

La supervision des parcs EnR en action

Le Centre de conduite des énergies renouvelables (CCE) d'Engie Green inauguré en 2010 à Châlons monte en puissance. *Page 5*

Droits de Douane : la Champagne réagit



Laurent Saint-Martin, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, en visite à Epernay auprès de la filière Champagne. *Page 6*

Paris-Troyes : le train électrifié enfin sur les rails

Les travaux de la ligne 4 de la SNCF devraient s'achever en août 2028 avec l'électrification des 56 derniers kilomètres. *Page 7*

Deux nouvelles étoiles Michelin pour Reims

Tous les établissements étoilés en 2024 ont conservé leurs étoiles en 2025 et sont en plus rejoints par deux nouveaux chefs. *Page 2*

Portrait

L'Ardennaise Lorine Burle. *Page 40*

20 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.
Pages 18 à 37

50 M€ d'investissement pour L'Oréal à Saint-Quentin

Exit l'image d'une marque parisienne évoluant dans le monde de la mode et du luxe. L'Oréal veut désormais revendiquer son appartenance aux territoires français les plus ruraux, là où se trouvent ses onze sites de production dans l'Hexagone. L'objectif ? Ouvrir les portes de ses usines, mettre en valeur son savoir-faire et rappeler qu'elle fait partie de la filière industrielle cosmétique, deuxième contributeur exportateur à la balance commerciale française. Le groupe veut donc insister sur l'importance du secteur de la cosmétique dans la dynamique industrielle du pays, « l'hygiène et la beauté sont importants dans une société comme la nôtre. Aussi, il contribue à perpétuer un savoir-faire et un patrimoine industriel. » Ce qui est le cas de l'usine de Saint-Quentin (Aisne) qui compte 310 collaborateurs et s'apprête à fêter ses 60 ans. Une implantation dans les Hauts-de-France qui vient compléter celle d'un autre site, celui de Caudry. « Cette usine s'est beaucoup transformée au fil des années pour y intégrer plusieurs technologies différentes. On y a fait des shampoings, des parfums, des sticks, des pots et des tubes, et depuis 2013 des aérosols et des roll-on. Aujourd'hui, nous franchissons un nouveau cap, pour intégrer les soins de la peau », explique Guillaume Delaplace, le Directeur du site depuis 2023. *Page 3*



L'Oréal vient d'investir 50 M€ sur le site pour installer quatre nouvelles lignes de production et dorénavant, fabriquer les produits de la marque CeraVe, dans le but de produire au plus près de ses marchés.

L'existence des CESER remise en question

Les CESER n'ont pas que des amis en politique et les tentatives pour les faire disparaître sont assez nombreuses et remontent à une quinzaine d'années. Plus récemment, en novembre 2024, Éric Ciotti, Député et Président de l'Union des Droites pour la République, dépose à son tour une proposition de loi visant à supprimer le CESE et les CESER, avec cet argumentaire principal : « Manifestement, le CESER ne sont pas parvenus ni à se donner un crédit technique ni à forger une légitimité démocratique. Leur suppression contribuerait à simplifier le millefeuille territorial avec pour corolaire des économies non négligeables sur les frais de gestion des ins- *Page 12*

titutions régionales ». C'est le 24 mars dernier que l'avenir des CESER a pris une tournure plus sérieuse. Ce jour-là, la commission spéciale de l'Assemblée Nationale, chargée d'examiner le projet de loi de simplification de la vie économique, vote un certain nombre d'amendements visant la suppression de plusieurs organismes, agences, conseils, observatoires... Dont celle des CESER. La commission argumente : « En période de restriction budgétaires, la suppression des CESER permettrait d'économiser des fonds publics significatifs estimés entre 50 et 60 M€ pour l'ensemble des régions ».

IMPACT MAXIMAL
VISIBILITÉ TOTALE
Optez pour la une, soyez incontournable

03 26 08 38 30

DESIF FESTIVAL ENTREPRENEURS
14 - 15 MAI 2025
12 rue André Huet Reims

Découvrez la PROGRAMMATION

Et réservez votre place !

Reims GRAND REIMS La Région Grand Est BANQUE DE FRANCE BANQUE des TERRITOIRES EXPERTS-COMPTABLES ORDRE DES Maîtres des Entreprises de France Grand Est UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNES cder Quest for change CRÉDIT AGRICOLE NORD EST L'union L'Ardennais

R 28302 - 8119 - 2€
3 7601 49 520018

Les prix à la consommation



En mars 2025, les prix à la consommation augmentent de 0,8 % sur un an

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,8 % en mars 2025, comme en février. Les accélérations des prix des services, notamment ceux des assurances, et de l'alimentation, en particulier ceux des produits frais, seraient compensées par les baisses de prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés. Les prix du tabac ralentiraient légèrement. Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,2 % en mars 2025 (après avoir été stables en février). Cette légère hausse des prix s'expliquerait principalement par l'augmentation de ceux des produits manufacturés. (INSEE)

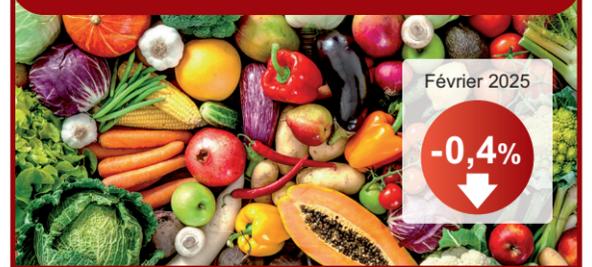
Les prix des céréales



Les prix des céréales accélèrent sur un mois comme sur un an

En février 2025, les prix des céréales accélèrent sur un mois (+2,3 % après +0,8 % en janvier). Les prix rebondissent pour le blé dur (+5,5 % après -0,5 %) et le blé tendre (+3,9 % après -0,3 %). Ils sont quasi stables pour l'orge (-0,1 % après +0,6 %) et se replient légèrement pour le maïs (-0,2 % après +3,5 %). Sur un an, les prix des céréales continuent d'accélérer (+13,9 % après +4,7 % en janvier et +0,6 % en décembre). Les prix des oléagineux rebondissent sur un mois en février 2025 (+1,8 % après -0,1 % en janvier) : +2,4 % pour le colza (après -0,1 %) et +1,0 % pour le tournesol (après -0,8 %). Sur un an, les prix des oléagineux accélèrent (+27,3 % après +22,3 % en janvier, et +19,4 % en décembre). (INSEE)

Le prix des légumes frais



Sur un an, la baisse des prix des légumes frais s'atténue

En février 2025, la baisse des prix des légumes frais sur un an s'atténue (-0,4 % après -9,9 % en janvier). La baisse des prix est encore très forte pour les oignons de couleur (-23,7 % après -20,8 %), les carottes (-22,7 % après -21,4 %), et les endives (-20,3 % après -30,8 %), et plus modérée pour les champignons (-2,6 % après -3,9 %). Les prix des tomates se replient (-7,4 % après +16,7 %). À l'inverse, ils rebondissent pour les choux (+6,5 % après -17,6 %) et les poireaux (+4,8 % après -17,3 %). Ils accélèrent pour l'échalote (+72,8 % après +55,0 %), l'ail (+29,2 % après +22,2 %) et les salades (+16,9 % après +2,6 %), et ralentissent pour les potirons (+10,8 % après +12,5 %) et les radis (+10,3 % après +14,3 %). En février 2025, les prix des fruits frais accélèrent sur un an (+2,2 % après +1,7 % en janvier). Ils continuent d'augmenter fortement pour les noix (+32,9 % après +31,5 %) et les kiwis (+11,8 % après +7,3 %). (INSEE)

baromètre



Deux nouvelles étoiles pour la gastronomie rémoise

Grand chelem pour les restaurants de la région, puisque tous les établissements étoilés en 2024 ont conservé leurs étoiles en 2025 et que, cerise sur le gâteau, ils sont rejoints par trois nouveaux chefs dans le palmarès du Guide rouge. En tête du classement, le Rémois Arnaud Lallement, chef de L'Assiette Champenoise continue de faire briller sa troisième étoile, qu'il détient depuis 2014. Dans son sillage, deux chefs rémois ont eux aussi réussi à conserver leurs deux étoiles : Kazuyuki Tanaka (le Racine) et Christophe Moret (Les Crayères). À quelques kilomètres de Reims seulement, à Montchenot, Dominique Giraudeau et Pascal Champion, les chefs du Grand Cerf ont eux aussi décroché une étoile pour une année de plus. Sur les hauteurs d'Épernay, le chef Christophe Raoux poursuit lui aussi son aventure étoilée dans les cuisines du Royal, le restaurant du Royal Champagne de Champillon. À Châlons-en-Champagne, Jérôme Feck, qui a décroché sa première étoile en 2018, continue d'inscrire son nom au palmarès du Guide Michelin pour une année de plus avec une nouvelle étoile cette année.

Deux restaurants rémois entrent quant à eux dans la galaxie du célèbre guide rouge. Presque sans surprise, aurait-on envie de dire, le

chef Philippe Mille décroche sa première étoile à l'Arbane, le restaurant qu'il a ouvert il y a tout juste un an. Habitué aux étoiles, l'ancien chef des Crayères avait quitté le prestigieux Domaine rémois après une quinzaine d'années de présence, dont les 12 dernières paré de deux étoiles. Un historique qui, ajouté à la qualité du travail réalisé chez Arbane, laissait même imaginer la possibilité que le Guide lui accorde directement deux étoiles.

LE MILLÉNAIRE À L'HONNEUR

L'autre nouvel étoilé rémois n'est autre que Benjamin Andreux, au Millénaire. Pari réussi pour la deuxième année du chef dans les cuisines d'un établissement qui avait perdu son étoile en 2022. Invité à se rendre à Metz pour assister à la cérémonie, Benjamin Andreux ne cachait pas son bonheur de recevoir l'étoile, à laquelle il a associé toute son équipe d'une vingtaine de personnes. « C'est une grande fierté et une grande joie d'être récompensé devant tous nos pairs, comme Stéphanie Le Quellec avec qui j'ai eu la chance de travailler pendant trois ans à Paris, et en même temps que Philippe Mille aussi. C'est une émotion pour moi mais aussi une récompense pour toute l'équipe et pour notre entourage qui nous soutiennent dans la vie de tous les jours



Benjamin Andreux a décroché une étoile pour Le Millénaire, à Reims.

», réagissait-il après avoir été récompensé. Rémois d'adoption, après avoir fait ses armes à Paris, à New-York et récemment à La Briqueterie, près d'Épernay, le jeune chef (35 ans) a mis tous les atouts de son côté pour parvenir à cette première étoile, en soignant tous les détails. « Avec le soutien de nos investisseurs (le groupe RD Hotellerie Restauration, ndlr), nous avons changé tous les arts de la table, la vaisselle, les verres, réalisé une décoration plus élégante... j'ai construit ma brigade, nous avons modifié la carte

des vins, je me suis imprégné de Reims, de sa clientèle, de la région, et de ses producteurs pour peaufiner ma cuisine... autant d'éléments qui comptent pour décrocher une étoile ! », souligne le chef. Enfin, nouvel entrant lui aussi dans la famille du célèbre guide rouge, le chef Massimiliano Sena, du Château de Courcelles (Aisne) reçoit lui aussi une étoile seulement 8 mois après son arrivée à la tête des cuisines de l'établissement.

BENJAMIN BUSSON

Elles bougent



ANNE-SOPHIE ROMAGNY DÉSIGNÉE MEMBRE DE L'AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ DU MÉDICAMENT

Le Président du Sénat Gérard LARCHER a désigné Anne-Sophie ROMAGNY, Sénatrice de la Marne, à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM).

Membre de la commission des affaires sociales du Sénat, préoccupée par les questions de santé, la Sénatrice de la Marne a été soutenue par les membres du Sénat pour siéger à cette Agence nationale. Elle a pu participer à son premier conseil d'administration le 12 mars dernier.

L'ANSM est l'acteur public qui permet, au nom de l'État, l'accès aux produits de santé en France et qui assure leur sécurité tout au long de leur cycle de vie. Au cœur du système de santé, elle agit au service des patients et de leur sécurité, aux côtés des professionnels de santé et en concertation avec leurs représentants respectifs. Elle favorise l'accès à des produits innovants via des procédures d'autorisation adaptées à chaque stade de la vie du médicament avant et après sa mise sur le marché.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

50 M€ d'investissement pour le site L'Oréal de Saint-Quentin

Cosmétique. L'Oréal ouvre les portes de ses sites en région. À Saint-Quentin, l'usine fêtera cette année son soixantième anniversaire. 60 ans d'évolution et de nombreux investissements. Le dernier en date, de 50 millions d'euros, a été réalisé afin de produire une nouvelle ligne de cosmétiques, suite au rachat de la marque américaine CeraVe.



Une fois les crèmes injectées dans les flacons, elles subissent un contrôle qualité avant de repartir dans la chaîne de production.

Exit l'image d'une marque parisienne évoluant dans le monde de la mode et du luxe. L'Oréal veut désormais revendiquer son appartenance aux territoires français les plus ruraux, là où se trouvent ses onze sites de production dans l'Hexagone. L'objectif ? Ouvrir les portes de ses usines, mettre en valeur son savoir-faire et rappeler qu'elle fait partie de la filière industrielle cosmétique, deuxième contributeur exportateur à la balance commerciale française.

Historiquement, la marque est née en 1909, dans l'esprit d'un chimiste français, Eugène Schueller, qui a construit son empire en commençant par vendre une formule de teinture pour cheveux non nocive aux professionnels de la coiffure. C'est d'ailleurs en direction de ces derniers que le marché s'est tout d'abord développé, avec une très grande place accordée à la recherche. Ce qui est toujours le cas, puisqu'aujourd'hui, L'Oréal est détenteur de 694 brevets. « Notre ADN est celui de l'innovation. 4 000 chercheurs travaillent pour le groupe et huit centres de recherche sont en France ce qui représente 70% de notre R&D », explique la Directrice des Affaires publiques, Elsa Chantereau.

QUATRE GRANDES DIVISIONS

L'Oréal France représente ainsi 50 marques et touche plus de 42 mil-

lions de consommateurs. Une stratégie basée sur quatre canaux de distribution : le premier repose sur une diffusion auprès du grand public, une division qui permet « d'universaliser la beauté », comme aime à le souligner le groupe. Les produits distribués le sont ainsi dans des enseignes de grande distribution avec des marques comme L'Oréal Paris, Garnier, Dop, Mixa, Narta, Mennen, Ushuïa, etc. Le deuxième canal est celui du luxe, avec des références comme Yves Saint Laurent, Lancôme, Azzaro, Biotherm, Mugler, etc. « Cette division nous permet d'exporter beaucoup à l'international », précise Elsa Chantereau. Le troisième canal de distribution est celui, historique, des produits destinés aux professionnels. « Un marché BtoB qui permet d'avoir une relation très forte avec les coiffeurs aussi bien en boutique que dans les centres de formation. » Un secteur important pour le groupe donc, avec des marques comme L'Oréal Professionnel Paris, Kerastase, Shu Uemura. Enfin, la dernière division du groupe est celle de la beauté dermatologique, un secteur qui se développe fortement et qui permet de vendre des marques comme Laroche-Posay, Vichy, ou encore la dernière acquisition du groupe, CeraVe, pour laquelle le site de Saint-Quentin s'est fortement transformé. « Nos contacts sont les pharmaciens, mais aussi les dermato-

logues et les médecins. Ces produits sont souvent vendus sur prescription médicale quand il y a des problèmes d'acné, de psoriasis ou encore des soins de suite liés au cancer », détaille la directrice des Affaires Publiques.

98% des produits vendus en France sont fabriqués sur le territoire. Un pourcentage représentatif du savoir-faire du groupe et qu'il souhaite désormais mettre en valeur. En France, un emploi direct chez L'Oréal génère 5,2 emplois indirects. « Nous avons 12 000 pharmacies partenaires, 35 000 coiffeurs, 1 900 parfumeries et 900 fournisseurs qui contribuent à notre activité. » Le groupe veut donc insister sur l'importance du secteur de la cosmétique dans la dynamique industrielle du pays, « l'hygiène et la beauté sont importants dans une société comme la nôtre. Aussi, il contribue à perpétuer un savoir-faire et un patrimoine industriel. »

TROIS TECHNOLOGIES DE FABRICATION

Ce qui est le cas de l'usine de Saint-Quentin qui compte 310 collaborateurs et s'apprête à fêter ses 60 ans. Une implantation dans les Hauts-de-France qui vient compléter celle d'un autre site, celui de Caudry. « Cette usine s'est beaucoup transformée au fil des années pour y intégrer plusieurs technologies différentes. On y a fait des shampoings, des parfums, des sticks, des pots et des tubes, et depuis 2013 des aérosols et des roll-on. Aujourd'hui, nous franchissons un nouveau cap, pour intégrer les soins de la peau », explique Guillaume Delaplace, le Directeur du site depuis 2023 (photo). Le produit phare fabriqué sur place est la laque Elnett, mais l'usine ne cesse de se moderniser et de s'adapter pour produire « de nouvelles recettes ». Et c'est en filant la métaphore culinaire que le directeur d'usine en dit un peu plus sur la méthode de production : « Un peu comme dans une recette de cuisine, nous allons peser les différents ingrédients dont nous allons avoir besoin. Ensuite, intervient la partie "thermomix" où nous mélangeons les ingrédients dans de très grandes cuves. Là, on va chauffer, refroidir et de nouveau mélanger pour avoir la qualité de jus

que l'on souhaite. Ensuite, nous allons transférer les mélanges dans la partie de conditionnement que cela soit dans des bouteilles ou des tubes. » Chaque jour, un million d'unités sortent ainsi des 25 lignes de production. 500 formules différentes peuvent y être élaborées à l'aide de 600 matières premières. Des chiffres impressionnants, à la hauteur de la surface du site : 55 000 m².

50 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

Mais l'ambition du groupe pour l'usine ne s'arrête pas à ces chiffres et il voit encore plus grand pour le site de Saint-Quentin puisque L'Oréal vient d'y investir 50 millions d'euros pour installer quatre nouvelles lignes de production et dorénavant, fabriquer les produits de la marque CeraVe, dans le but de produire au plus près de ses marchés. « Le projet a été initié en 2022 avec l'idée de moderniser le site et, surtout, de le doter d'une nouvelle technologie pour le soin de la peau en commençant par CeraVe mais aussi dans l'optique d'y intégrer d'autres marques par la suite. C'est une transformation vraiment forte parce que produire du soin de la peau, c'est très différent de ce que l'on faisait jusqu'à présent », indique Guillaume Delaplace.

Pour cela, trois cuves géantes (appelées Skid) pouvant accueillir jusqu'à 20 tonnes de mélange ont été installées avec tout un réseau de tuyaux amenant « les jus » jusqu'aux lignes de conditionnement. Pour accompagner l'évolution des besoins des consommateurs, notamment dans la catégorie du soin de la peau, de nouvelles technologies de production ont donc été intégrées : extension du site, nouvelles lignes de conditionnement, zones de traitement et unité de refroidissement. « En termes de flux, d'approvisionnement, c'est un changement massif car il a fallu adapter l'outil industriel à l'arrivée de cette nouvelle technologie. Notre station d'épuration a donc été agrandie, le recyclage de l'eau a été mis à jour; la capacité de production d'autres process a été augmentée quand de

L'ORÉAL FRANCE EN CHIFFRES

- 11 usines ; 8 centres de recherche et 7 sites administratifs
- 15 000 collaborateurs pour 100 000 emplois générés (6% de taux d'emploi de personnes en situation de handicap)
- 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires (3e marché du groupe)
- 50 marques
- 42 millions de consommateurs
- 70% des investissements en R&D réalisés en France
- Objectif 100% d'emballages recyclables et 100% des eaux recyclées à horizon 2030

nouveaux groupes de chauffage et de refroidissement ont été installés. Enfin, un nouvel atelier de fabrication a vu le jour pour produire ce soin de la peau dans un tout nouveau bâtiment », détaille le directeur de l'usine. La nouvelle production de la marque américaine, acquise en 2017 et auparavant produite sur un autre site, a débuté en février 2025 et sort 80 000 unités de flacons de 500 ml en 24 heures.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'usine se distingue aussi par son pôle R&D et son impression de pièces en 3D, pour des prototypes ou de la casse de machines. « Nous sommes capables d'usiner des formes complexes. Là où on mettrait un mois à recevoir la pièce d'un fournisseur, avec nos machines 3D nous pouvons usiner la pièce en une journée et ainsi, éviter l'arrêt prolongé des lignes de production, ce qui démontre notre grande agilité », souligne Guillaume Delaplace. En outre, l'usine s'engage activement dans une démarche de développement durable avec des initiatives concrètes pour l'efficacité énergétique, la réduction d'eau, et la réduction des déchets. Elle a mis en place un projet de méthanisation depuis 2021 en consommant l'intégralité de sa production de gaz vert et depuis 2023, produit plus qu'elle ne consomme. Depuis l'année dernière, le site a également installé une pompe à chaleur afin de réduire de 25% sa consommation de gaz. L'usine a atteint 100% d'énergie renouvelable en 2021.

NASTASIA DESANTI

Échanges. La 8^e édition de la Journée des Entreprises du Sénat avait pour thème : "S'adapter à un monde qui change".

Trois entreprises marnaises au Sénat pour parler compétitivité



La Sénatrice Anne-Sophie Romagny avait convié trois dirigeants marnais pour la Journée des Entreprises organisée au Palais du Luxembourg sur le thème : *Entreprises en 2025 : s'adapter à un monde qui change* : Alexis Rannou, responsable de la stratégie opérationnelle de Givaudan, Benoît Vachez, président de Luzeal et Dominique Père, Directeur général du groupe Champart.

Chaque année depuis 2016, la Délégation aux Entreprises du Sénat organise la Journée des Entreprises, qui réunit des chefs d'entreprise issus de l'ensemble des secteurs d'activité et de tous les territoires fran-

çais. Invités par la Sénatrice de la Marne Anne-Sophie Romagny, trois dirigeants marnais étaient présents parmi les 230 chefs d'entreprises réunis au Palais du Luxembourg : Benoît Vachez, président de Luzeal, Dominique Père, Directeur

général du groupe Champart et Alexis Rannou, responsable de la stratégie opérationnelle de Givaudan. « Cette journée permet aux chefs d'entreprise de se rencontrer et d'échanger autour des thématiques qui les concernent et des défis

auxquels les entreprises sont confrontées aujourd'hui », souligne Anne-Sophie Romagny. Un avis partagé par le Président du Sénat qui a accueilli les entreprises par ces mots : « Cette journée est aussi là pour mieux éclairer le Sénat et les Sénateurs sur les impératifs de la vie économique. C'était d'ailleurs l'objectif au moment de sa création. C'est bien un principe cardinal de notre action : partir du terrain pour agir au niveau national et non pas partir du national pour imposer au terrain », avant de rappeler l'importance accordée par les Sénateurs au rôle de l'entreprise dans l'équilibre économique national. « Financer l'entreprise de demain, c'est d'abord permettre à l'entreprise d'aujourd'hui de prospérer et de croître. La compétitivité des entreprises françaises doit rester un objectif majeur de politique économique, car seule la rentabilité de l'activité économique permettra de dégager les ressources et d'attirer les financements nécessaires à l'investissement dans le tissu productif ».

Un équilibre qui passe aussi par la création de la richesse, condition indispensable au financement de la protection

sociale. « Le déficit budgétaire de notre protection sociale connaît quand même 23 milliards de déficit (nous étions à 5 milliards en 2019 et je crains que nous allions vers les 30 milliards). Or, s'il n'y a pas de richesse créée dans ce pays, il n'y aura pas de protection sociale. Et la richesse, c'est vous aussi qui la créez », a insisté Gérard Larcher.

LE TEST PME EN QUESTION

De son côté, Olivier Rietmann, le président de la Délégation aux Entreprises a défendu les mesures de simplification voulues par les Sénateurs, comme le Test PME, destiné à tester toute nouvelle norme avant sa mise en fonctionnement effectif. « Comment peut-on décider d'une stratégie pour l'économie de notre pays sans en évaluer préalablement l'impact pour les entreprises ? Les représentants des entreprises de toutes tailles doivent enfin être associés aux décisions qui les concernent », a-t-il exprimé, enjoignant d'ailleurs les chefs d'entreprise à faire connaître leurs difficultés. « Votre mobilisation pour faire remonter les dysfonctionnements ou obsta-

cles à votre développement est essentielle pour redresser notre économie et réduire la dette, car nous allons devoir passer à la vitesse supérieure en matière de simplification et de réforme structurelle de l'État ».

Si le Test PME des Sénateurs ne figure plus dans le texte qui fera l'objet d'une discussion en séance publique à l'Assemblée nationale dès le 8 avril, les élus du palais du Luxembourg comptent sur les députés pour le réintégrer via des amendements. « C'est une mesure forte de la Loi de simplification de la vie économique, qui a pour but d'arrêter de produire de la norme sans la mesurer. Et si ce que nous pensions être une bonne idée s'avère être une fausse bonne idée, c'est bien de s'en rendre compte avant de mettre un texte en application », insiste Anne-Sophie Romagny. Et les dernières mesures douanières annoncées par Donald Trump ne font que renforcer la conviction de la Sénatrice : « Nos entreprises vont devoir être plus compétitives et il faut que nous puissions être réactifs. L'idée, c'est avant tout de ne pas entraver notre économie ».

BENJAMIN BUSSON

Artisanat. Créé dans l'Aube, le prix Madame Artisanat honore les femmes de talent.

Le prix Madame Artisanat récompense cinq artisanes auboises

Créé dans l'Aube, le prix a fait des émules pour devenir une cérémonie nationale qui compte désormais 11 000 candidates. À la Chambre de métiers et de l'artisanat de Troyes, les nombreux dossiers de candidatures soulignent l'enthousiasme des femmes engagées. « Artisan, c'est bien plus qu'un métier, c'est une passion. Le prix célèbre des réalisations, des parcours, de l'audace », souligne Charlotte Thiphaine en charge du concours. Et si beaucoup de professions restent encore l'apanage des hommes, les femmes engagent un virage et le démontrent avec les lauréates auboises 2025.

Si 5 % des femmes s'orientent vers le secteur du bâtiment, trois lauréates



Pascal Courtade, préfet de l'Aube, Charlotte Thiphaine et Georges Bell président de la CMA Aube, remettent le prix Madame Artisanat à Margot Roblin, créatrice de bijoux. Les autres primées : Camille Soubercazes, mécanicienne vélo (diplôme du mérite) - Charlotte Lejeune, canalisateur (Coup de cœur) - Kellya Maury, carrelage (Madame apprentie) - Christelle Dupuy, les Burkies, objet d'expression des émotions en polymère (Madame engagée).

sur cinq ont franchi le pas. Kellya Maury, attirée par le métier de tailleur des pierres, a finalement choisi la voie de carreluse et souhaite se spécialiser dans les réalisations de mosaïques. Charlotte Lejeune a 18 ans et a obtenu son diplôme de canalisateur dans le BTP. Enfin, la seule mécanicienne vélos de France, Camille Soubercazes, 26 ans, est Troyenne.

28 % DES ARTISANS SONT DES FEMMES

35 % des artisanes choisissent les métiers d'art comme la bijouterie. Margot Roblin, diplômée de l'école Boule, en a fait son activité. Elle crée et vend ses productions dont certaines sont en dépôt dans des bijouteries de renom. Couronnée de plusieurs prix, elle reçoit des

mains du préfet Pascal Courtade, celui de Madame Artisanat 2025 dans l'Aube.

Expérimentées ou en apprentissage, elles ont toutes un parcours différent avec une motivation qui va bien au-delà d'exercer une profession. En Grand Est, les femmes sont à la tête de 40 000 entreprises artisanales, soit 28 % de l'activité. Alors, rien de tel que la Maison de l'outil et de la Pensée Ouvrière de Troyes pour servir d'écrin à la cérémonie de remise des prix Madame Artisanat. Un lieu chargé d'histoire et dont les outils ont été prêtés pour la reconstruction de Notre-Dame-de-Paris afin de réaliser une restauration à l'identique, dans les règles de l'art.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Énergie. Le Centre de conduite des énergies renouvelables (CCE) d'Engie Green, inauguré en 2010 à Châlons, monte en puissance. De 69 éoliennes gérées en 2010, il en surveille et supervise aujourd'hui 1 400, à travers tout le territoire ainsi que 160 parcs solaires.

La supervision des parcs éoliens et solaires en action



19 personnes travaillent au sein du Centre de supervision à Châlons et quatre autres au sein de l'antenne bordelaise.

La localisation de Châlons-en-Champagne n'a pas été choisie au hasard. Dès le départ, les équipes d'Engie Green ont détecté le potentiel du Grand Est en matière d'énergie renouvelable voilà 15 ans. En effet, la création du centre de conduite a été concomitante à la mise en service en 2010, des deux plus grands parcs éoliens d'Engie en France, situés dans la Marne et la Haute-Marne. À cette époque 69 éoliennes sont installées pour une puissance de 150 MW. Aujourd'hui, la répartition des actifs – parcs éoliens et solaires – suit une logique géographique : les parcs éoliens sont concentrés au Nord de la Loire et en Occitanie tandis que les centrales solaires se situent principalement en

régions PACA, Occitanie, Gironde et Landes. En 2025, 1 400 éoliennes et 160 parcs solaires sont répartis dans toute la France et supervisés, depuis Châlons-en-Champagne, au sein du Centre de Conduite des Énergies renouvelables (CCE). De 150 MW installés en 2010, les actifs sont passés aujourd'hui à 4,5 GW.

Les équipes d'exploitation d'Engie Green sont quant à elles réparties sur l'ensemble du territoire français avec 80 collaborateurs implantés dans six agences régionales. « Cette organisation permet une réactivité optimale et une meilleure coordination des interventions, réduisant ainsi les temps d'indisponibilité des installations », explique Alexandre Viel, Responsable Pôle Support chez Engie Green.

« Aujourd'hui, un exploitant (technicien expérimenté et ingénieur) est responsable de 5 à 15 installations en fonction de leur taille. » Leur rôle est essentiel pour assurer la sécurité des intervenants et des sites, via des formations, des habilitations et une coordination stricte mais aussi le respect des normes réglementaires, en collaboration avec des organismes de contrôle (Bureau Veritas, Apave) ainsi que l'optimisation de la production, en planifiant la maintenance de manière à maximiser la disponibilité des équipements. « Notre objectif est bien d'avoir entre 97 et 99 % de disponibilité de l'actif », précise Alexandre Viel. Les installations sont vérifiées deux fois par an. « Une première fois, un prestataire spécialisé va effectuer une prise d'imagerie à l'aide de grandes caméras au sol qui vont prendre toutes les pales en photo pour détecter la moindre fissure ou avec des drones, grâce à une start-up auboise, SupAirVision. Ensuite, une deuxième fois par an, une inspection visuelle est réalisée à la jumelle. »

UN ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

Au-delà de la production d'énergie propre, l'exploitation des parcs renouvelables contribue activement à l'économie locale. Depuis 2020, Engie Green a injecté 1 milliard d'euros dans les entreprises locales à l'échelle de l'Hexagone. En effet, l'entretien et la maintenance des installations mobilisent un large réseau de prestataires : les turbiniers (Vestas, Nordex, Enercon) pour l'entretien des éoliennes ; les spécialistes électriques pour assu-

rer la fiabilité des réseaux ; les bureaux d'études environnementaux, veillant à l'impact sur la biodiversité mais aussi les inspections de structures (Cornis, Héliopale), notamment pour le suivi des pales d'éoliennes. Quant aux communes, elles bénéficient de retombées économiques significatives sur leur territoire, un atout lorsque l'on sait la baisse substantielle de leurs dotations. « Une installation rapporte en moyenne 10 000 € de fiscalité par MW installé, répartis entre la commune, la communauté de communes, le Département et la Région, sachant qu'un parc éolien standard comprend environ cinq à sept éoliennes pour une puissance de 10 MW », détaille Thomas Tregoat, Responsable développement multi ENR. « Outre cette fiscalité, l'activité éolienne dynamise l'économie locale : emplois liés à la maintenance, restauration et hôtellerie pour les techniciens. »

RENOUVELLEMENT DES PARCS ÉOLIENS

Une des tendances majeures pour Engie Green est le renouvellement des parcs éoliens, (repowering), processus qui consiste à démanteler les parcs d'ancienne génération pour les remplacer par des éoliennes plus modernes et plus performantes. « À l'échelle de la région Grand Est, c'est 50 % de notre activité actuelle avec 400 MW de renouvellement sur un portefeuille total de développement de 800 MW », dévoile Thomas Tregoat. Véritable atout dans un contexte social pas toujours favorable au développement de parc éolien, le repowering permet de réduire le nombre d'éoliennes

tout en augmentant leur puissance. « À titre d'exemple, on réduit en moyenne un tiers des mâts pour produire le double d'énergie », souligne-t-il. « Dans la Marne, nos projets en renouvellement vont nous permettre de passer, à terme, de 73 éoliennes actuellement en exploitation à 43. »

Les parcs éoliens étant déjà intégrés dans le paysage depuis 15 à 20 ans, les projets de renouvellement sont bien accueillis par les collectivités locales. « À ce jour, 100 % des projets de renouvellement ont reçu un avis favorable des maires concernés. » L'un des enjeux majeurs du renouvellement éolien est la gestion des anciennes infrastructures. 95 % des matériaux issus du démantèlement sont recyclés ou réutilisés. « Certaines éoliennes sont remises en service ailleurs ou peuvent être également revendues. » Quant aux fondations qui nécessitent le coulage de près de mille tonnes de béton en moyenne, depuis 2022, la réglementation impose le démantèlement complet des fondations, alors qu'auparavant, elles pouvaient être arasées à un mètre sous terre. Si l'éolien poursuit son développement, les installations photovoltaïques connaissent aussi une forte progression.

Dernier axe de développement d'Engie Green, celui du stockage d'énergie via des batteries. « L'idée va être de venir associer une batterie à un actif existant en mutualisant notamment le raccordement de la centrale photovoltaïque ou du parc éolien. On s'est fixé pour objectif entre 300 et 500 MW de batterie à l'horizon 2030 », annonce Thomas Tregoat.

NASTASIA DESANTI

Agroalimentaire

Usine CPF Nestlé à Itancourt : 4 repreneurs toujours en course

La fin du mois de mars était la date limite pour faire le point. Quatre mois après avoir annoncé une « revue industrielle » pour analyser les différentes options permettant de faire face à la baisse des volumes de production et de restaurer la compétitivité, la direction de Cereal Partners Worldwide (CPW) a organisé une réunion avec les salariés de l'usine d'Itancourt, qui produit notamment les céréales Fitness de Nestlé. Trois scénarios avaient été envisagés, mais deux ont été abandonnés. Les premières idées incluaient la réduction du nombre d'employés pour s'adapter à un volume de production de 22 000 tonnes par an, contre 60 000 tonnes en 2009, ou encore le rapatriement de certaines productions d'autres sites du groupe Nestlé. La troisième option, qui reste la seule envisageable à ce jour, consiste à trouver un repreneur pour l'usine. À cet effet, 70 entreprises ont été contactées, en priorité celles ayant des capacités technologiques proches et susceptibles de s'intéresser à une partie du processus de fabrication en place. Parmi ces 70 sociétés, quatre ont exprimé leur intérêt en demandant à visiter les installations. Bien qu'aucune proposition ferme n'ait encore été reçue, des discussions sérieuses sont en cours avec plusieurs d'entre elles. Il est prévu que ces négociations se poursuivent sur une période de deux à trois mois. Si aucune issue favorable n'est trouvée, la fermeture de l'usine deviendra inévitable. En attendant, la direction a

assuré qu'elle maintiendrait le soutien psychologique mis en place pour accompagner les salariés face à cette situation incertaine.

Social

Le Département de l'Aisne ne prendra pas en charge l'augmentation du RSA

Le département de l'Aisne a décidé de ne pas financer l'augmentation du RSA, qui entrera en vigueur le 1^{er} avril, comme l'a assuré Nicolas Fricoteaux, le président du Conseil départemental. « Le Département ne peut plus supporter de nouvelles dépenses décidées par l'État sans compensation totale », a-t-il expliqué avant de poursuivre : « Ainsi, le Conseil départemental ne contribuera pas à l'augmentation du RSA, que la Caisse d'Allocations Familiales prendra en charge. Cependant, les bénéficiaires continueront à recevoir cette hausse, l'État gérant le financement directement. » Dans l'Aisne, le coût du RSA est particulièrement élevé. Cette hausse aurait entraîné une augmentation des dépenses de 2,1 millions d'euros pour 2025, portant la facture à 113,1 millions d'euros, soit près d'un sixième du budget total du département. Par ailleurs, un élu local a suggéré de durcir les sanctions à l'encontre de ceux qui abusent du système ou refusent de travailler. Bien que cette proposition ne fasse pas encore l'unanimité, elle pourrait être étudiée par l'assemblée départementale dans les mois à venir.

Énergie

La première unité industrielle de méthanation biologique inaugurée en Thiérache

Le 20 mars 2025, « Denobio », le premier démonstrateur français de méthanation biologique à taille industrielle, destiné à injecter du gaz renouvelable dans le réseau, a été inauguré. Installé sur le site de méthanisation agricole Energia Thiérache à Lesquielles-Saint-Germain, ce projet innovant utilise un procédé biologique pour convertir le dioxyde de carbone (CO₂) en méthane, un gaz renouvelable, en utilisant des micro-organismes.

Cette technologie permet de recycler le CO₂, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la production d'énergie verte.

L'unité, d'une capacité industrielle, représente un modèle de durabilité dans le secteur énergétique. Elle pourrait ouvrir la voie à de nouvelles solutions pour produire du gaz renouvelable en grande quantité tout en luttant contre le réchauffement climatique. Ce projet s'inscrit dans une volonté de diversifier les sources d'énergie en France et de développer des technologies permettant de réduire l'empreinte carbone du pays.

GUILAUME BOTTON

Commerce international. Laurent Saint-Martin, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, en visite à Epernay auprès de la filière Champagne.

Droits de douane américains : vers la désescalade, avec fermeté



Laurent Saint-Martin a rappelé que le double objectif prioritaire était la désescalade et la baisse des droits de douane.

« C'est une véritable bascule qui est en train de s'opérer. Il faut qu'on se pose les bonnes questions. Et l'erreur serait de le faire sans les industriels, sans les filières, sans les chefs d'entreprise ». Les annonces des augmentations des droits de douane vont-elles faire bouger les lignes en France et en Europe ? Que ce soit de manière volontaire ou forcée, c'est bien l'avenir qui doit se dessiner, selon Laurent Saint-Martin, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, venu à la rencontre des acteurs de la filière viticole champenoise, vendredi 4 avril. Après un échange avec les membres de la Team France export, le ministre s'est entretenu avec les dirigeants d'entreprises locales, essentiellement liées au monde du Champagne.

Sans surprise, la hausse des droits de douane pouvant aller jusqu'à 20% sur les produits européens ont été au cœur des discussions. En premier lieu pour savoir quelle pouvait être la réponse française la plus adaptée. « La réaction sera une réaction à la fois française et également européenne. Il faut éviter dans ce genre de situation d'aggraver le mal par des répliques peut être un peu trop

rapides. Il faut qu'elles soient pensées intelligemment pour que l'on puisse être en mesure de montrer que l'Europe est forte et qu'elle entend privilégier avant tout le retour d'une forme de dialogue avec les partenaires extérieurs », souligne Franck Leroy, le président de la Région Grand Est.

« Nous considérons ces attaques commerciales complètement infondées, injustifiées, brutales et sur lesquelles il va falloir nous positionner de façon européenne, parce que la politique commerciale est une compétence exclusive européenne », poursuit Laurent Saint-Martin. Le fait que la première puissance mondiale remette totalement en cause les règles du commerce international et rende quasiment caduque la notion de libre échange qu'elle avait elle-même glorifié au cours du siècle qui vient de s'écouler impose en effet un questionnement des acteurs politiques et économiques quant au positionnement commun à adopter face à cette situation inédite.

« Le premier pays victime de cette guerre commerciale ne sera pas la France, mais les Etats-Unis », précise le ministre dont l'objectif reste avant tout « la désescalade et la baisse des droits de douane ». Ce qui n'empêche pas la France d'agir : « Notre combat,

c'est que la guerre commerciale s'arrête puisque ce n'est en aucun cas une mesure susceptible d'améliorer notre croissance, nos emplois et le développement de nos filières. Mais dans ce contexte là, il faut savoir riposter aussi, pour pouvoir créer un rapport de force avec les Etats-Unis ».

Un rapport de force que le ministre souhaite établir sur la base des idées des représentants des différentes filières, qu'il encourage à diversifier leurs débouchés commerciaux et à anticiper des possibilités d'exportation. « Il faut qu'on utilise la séquence pour se réveiller aussi en termes de compétitivité et de synchronisation de l'agenda industriel et commercial en Europe. Je crois que vous serez nombreux à me rejoindre sur la nécessité d'utiliser ce moment extrêmement critique pour le commerce mondial, pour que l'Europe et la France ne soient pas plus régulateurs que les autres et surtout, ne soient plus un continent dans lequel on pense à réguler avant de produire et avant d'innover », avance le ministre.

DU TEMPS LONG À L'EXPORT

Parmi les idées avancées par ces derniers, tous se rejoignent sur la nécessité de ne pas provoquer davantage l'administration américaine et d'instaurer un dialogue gagnant-gagnant avec les Etats-Unis. Les Champenois ont ouvert quelques pistes de réflexion et d'action : continuer à négocier des accords de libre échange avec d'autres pays, des accords sectoriels, ratifier les accords déjà négociés (Mecosur ou Ceta), sortir les vins et spiritueux (dont le whisky et le bourbon américain) des mesures de rétorsion, des aides à l'investissement pour accompagner les petites structures à l'export, un guichet unique des accises sur l'Europe, la protection renforcée de l'appellation Champagne, la simplification administrative, la fin de la stigmatisation des vins sur le marché français...

Ils ont aussi rappelé au ministre que les marchés à l'export s'ouvrent

et se développent sur un temps long : « Sur les 40 dernières années, le top 8 des marchés n'a pas changé. Ça prend énormément de temps de développer un marché », souligne Manuel Reman, président du Champagne Krug et président de MHCS, qui regroupe les Maisons de Champagne du groupe LVMH, présentes à 90% à l'export, dont la moitié aux Etats-Unis, au Japon et au Royaume-Uni. « Depuis 10 ans il y a une montée des barrières à la fois tarifaires et non-tarifaires sur tous les marchés. Ça devient presque impossible d'exporter au Brésil, par exemple, où les normes sont différentes », poursuit Manuel Reman, qui évoque les difficultés rencontrées dans des pays pourtant prometteurs comme la Thaïlande ou l'Inde par exemple, qui applique 150% de taxes sur le champagne.

Un avis partagé par François-Xavier Morizot, Directeur des Maisons de Champagne Mumm et Perrier-Jouët, qui se veut optimiste, voyant dans cette séquence mondiale une opportunité de se diriger vers d'autres partenaires, avec le soutien du ministre. « Défricher des marchés c'est extrêmement difficile, c'est extrêmement coûteux, mais on peut le faire et c'est vraiment le moment de le faire. Nous comptons sur vous pour aller chercher des discussions



avec des pays, peut être des accords réciproques avec certains pays sur des notions qui ne sont pas uniquement de tarifications, mais aussi des barrières immatérielles. On peut aller plus vite, plus fort pour poursuivre notre rêve à l'international ».

Un rêve à l'international qui passe aussi par une gestion rigoureuse des stocks, avec près d'un milliard de bouteilles présentes dans les caves champenoises et pour lesquelles les Champenois aimeraient voir les taux d'intérêts de la BCE baisser un peu plus vite. Reste à savoir si ce volet financier de la résolution de la crise sera pris en compte.

BENJAMIN BUSSON



Les acteurs de la filière champenoise ont fait part de leurs attentes au ministre dans les salons de l'Hôtel de Ville d'Epernay.

Vivre au même endroit est aussi important que vivre au même moment.

ici Champagne Ardenne

Le média qui vit comme nous, ici.

Une offre de France Télévisions et Radio France.

Transport. Après 40 ans de promesses, les travaux de la ligne 4 de la SNCF devraient s'achever en août 2028 avec l'électrification des 56 derniers kilomètres.

Paris-Troyes : le train électrifié enfin sur les rails

Le projet auquel les Troyens ne croyaient plus sera bel et bien une réalité dès la rentrée 2028 avec un Paris-Troyes en train en une heure. Les Michelin alimentées au gasoil entreront quant à elles au musée. Marquant la fin d'une injustice environnementale avec une mobilité décarbonée qui permettra l'économie de 7 000 tonnes de CO2 par an et surtout du confort pour les usagers et un attrait économique et touristique. L'électrification des 119 km de voies restantes de la ligne SNCF 4 qui relie Paris à Troyes sera opérationnelle dans deux ans. Les travaux de la phase 2, de Nogent-sur-Seine jusqu'à Troyes, s'effectueront pendant les périodes estivales et le week-end. « Troyes était la dernière agglomération de plus de 100 000 habitants à ne pas être desservie par les lignes électriques », précise François Baroin, maire de Troyes en évoquant les nombreux soubresauts du dossier et en saluant Franck Leroy, président de la Région et Valérie



Grâce à l'électrification, Troyes sera à une heure de Paris en train dans trois ans.

Pécresse, présidente de la Région Île-de-France pour leur soutien sur ce dossier. « Et nous candidaterons pour qu'il y ait des trains directs entre Paris et Troyes. Ce sera important sur le plan économique pour les investisseurs ». Avant de voir Paris se rapprocher à une heure de Troyes, il va falloir s'adapter, le

temps de la réalisation des travaux. Comme le précise Philippe Pichery, président du Conseil Départemental, qui met la main à la poche pour financer la rénovation d'ouvrages d'art pour proposer des itinéraires de substitution le temps des travaux. Cinq ponts seront démolis ou reconstruits sur le réseau routier.

« C'est un bon usage collectif de l'argent public ».

Véritable élément d'attractivité tant pour les investisseurs que pour la population, la ville gagnera en visibilité sur les cartes européennes de la SNCF.

PLUS DE TRAINS PENDANT 3 ÉTÉS

« Nous entrons maintenant dans le dur » avec 30 ouvrages d'art à adapter ou reconstruire, 2 300 poteaux caténaires à installer, et une sous-station électrique à installer avant d'électrifier les 119 km de voies restantes. Les étés 2025 à 2027 ne verront plus les trains passer sur la portion entre Nogent-sur-Seine et Troyes, profitant des congés d'été pour faire avancer le chantier. Le reste du temps, les travaux se dérouleront le week-end. 2025 sera notamment l'année d'intervention sur les ouvrages d'art et du raccordement à la station RTE. Les informations de circulation et leurs alternatives seront communiquées

par la SNCF et les collectivités pour tenir les usagers au courant.

Des équipes ultraspecialisées de prestataires SNCF, soit une centaine de personnes, travaillent la nuit, le week-end et de façon intense pendant l'été, comme c'était le cas pour la phase 1. « Le temps peut être long en mobilité. Il a fallu convaincre les onze partenaires de ce projet à 500 millions d'euros », commente Franck Leroy, président de la Région Grand-Est, « mais c'est un investissement à long terme ». Une patience nécessaire dont il va falloir faire preuve pendant la durée du chantier avec des itinéraires relayés par les bus ou détournés par Châlons-en-Champagne pour rejoindre Chaumont. L'électrification de la ligne 4 aura balbutié durant 40 ans, il reste trois ans de patience pour ce chantier qualifié du plus grand projet d'ouvrages d'art de la décennie en Grand Est.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Tous engagés. 10^e anniversaire de l'inscription de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine mondial.

Célébrer la Champagne : une année de saveurs et de fierté

En 2025, la Champagne marque un jalon historique : 10 ans d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour marquer cet anniversaire, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a lancé grâce à l'engagement d'Arnaud Lallement, une initiative unique : mobiliser les chefs cuisiniers de la région pour célébrer ce patrimoine exceptionnel à travers des desserts signature.

Sous l'impulsion du chef triplement étoilé et parrain de l'événement, les restaurateurs de Champagne sont invités à créer des desserts mettant en avant un produit phare par saison. Au printemps, la fraise et les fruits rouges seront à l'honneur. L'été sera marqué par les fruits jaunes gorgés de soleil, tandis que l'automne célébrera la gourmandise de la noisette. Enfin, l'hiver se parera des saveurs du chocolat.

Cette initiative vise à sensibiliser les visiteurs et à renforcer la fierté des Champenois. Chaque dessert sera accompagné d'un logo des 10 ans, permettant aux convives, qu'ils soient locaux ou visiteurs de France et d'ailleurs, de s'approprier cette célébration. Les équipes des restaurants seront formées pour expliquer l'importance de cette inscription et la richesse du patrimoine champenois.

« Associer le mot Champagne à la reconnaissance par l'UNESCO nous donne une place particulière et unique. Il faut en être

fier et le faire savoir », déclare Arnaud Lallement. Cette action, simple et accessible, encourage les professionnels à s'approprier cette chance unique et à la partager avec leurs clients qui sont autant d'ambassadeurs de notre patrimoine.

Ainsi, tout au long de l'année 2025, la Champagne sera donc célébrée non seulement dans les verres, mais aussi dans les assiettes, offrant une expérience sensorielle complète et mémorable. Une belle manière de rendre hommage à un territoire riche d'histoire et porteur de savoir-faire multiples.



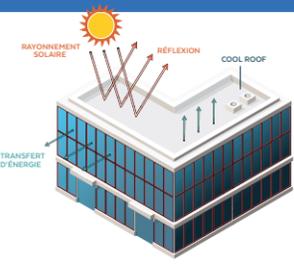


DÉCOR & SOL LAURANT

PRÉSENTE

COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour **RAFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS** TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !



RAYONNEMENT SOLAIRE, RÉFLEXION, COOL ROOF, TRANSFERT D'ÉNERGIE

UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

ÉCONOMIES ASSURÉES

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !



TEMPÉRATURE DE L'AIR: 25°C (APRÈS) vs 70°C (AVANT)

9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36 — dsl-decoration.fr

Patrimoine. La commune d'Asfeld a obtenu le prix régional des « Rubans du patrimoine » pour avoir restauré, en 2022, le clocher de l'église Saint-Didier, classée monument historique. Une première dans les Ardennes depuis le lancement de cette action en 1994.

Asfeld récompensée pour les travaux de rénovation du clocher de son église



Tous les 2 ans au début de l'été, l'église Saint-Didier d'Asfeld est au centre du Festival international de Viole de Gambe en hommage à sa forme unique.

Ayant compris que cet édifice baroque datant du XVII^e siècle et doté d'une architecture unique en France en forme de violon pouvait être un vecteur d'animation et de développement d'attractivité du territoire, la municipalité d'Asfeld a entrepris depuis plusieurs années différents chantiers dans ce lieu de culte. Un effort exemplaire que Samuel Deglaire, le

président du BTP 08, et Pierre Possémé, délégué régional de la Fondation du Patrimoine, ont mis à l'honneur en décembre, fin mars, le prix régional des « Rubans du patrimoine » à Aline Beaujard, la maire d'Asfeld.

Le premier a félicité cette commune « qui considère le patrimoine comme un héritage dont il faut se montrer digne »

ainsi que les entreprises du bâtiment et leurs compagnons pour avoir témoigné de leur savoir-faire tout au long de ce chantier d'envergure. Les travaux ont été officiellement réceptionnés en décembre 2022. Ils consistaient en une réfection générale du clocher. Une intervention réalisée au niveau des charpentes du dôme à huit pans couvert en ardoise et de son campanile. Cette restauration à l'identique des ouvrages en brique et en pierre de taille a été accompagnée de mesures conservatoires pour les bois de charpente en chêne, comprenant notamment le remplacement, de pièces altérées, ainsi qu'un nettoyage du comble afin d'éliminer les sources de contamination.

CINQ ENTREPRISES RÉGIONALES SUR CE CHANTIER

Sur le site, de janvier à décembre 2022, cinq entreprises du BTP parmi lesquelles l'agence rethéloise Stéphane

Colombet (réfection du cadran de l'horloge), les entreprises Varnerot de Betheny (maçonnerie, pierre de taille) et Gourdon de Lavannes (couverture), Art et Technique du bois de Saint-Brice (charpente) et la SAS Haezebrouck de Saint-Memmie, se sont succédées sous la direction du maître d'œuvre, la Sarl L'Archivolte de Pavillons-sous-Bois.

Une campagne de souscription mise en place le 1^{er} février 2022 par la Fondation du Patrimoine avait permis de récolter 43 500 € de dons. Ce qui a eu pour conséquence de verser un montant global de 56 400 € pour cette opération en partie financée par l'État dans le cadre du plan de relance par le biais de la DSIL (à hauteur de 322 700 euros, soit 77 % du total des dépenses) ainsi que par la Direction régionale des Affaires culturelles pour un montant de 135 000 €.

PASCAL REMY

Événement. Pari réussi pour le Centre des Jeunes Dirigeants Ardennais qui a obtenu un sacré succès en invitant à son événement annuel l'auteur, vidéaste, artiste et mentaliste Fabien Olicard.

300 jeunes dirigeants ardennais captivés par Fabien Olicard



Une partie de l'équipe dirigeante du CJD 08 entourant Fabien Olicard au terme de cette soirée captivante.

Il assurait de « révéler votre potentiel avec les secrets de votre cerveau ». Cette promesse a attiré près de 300 acteurs économiques à cette soirée dédiée aux mystères du cerveau. Un événement marquant, rythmé par des interventions et des démonstrations

captivantes.

Clara Lourdelet, Présidente du CJD Ardennes, a pris la parole avec un discours autour du mot « oser ». En introduction, elle a interpellé l'audience avec une question percutante : « Est-ce que vous n'osez pas parce que c'est difficile, ou est-ce

que c'est difficile parce que vous n'osez pas ? » Une réflexion forte qui a donné le ton à la soirée. S'en est suivie une conférence immersive de Fabien Olicard, conférencier de renom et mentaliste suivi par des millions de personnes. Connu pour sa capacité à « mêler psychologie, mentalisme et vulgarisation scientifique », il a captivé l'audience en dévoilant aux acteurs économiques présents comment « biais cognitifs, résistance au changement et mémoire influencent nos comportements et décisions ». Le tout enrichi de démonstrations interactives et époustouflantes qui n'ont pas manqué de surprendre et de laisser l'auditoire parfois médusé et sans voix.

Tout en divertissant, celui qui est l'auteur de huit best-sellers traduits dans treize pays a brillamment illustré les

mécanismes cognitifs qui influencent nos décisions au quotidien. Le Député Lionel Vuibert a ensuite apporté son éclairage sur l'importance des mouvements de dirigeants qui, grâce à leur rayonnement, impactent le territoire.

Rappelons que le CJD est un mouvement d'entrepreneurs engagés, « convaincus que l'on ne naît pas dirigeant, mais qu'on le devient ». Pour cela, ils se forment continuellement afin de mieux diriger leurs entreprises et relever les défis du monde économique. L'association repose d'ailleurs sur un organisme de formation proposant des formats adaptés à chaque besoin : des sessions de deux heures, deux jours et même des parcours de... deux ans.

PASCAL REMY

Salon

Le salon de l'épicerie fine Grand Est à Reims

Pour sa deuxième édition, le salon de l'épicerie fine du Grand Est se tiendra dans le caveau du Champagne Castelnau de Reims le 14 avril prochain. En format court sur une demi-journée, il regroupera les entreprises alimentaires qui transforment ou conditionnent les matières premières régionales à destination des circuits spécialisés. Un moyen de donner de la visibilité aux professionnels qui sont souvent des indépendants. Pour cette édition, la Bourgogne se joint au Grand Est pour compléter l'offre. Le salon est organisé par l'association régionale des entreprises alimentaires de Champagne-Ardenne (ARIA) pour le compte des trois ARIA de la région. « Ce salon n'existe pas ailleurs », explique Jean-Thomas Robichon, directeur de Savourez la Champagne-Ardenne. Nous aidons les entreprises du Grand Est à se développer en les rapprochant des distributeurs ». Un salon qui permet aussi aux exposants de se rencontrer, d'élargir leur zone de chalandise et de valoriser les produits du terroir auprès des professionnels de la gastronomie, mais également des acteurs du tourisme.

Pratique : salon de l'épicerie fine, lundi 14 avril de 8 h 30 à 15 heures, 9 rue Gosset à Reims.

MBP

Social

CAP SAM BP en liquidation judiciaire

Comme évoqué dans notre numéro 8116, la menuiserie carolomacérienne CAP SAM (105 salariés, 7 millions d'euros de chiffre d'affaires) a été mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Paris le lundi 24 mars. La société bénéficie toutefois d'un maintien d'activité durant deux mois, ce qui lui permet de finaliser ses chantiers et de recouvrir un maximum de créances d'ici le 23 mai. Un délai d'un mois a aussi été ouvert pour le dépôt de dossier de candidatures de reprise de l'outil de production par d'éventuels repreneurs. L'actuel directeur du site, Julien Dubal et un investisseur extérieur au département se sont déjà positionnés auprès de CDF Associés, mandaté par le tribunal consulaire pour traiter ce dossier.

Julien Dubal a pour sa part l'objectif de redémarrer à partir du carnet de commandes actuel avec une trentaine de personnes. « Étant dans l'entreprise, je sais ce qui peut être fait pour sauver cette PME et prendre un virage différent et plus rapide que ce qui a été fait jusqu'alors par Oxxo Evolution. Avec une structure adaptée et une gestion plus rigoureuse des chantiers, l'entreprise est en mesure de gagner de l'argent », appuie-t-il.

PR

Label

Rachi de Troyes, candidat au label Patrimoine européen

Rachida Dati, ministre de la Culture, a déposé la candidature de l'institut Rachi de Troyes auprès de la Commission européenne pour l'obtention d'un label européen. Rachi (1040 - 1105), né et mort à Troyes, est un penseur universel et une figure emblématique de la ville qui incarne les valeurs d'égalité femmes-hommes, de tolérance et de promotion de la liberté d'expression. François Baroin, maire de Troyes, salue cette candidature qui a préalablement donné lieu à la création d'un groupement d'intérêt public en juin 2023. Présidé par Nicolas Honoré, maire-adjoint, le GIP a été fondé par la Ville de Troyes, le Consistoire central, le Département de l'Aube, la Région Grand Est et l'État via la préfecture de l'Aube pour faire rayonner la mémoire de Rachi à l'échelle européenne.

MBP

En bref

Les chefs d'entreprise au cœur du Festival des Entrepreneurs

Avec la première édition du Festival des Entrepreneurs, les 14 et 15 mai prochains, la CCI Marne Ardennes affiche clairement ses ambitions : inspirer des rencontres pour construire l'avenir. Au regard d'une programmation qui sort des sentiers battus, tous les entrepreneurs trouveront les meilleures raisons de participer à ce FDE #1.

La CCI Marne Ardennes lance donc sa première édition du Festival des Entrepreneurs, les 14 et 15 mai à Reims.

Un événement qui se veut d'un nouveau genre, rassembleur, disruptif. Avec des tables (rondes !), des conférences (dynamiques !), des échanges (informels !). Où les idées et les expériences se croisent et se multiplient. Où chaque rencontre, même improbable, est susceptible de dessiner un nouvel horizon professionnel, pour illustrer au plus près la philosophie du festival : inspirer, connecter, faire grandir.

Des invités de talent

Au cours de ces deux journées - qui s'annoncent palpitantes -, des ateliers et des conférences animés par des intervenants locaux et des partenaires du festival viendront approfondir des sujets clés liés à l'entrepreneuriat. Parmi ces invités d'honneur qui parleront de leurs expériences respectives et partageront leur(s) vision(s) de l'entreprise, citons notamment Julien Sauvage (directeur général du Cabaret Vert à Charleville-Mézières), Bruno Forget (commissaire général de la Foire de Châlons), Jean-Pierre Caillot (président du Stade de Reims).

Le FDE accueillera également, le mercredi 14 mai après-midi, Alice Lhabouz, autour de la thématique « Financement & investissement - Propulser son activité ». Considérée comme l'une des femmes les plus influentes de la finance en France, Alice Lhabouz - que le grand public connaît comme membre du jury de l'émission « Qui veut être mon associé ? », sur M6 - est la fondatrice de Trecento Asset Management. Pionnière de la gestion d'actifs dans des secteurs aussi innovants que la santé, la robotique, l'intelligence artificielle, elle incarne une réussite exceptionnelle dans un domaine encore largement dominé par les hommes.

A venir écouter... sans modération.

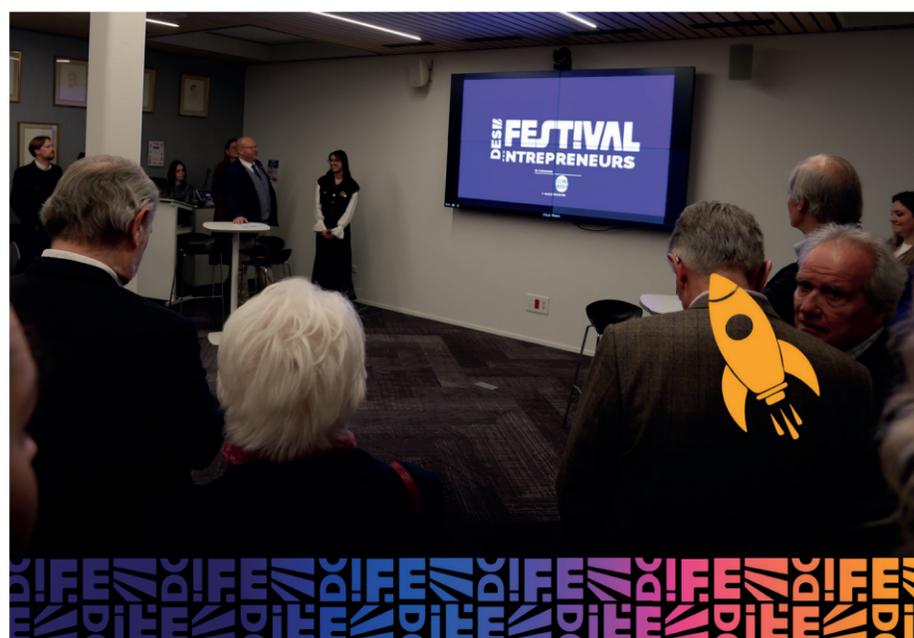
Des conférences, des ateliers, et bien plus encore !

Au-delà des conférences (contenu inspirant) et des ateliers (contenu apprenant), le FDE proposera aussi :

- le Banquet des entrepreneurs (contenu régaland), mercredi et jeudi à l'heure du déjeuner, ou comment échanger en toute convivialité et décontraction pour partager des expériences... sur le pouce ;

- les Balades (contenu animant), témoignages, parcours et stratégies d'entrepreneurs locaux, à écouter sur la radio du festival ;
- la Garden Party (contenu entraînant), le jeudi soir, apothéose 'électrisante' du FDE, avec DJ sets à la clé.

Soit autant d'occasions de faire des rencontres inspirantes, de dynamiser son réseau, de dénicher des opportunités professionnelles, ou tout simplement de trouver des solutions concrètes pour booster son activité et faire évoluer son entreprise.



Leaders, le FDE est pour vous !

Le Festival des Entrepreneurs s'adresse notamment aux chefs d'entreprise, responsables, dirigeants, artisans, commerçants, indépendants... ayant déjà une expérience professionnelle confirmée et qui ont montré leurs qualités de leaders. Bien implantés, forts de solides réseaux, moteurs dans leur domaine d'activité, ce sont de véritables chefs d'orchestre. Ils donnent l'exemple, la direction à suivre, bref, le « la » de leurs entreprises. Leur expérience et leur savoir-faire sont des atouts majeurs dans leurs prises de décisions. Ils font preuve d'un charisme qui invite à les suivre dans l'aventure entrepreneuriale.

Les nombreux thèmes d'une programmation riche, multiple et alléchante doivent interpeller ces chefs d'entreprise. Exemples non exhaustifs : « La communication digitale, votre super alliée pour propulser votre business ! » (14 mai - De 9 h à 12 h) ; « Bilan carbone & RSE : anticipez les défis de la transition écologique » (15 mai - De 14 h à 18 h) ; « IA et automatisation : révolutionnez votre gestion financière ! » (14 mai - De 14 h à 18 h) ; « Cyberdéfense : anticipez, protégez et sécurisez votre entreprise » (14 mai - De 9 h à 12 h)...

Voilà aussi l'objectif du Festival des Entrepreneurs : sensibiliser les entrepreneurs aux enjeux actuels, leur proposer des outils et un réseau d'experts pour préparer et faciliter les transitions auxquelles ils sont confrontés. Et c'est bien à Reims que cela se passe.

DES// FESTIVAL ENTREPRENEURS

Un événement
CCI MARNE ARDENNES
1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Infos pratiques

Adresse du festival

CCI Marne Ardennes, RaCCIne - 12, rue André Huet - 51100 Reims

Contact

Courriel : contact@fde-cci.fr

Site web : www.festivaldesentrepreneurs-cci.fr

Horaires

Le 14 mai, de 8h30 (ouverture des portes) à 21h.

Le 15 mai, de 8h30 (ouverture des portes) à 22h30.

Début des conférences à 9 h.

Billetterie

- « **Ambitieux** » : 1 jour = 5 € ; 2 jours = 7 €, disponible jusqu'au 13 mai.

- « **Audacieux** », tarif valable uniquement les 14 et 15 mai

(sur place ou en ligne) : 1 jour = 7 € ; 2 jours = 10 €.

ABONNEZ-VOUS !

Matot Braine

PETITES AFFICHES

➔ 52 NUMÉROS DES PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

+ VERSION NUMÉRIQUE

+ HORS-SÉRIES



NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour 1 an au prix de 120 €

Règlement par chèque ou virement

Offre valable jusqu'au 31/12/2025

Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet : <https://matot-braine.fr>

Sur notre site, vous retrouverez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d'informations quotidiennes, et d'informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Marne, de l'Aube, des Ardennes et de l'Aisne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.



Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

RCS : _____ Code APE : _____

Signature : _____

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À : Petites Affiches Matot Braine Service Abonnement - 46, Boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. 03 26 08 38 26 - Fax 03 26 91 18 12 - abonnement.pamb@legalnet.org - www.matot-braine.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

PETITES AFFICHES
Matot Braine

+1,2%

En février 2025, la production rebondit dans la fabrication d'« autres produits industriels » (+1,2 % après -0,4 %) et plus fortement dans la fabrication de biens d'équipement (+3,1 % après -3,2 %). Elle accélère dans les matériels de transport (+3,2 % après +1,1 %) : elle rebondit dans les « autres matériels de transport » (+4,1 % après -2,4 %) et ralentit dans l'industrie automobile (+1,8 % après +7,2 %). À l'opposé, elle baisse de nouveau dans les industries extractives, énergie, eau (-2,2 % après -0,1 %), la cokéfaction et le raffinage (-6,9 % après -2,1 %) et les industries agro-alimentaires (-0,2 % après -0,1 %). (INSEE)

-1,9%

La production cumulée des trois derniers mois (décembre 2024 à février 2025) est inférieure à celle des trois mêmes mois de l'année précédente dans l'industrie manufacturière (-1,9 %) comme dans l'ensemble de l'industrie (-1,0 %). Sur cette période, la production est en nette baisse dans la fabrication d'« autres produits industriels » (-2,2 %), en particulier dans la métallurgie (-5,2 %), la chimie (-5,4 %), et les industries du caoutchouc, du plastique et des autres produits minéraux non métalliques (-5,3 %). Elle baisse aussi clairement dans la fabrication de matériels de transport (-5,7 %), notamment dans l'industrie automobile (-10,7 %). (INSEE)

-16,6%

Dans un contexte de très forte hausse des prix de l'énergie entre 2021 et 2023, les branches intensives en énergie ont été particulièrement exposées à la hausse de leurs coûts de production, ce qui a contribué à une baisse de leur production. La production des trois derniers mois (décembre 2024 à février 2025) reste en net retrait par rapport à celle du deuxième trimestre 2021 (dernier trimestre avant que les prix de l'énergie n'augmentent fortement), notamment dans la sidérurgie (-23,6 %), la fabrication de verre et articles en verre (-17,4 %), la fabrication de produits chimiques de base (-16,6 %) et la fabrication de pâte à papier, papier et carton (-14,0 %). (INSEE)

La Bourse

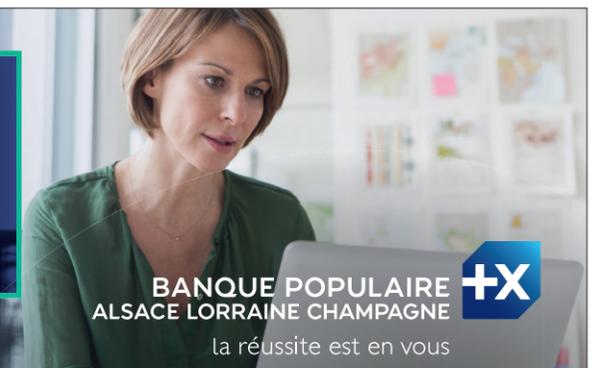
E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiée au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



COTATIONS AU 04/04/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	7 598,98	- 5,38%
SBF 120	5 754,40	- 5,34%
Nikkei	34 735,93	- 8,66%
Dow Jones	40 545,93	- 4,79%
Eurostoxx 50	5 113,28	- 5,51%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0987	+ 2,05%
Livre Sterling	0,8489	+ 1,88%
Yen	159,82	- 1,58%
Dollar/Yen	145,43	- 3,59%

SWAPS

Euribor 5 ans	2,210	- 0,226
Euribor 10 ans	2,489	- 0,201

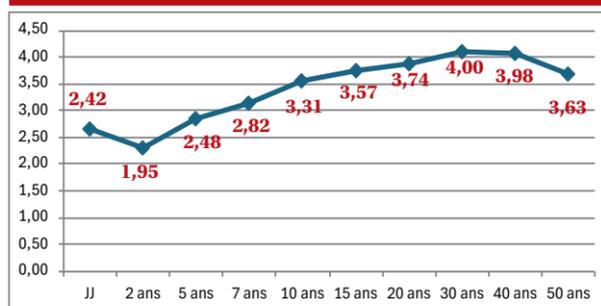
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	2,416	- 0,001
Euribor 1 mois	2,341	- 0,017
Euribor 3 mois	2,323	- 0,046
Euribor 6 mois	2,259	- 0,116
Euribor 12 mois	2,235	- 0,111

FRANCE ÉTAT

BTAN 2 ans	1,954	- 0,240
BTAN 5 ans	2,478	- 0,238
OAT 7 ans (TEC 10) OAT 10 ans	2,819	- 0,207
OAT 30 ans	3,309	- 0,162
OAT 50 ans	4,004	- 0,110
	3,627	- 0,073

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	24,85	+ 0,11
BNP PARIBAS	73,70	+ 0,24
CARREFOUR	13,51	- 0,02
CRÉDIT AGRICOLE	16,47	+ 0,24
EXEL INDUSTRIES	37,80	- 0,12
L.V.M.H.	542,90	- 0,15
LAURENT-PERRIER	99,00	- 0,04
MICHELIN	32,00	+ 0,01
NEXANS	90,25	- 0,13
KERING	177,58	- 0,25
HAULOTTE-GROUP	2,48	- 0,07
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	42,54	- 0,27
RENAULT	45,54	- 0,03
SAINT-GOBAIN	88,64	+ 0,03
SANOPI-AVENTIS	99,72	+ 0,06
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	38,58	+ 0,42
VALLOUREC	16,34	- 0,01
VEOLIA	32,60	+ 0,20
VINCI	117,75	+ 0,18
VANKEN-POMMERY	11,90	- 0,10

EMPRUNTS D'ÉTAT JAPON USA EURO

JJ	0,43	4,42	2,42
2 ans	0,61	3,54	1,79
5 ans	0,78	3,59	2,09
10 ans	1,16	3,91	2,53
30 ans	2,26	4,37	2,93

Rapport du CCSF sur les évolutions liées au nouveau statut de l'entrepreneur individuel

Le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) vient de remettre au ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, son rapport sur « les évolutions liées au nouveau statut de l'entrepreneur individuel », une question qui touche directement un nombre croissant de professionnels en France. En effet, à la fin de l'année 2024, ce sont 7,1 millions d'entrepreneurs individuels qui sont immatriculés, un chiffre en forte croissance. Ce rapport s'inscrit dans une dynamique de réflexion et de proposition sur l'accompagnement de cette catégorie en pleine expansion, et sur les défis auxquels ces entrepreneurs font face dans un environnement économique en constante évolution.

Dans sa lettre de mission du 5 juillet 2024, le Ministre avait demandé au CCSF d'examiner les évolutions du nouveau statut d'entrepreneur individuel (EI) introduit par la loi n° 2022-172 du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante, dite loi API, en matière d'accès aux services bancaires ainsi qu'au crédit bancaire, notamment en évaluant les renoncements accordés par les EI, en faveur de leurs créanciers professionnels, au principe de séparation des patrimoines personnel et professionnel, ainsi qu'en analysant le parcours des EI en situation de surendettement et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Pour répondre au Ministre, le CCSF a constitué un groupe de travail composé, notamment, de ses membres représentant les professionnels du secteur bancaire et les clientèles de professionnels. Le CCSF a également invité à participer à ce groupe de travail des représentants des ministères concernés (ministère en charge de l'Économie et des Finances et ministère de la Justice) et des parties prenantes intéressées, parmi lesquelles la Banque de France, le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce et le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires.

Les constats et conclusions de ce groupe de travail ont donné lieu à un rapport adopté à l'unanimité lors du Comité plénier du CCSF du 25 mars 2025.

Dans ce rapport, le CCSF souligne, de manière liminaire, que ses constats et conclusions doivent être mis en perspective avec le fait que 2023 aura été la première année pleine d'application de la loi API, ce qui ne permettait pas de disposer du recul nécessaire sur certains sujets.

La suite sur : www.banque-france.fr/fr/communiqués-de-presse/rapport-du-ccsf-sur-les-evolutions-liees-au-nouveau-statut-de-l-entrepreneur-individuel-un-sujet-cle

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

La suppression des CESER votée par la Commission spéciale Simplification de la Vie Economique

CESER. La Commission spéciale de l'Assemblée Nationale a voté, dans le cadre de la loi de simplification de la vie économique, la suppression de quelques organismes jugés inutiles et coûteux, dont celle de l'ensemble des CESER. Cette loi est abordée dès le 8 avril en séance plénière.

Les CESER n'ont pas que des amis en politique et les tentatives pour les faire disparaître sont assez nombreuses et remontent à une quinzaine d'années. L'un des opposants les plus assidus et partisan de la disparition de ces assemblées consultatives, placées auprès des conseil régionaux, est le Sénateur Jean-Louis Masson, par ailleurs conseiller régional RN du Grand Est. Celui qui est à l'origine d'une demi-douzaine de propositions de loi, les deux dernières en 2018 et 2023, juge ainsi les CESER : « Ils n'ont qu'un rôle consultatif auprès des instances politiques de la région et ne rendent que des avis dont en général personne ne se soucie. En fait, ils jouent le rôle de mouche du coche et cela d'autant plus facilement que n'étant pas élus, ils n'ont de comptes à rendre sur la pertinence de leurs avis ».

Plus récemment, en novembre 2024, Éric Ciotti, Député et Président de l'Union des Droites pour la République, dépose à son tour une proposition de loi visant à supprimer le CESE et les CESER, avec cet argumentaire principal : « Manifestement, le CESER ne sont pas parvenus ni à se donner un crédit technique ni à forger une légitimité démocratique. Leur suppression contribuerait à simplifier le millefeuille territorial avec pour corolaire des économies non négligeables sur les frais de gestion des institutions régionales ».

UN VOTE EN COMMISSION POUR LA SUPPRESSION DES CESER

C'est le 24 mars dernier que l'avenir des CESER a pris une tournure plus sérieuse. Ce jour-là, la commission spéciale de l'Assemblée Nationale, chargée d'examiner le projet de loi de simplification de la vie économique, vote un certain nombre d'amendements visant la suppression de plusieurs organismes, agences, conseils, observatoires ... Dont celle des CESER. La commission argumente : « En période de restriction budgétaires, la suppression des CESER permettrait d'économiser des fonds publics significatifs estimés entre 50 et 60 M€ pour l'ensemble des régions ».



Le budget du CESER Grand Est ne représente que 0,08% du budget du Conseil régional.

Déclaration prémonitrice ou indiscretion fortuite ? Certains propos du discours, introductif à la séance plénière du CESER Grand Est, le 20 mars dernier, sonnent comme une défense anticipée de l'assemblée consultative. En quatre temps, quasiment en fin de discours, Marie-Claude BRIET-CLEMENT y affirme tour à tour l'utilité du CESER : « Les restrictions budgétaires ne doivent pas justifier la remise en cause des services essentiels à la cohésion sociale, territoriale et économique et hypothéquer leur survie ».

Sa place dans la démocratie participative : « Je ne peux, dans ce cadre, passer sous silence la même logique qui conduit certains à remettre en cause l'existence des CESER et d'autres instances de la démocratie participative au nom de la nécessité d'économies budgétaires, et d'une gabegie supposée réalisée par ces organisations ».

Un CESER porteur d'une gestion rigoureuse « Vision outrancière en ce qui concerne le CESER Grand Est,

puisqu'outre le fait que le budget qui lui est alloué ne représente que 0,08% du budget de la Région, le CESER a une gestion exemplaire et rigoureuse des fonds publics qui lui sont confiés : réfaction des indemnités en cas d'absences, augmentation de la part des réunions en visioconférence, limitation d'accès aux prestations extérieures, sobriété de l'ensemble des dépenses ... Tous ces efforts ont notamment conduit à une diminution de 27,5% des dépenses de fonctionnement du CESER ces cinq dernières années, alors même que de nouvelles missions nous ont été confiées par le législateur, notamment en matière d'évaluation des politiques publiques et d'études prospectives territoriales ».

La suppression des CESER, démagogie et populisme : « La volonté affirmée de voir supprimer ces organisations s'appuie sur des raccourcis démagogiques et sont constitutifs de positionnements populistes ». La Présidente sentait-elle arriver le vent du boulet ? L'examen de la loi de simplification de la vie écono-

mique débutera le lundi 8 avril à l'Assemblée Nationale.

LA MAJORITÉ DES PRÉSIDENTS DE RÉGION SOUTIENNENT LES CESER

L'annonce d'une éventuelle suppression des CESER a fait réagir les Présidents des Conseil régionaux. La majorité, dont Franck Leroy pour le Grand Est, s'est exprimée contre. Pour autant certains signataires de cette motion précisent : « Nous appelons à rétablir les CESER sans refuser un débat sur la réforme de leur composition et de leur fonctionnement pour en renforcer la légitimité ».

Le CESER Grand Est compte 180 membres, issus du monde de l'entreprise, des organisations syndicales, des associations et de personnalités qualifiées. C'est l'un des CESER disposant de la plus forte représentation, derrière ceux de l'Ile-de-France et de l'Auvergne-Rhône-Alpes (190 membres) et devant ceux de l'Occitanie et des Hauts-de-France (170 membres). Son budget 2025 est de

3,3 M€, selon le discours de sa Présidente (citation ci-dessus).

Le CESER Grand Est a émis une quinzaine d'avis, motions ou contributions en 2024 (budget, modification de schéma, analyse financière, lycée du futur, UE et territoires, transition modificative, mobilités, transfrontalier, agriculture et forêt ...). Le CESER a rendu public, le 3 avril, une motion de soutien signée par 68 organisations de la société civile du Grand Est.

Ce petit coup de chaud, en attendant le vote de l'Assemblée Nationale, aura peut-être eu le mérite de porter un éclairage sur une institution, le regard de la société civile organisée sur les politiques régionales, mal connue. Pour preuve ce sondage organisé par la Gazette des Communes auprès de près de 1 400 fonctionnaires territoriaux, sur la suppression des CESER. Résultat : 50% ne se prononcent pas, 21% sont contre et 29% pour.

GÉRARD DELENCLOS

Budget. Marqué par la résilience et face à un contexte incertain, en 2025, le Département de l'Aube priorise l'action sociale.

Un budget pragmatique et solidaire



515 pages de rapports de commission examinées pour une enveloppe de 457 millions d'euros.

Le Conseil départemental de l'Aube vote un budget de 457,2 millions d'euros. Un budget construit avec résilience face à la contraction de ses recettes et à l'augmentation des dépenses obligatoires imposées par l'État, constatant « *un éparpillement démocratique préjudiciable à l'efficacité de l'action dans un contexte anxigène est très préoccupant* ». Avec 256 millions d'euros, le principal poste de dépense est dédié à l'action sociale avec cette volonté de prioriser l'accompagnement des Aulois de la naissance à la dépendance. Les routes et les transports représentent une enveloppe de 49 millions d'euros. 57 millions d'euros financent les services généraux

et 30 millions d'euros vont à l'éducation et 51 millions à la sécurité, la culture, la jeunesse, les sports et loisirs. Un budget qui contribue également à l'aménagement des territoires, l'habitat, l'environnement. Le département soutient les projets des collectivités et autres organismes avec des subventions d'équipement pour un montant global de 24,2 millions d'euros, soit 28 % des dépenses d'investissement.

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

« *La santé, avec l'autonomie, est un défi majeur pour nos concitoyens pour le maintien à domicile* ». Un budget de 110 millions d'euros doit contri-

buer à anticiper les conséquences du vieillissement de la population par l'adaptation du domicile et le soutien aux SAAD, services d'accompagnement et d'aide à domicile.

Le Plan Santé se poursuit aussi avec la mise en place du Médico-bus, bus destiné à pallier les déserts médicaux en ruralité en se déplaçant dans les communes et la mise en place de cabine de téléconsultation dans les Ehpad. En parallèle, le Département agit pour attirer le personnel de santé dans l'Aube avec le dispositif d'hospitalité Osez l'Aube, les bourses aux infirmiers libéraux. C'est aussi la création de maisons de santé dont dix ont été ouvertes en 2024 pour un montant moyen de 250 000 € par établissement. Dans les nouveautés, une mutuelle à laquelle cotise le Département permettra de proposer aux plus démunis d'avoir une couverture médicale à tarif négocié.

Avec 48 millions d'euros pour la protection de l'enfance et la famille, le département s'attache à poursuivre le schéma départemental de l'enfance élaboré en 2023 avec les acteurs du Pôle des solidarités. Déjà quatre maisons des 1000 premiers jours de l'enfant ont été ouvertes en 2024. D'autres actions comme l'aide sociale à l'enfance, le centre départemental de l'enfance pour les enfants confiés au Département et les établissements d'accueil d'ur-

gence s'inscrivent dans ce budget. « *Nous héritons du résultat de carences fortes dans la parentalité, mais nous répondrons toujours présents* », souligne Philippe Pichery.

« *Lucidité, volonté, courage et pédagogie* », caractérisent ce budget départemental 2025. Avec un niveau de pauvreté supérieur au national, le Conseil départemental vote un budget raisonné et prudent. Cette fragilité sociale exempte l'Aube du remboursement de la dette française compte tenu de son indice de fragilité sociale conjugué au potentiel fiscal pour rembourser la dette de la France (Dilico). « *Une bonne nouvelle au milieu d'autres*

qui assombrissent l'avenir », commente le président Pichery, comme la perte de recette liée à la TVA qui remplace les recettes sur le foncier bâti, affectées aux communes et intercommunalités après la suppression de la taxe d'habitation, et dont le montant est loin d'être équivalent comme cela avait été présenté. « *Aujourd'hui le tiers des Départements ne savent pas comment se financer, dans l'Aube, notre faible endettement nous permet de soutenir l'investissement. C'est important. L'investissement, c'est la société de demain* ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Budget. Les conseillers départementaux ardennais se sont réunis pour l'examen et l'adoption du compte administratif 2024 permettant le vote du Budget 2025.

« Il faut que l'on retrouve des marges de manœuvre »

C'est la première décision modificative du budget de l'année survenue depuis l'adoption du projet de loi de Finances, mettant fin à plusieurs semaines d'incertitudes pour les collectivités locales. Mais malheureusement, selon Noël Bourgeois « *elle n'apporte rien aux Départements en matière de recettes nouvelles, bien au contraire*... « *C'est une contribution au redressement des finances de l'Etat qui nous est demandée et d'autres dispositions viendront, en 2025, de nouveau alourdir nos dépenses ou nous priver de recettes supplémentaires* », appuie-t-il. Ceci car les dotations de l'Etat devraient être stables en 2025 alors que les Départements devront « *faire face à des charges supplémentaires tout en veillant à préserver un service public de qualité* ». Notons toutefois que les Ardennes, après avoir bataillé fermement, ont perçu en 2024 un apport de 5,1 M€ du Fonds de sauvegarde.

Ce qui est loin de compenser les dépenses supplémentaires liées à la

prise en charge des enfants confiés au titre de l'aide sociale ainsi que les mesures et prestations aux personnes âgées et en situation de handicap dont les crédits inscrits s'élèvent respectivement à 1,9 M€ et 7,75 M€.

« *Face à ces charges nouvelles, l'Etat nous donne généreusement la possibilité d'augmenter pendant 3 ans le plafond des droits de mutation de 0,5 point maximum. Un geste qui ne lui coûte rien et ne permettra pas à notre collectivité, loin s'en faut, d'absorber les dépenses nouvelles qui nous sont imposées sans négociation et, bien évidemment, sans compensation* », insiste Noël Bourgeois.

« FAIRE DES CHOIX ET DES SACRIFICES »

Et le Président du conseil départemental de compléter ainsi le tableau : « *la mobilisation toujours plus grande de nos ressources par des décisions unilatérales de l'Etat va nous obliger très rapidement à faire des choix, des sacrifices et ça nous ne pouvons l'accepter.*

Nous sommes arrivés au bout d'un système sur le financement des collectivités départementales. Devrons-nous sacrifier l'aide sociale aux plus démunis, abandonner nos communes en réduisant notamment l'ingénierie départementale, laisser nos routes se dégrader, renoncer à accompagner les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance, stopper notre plan ambition collège, abandonner nos projets structurants sur nos bases de loisirs, sur la Maison départementale des sports, laisser nos bâtiments à l'abandon ?

Il en appelle donc plus que jamais à la représentation nationale pour qu'une véritable péréquation verticale soit mise en place à partir de critères objectifs de pauvreté afin de soutenir les plus fragiles. « *C'est à ce prix que des Départements comme le nôtre pourront à nouveau retrouver des marges de manœuvre et éviter de faire des choix, au détriment de nos concitoyens et de notre patrimoine* ».

Dans ce contexte, le CD 08 a dégagé un excédent disponible de 24,3 M€ en

résultat de clôture de l'exercice 2024. « *Ce qui peut paraître une somme conséquente est en réalité en nette baisse par rapport à 2023 car nous avons perdu 9 M€ en un an. Tous les dispositifs engagés unilatéralement par l'Etat et sans aucune concertation nous ont coûté 19,6 M€ supplémentaires, seulement compensés par moins de deux millions d'euros. On peut mesurer l'impact important de ces décisions* ». Le Département a toutefois décidé de continuer d'investir dans des opérations liées au tourisme, à l'extension de la maison des sports de Bazeilles et au plan collèges.

Mais 2025 amène la collectivité à tendre le dos en raison des charges nouvelles déjà dévoilées et qui alourdiront encore ses comptes. Avec, depuis le 1^{er} janvier, une hausse de 3 points du taux de cotisation employeur à la CNRACL (Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales), ou encore la revalorisation, le 1^{er} avril, de 1,7 % du RSA, soit une charge supplémen-

taire de 1 M€ pour la collectivité. Le gel de la TVA va, par ailleurs, priver le Département de sa principale dynamique de ressources (moins 3 millions d'euros). Des recettes qui seront aussi diminuées par la baisse des DMTO (Droits de mutation à titres onéreux). Tout cela alors que rien n'indique que le Fonds de sauvegarde sera reconduit en 2025.

En raison de ces contraintes supplémentaires, la colère gronde au sein des assemblées départementales. « *Nous sommes arrivés au bout d'un système sur le financement de nos collectivités. Il y a urgence* ». Lors d'un récent séminaire tenu à Beauvais, la majorité des Départements ont menacé de ne plus financer toutes les charges nouvelles non compensées. « *Cette fronde qui commence à monter va peut-être commencer à faire réfléchir l'Etat* », espère le président de l'entité ardennaise, inquiet aussi du déficit colossal de l'Etat.

PASCAL REMY

Industrie. Une convention de Territoires d'industrie « Nord Ardennes » vient d'être signée pour une durée de deux ans entre l'Etat, l'UIMM, le Medef et quatre collectivités locales. Une quinzaine de mesures sont d'ores et déjà ciblées pour être concrétisées sur le terrain.

Le secteur Nord Ardennes retenu « Territoires d'industrie »



Boris Ravignon, président d'Ardenne Métropole, Jeff Dubreuil, sous-préfet, Anna-Lisa Vanderpoorte, la cheffe de projet et Thierry Ducoffe, président du Medef dans les Ardennes.

industrie dans l'emploi local (près de 25 %), nettement supérieure au taux national.

Le dispositif mis en place par l'Etat prévoit de mettre l'accent sur une stratégie de relance en favorisant le développement industriel durable avec des opérations en cohérence avec les besoins du terrain.

Sur ce pôle industriel, bon nombre de PME et TPE avaient déjà fait preuve de résilience en entreprenant leur reconversion économique et une modernisation de leurs outils de production. D'autres ont su se tourner vers des secteurs de pointe comme l'aérospatial, l'énergie ou l'armement.

UN PLAN D'ACTION

Face aux défis liés à la modernisation des industries, quatre axes prioritaires seront mises en place dans le cadre de ce dispositif : lever les freins du recrutement en essayant par exemple de former les 7 000 mineurs déscolarisés et qui n'ont pas d'emploi afin de leur mettre le pied à l'étrier, faire de ce territoire un écosystème ambitieux et innovant, accélérer la transition écologique et numérique et mobiliser un foncier industriel adapté à ces différents enjeux.

Ce plan d'action a été lancé sous la coordination d'une cheffe de projets dédiée, Anna-Lisa Vanderpoorte, et du binôme composé par Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières et président d'Ardenne Métropole et Thierry Ducoffe, président du Medef ardennais. Première opération concrète : treize entreprises locales, désireuses d'améliorer leur efficacité énergétique vont bénéficier d'une enveloppe financière de 600 000 euros obtenue auprès de l'Ademe (dont 75 % d'aides publiques) pour leur permettre de s'engager dans la décarbonation. Des diagnostics de performance liés à la RSE seront par ailleurs proposés aux PME voulant se positionner sur ce créneau.

CYBERSÉCURITÉ, IMPRESSION 3D, ÉCONOMIE CIRCULAIRE...

Autres projets : la création d'un écosystème de formation et d'accompagnement dans le domaine de la cybersécurité industrielle, projet qui ambitionne de se positionner comme une structure en satellite du Campus Cyber mis en place par le président de la République à La Défense en 2022. Les Ardennes disposent déjà d'une filière de forma-

tion Bac +5 dans ce domaine au Campus Sup Ardennes où des dirigeants et leurs collaborateurs peuvent lors de stages être formés pour prévenir les risques et réagir efficacement en cas d'attaque. Autres engagements à suivre : l'accompagnement de chefs d'entreprises vers l'industrie 5.0 et l'affirmation stratégiques du rôle clé de l'école d'ingénieurs EISINe comme acteur des transitions industrielles et technologiques ou encore la valorisation et la promotion de l'offre ardennaise en impression 3D par une action de marketing territorial. « C'est une belle opportunité pour maintenir notre économie à son plus haut niveau et aider les entreprises à préparer leur futur. Il faut maintenant que l'on aille chercher les fonds nécessaires pour concrétiser nos différentes actions imaginées », indique Thierry Ducoffe. Alors que Boris Ravignon se félicite lui aussi de l'existence d'un outil qui va permettre de « booster des équipements et des plateformes tout en accélérant la coopération entre les collectivités locales et les chefs d'entreprises ».

PASCAL REMY

430 entreprises industrielles, 12 430 salariés et leader français dans les activités de forges et fonderies. Le secteur géographique Nord Ardennes méritait bien de faire partie des 183 territoires labellisés « Territoires d'industrie », porté conjointement par la direction générale des entreprises (DGE) et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, et qui vise, par cette

démarche, à développer et renforcer la compétitivité de bassins industriels français.

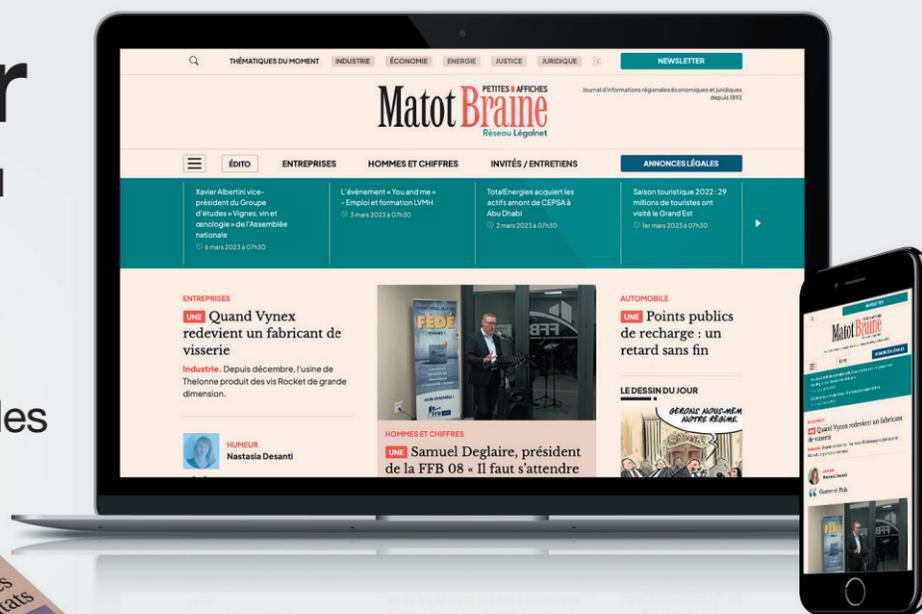
Cette zone connue pour sa forte identité industrielle s'étend sur quatre EPCI : la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, Ardenne Rives de Meuse, Vallées et Plateau d'Ardennes et les Portes du Luxembourg. Elles englobent une forte concentration d'entreprises. Avec notamment une part de l'in-

Retrouvez l'intégralité de votre journal

sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✔ Informations économiques et juridiques
- ✔ Contenu web exclusif
- ✔ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



matot-braine.fr

Opinions

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGION GRAND EST

Droits de douane américains : la Région Grand Est appelle l'Union européenne à une réponse forte et coordonnée

Face à l'annonce par le Président des États-Unis de nouveaux droits de douane allant jusqu'à 20 % sur les produits européens, la Région Grand Est exprime sa vive préoccupation et appelle l'Union européenne à une réaction à la hauteur des enjeux.

Ce tournant protectionniste, justifié par une logique de réciprocité fallacieuse, risque d'avoir des conséquences économiques majeures. Il met en péril des filières d'excellence, des emplois industriels et des relations commerciales fondées sur la confiance et l'intérêt mutuel.

Le Grand Est est en première ligne. Notre région réalise près de 5,4 milliards d'euros d'exportations annuelles vers les États-Unis, soit près de 8 % de notre commerce extérieur.

Plusieurs secteurs stratégiques sont directement exposés :

- L'industrie pharmaceutique, avec des sites comme Lilly à Fegersheim, dont la quasi-totalité de la production est destinée au marché américain ;
- La filière automobile, en particulier en Moselle où plus de 20 % des exportations visent les États-Unis ;
- Les vins et spiritueux, notamment le

Champagne et les vins d'Alsace, pour lesquels, avec près de 30 millions de bouteilles expédiées en 2024, les États-Unis constituaient, jusque-là, un marché d'export en croissance et particulièrement important.

- La métallurgie et les biens d'équipement,

européenne à engager un dialogue constructif avec les États-Unis d'Amérique, avec fermeté, unité et discernement. L'Europe doit rester unie face à la tentative de division et affirmer sa souveraineté économique.

Dans le même temps, nous réaffirmons notre attachement aux liens de confiance qui nous unissent aux groupes américains implantés dans le Grand Est. Ces coopérations industrielles et scientifiques sont une richesse que nous voulons préserver.

Si cette nouvelle donne douanière vient à perdurer, la Région Grand Est soutiendra les acteurs de ses filières exportatrices dans la recherche et la consolidation de nouveaux débouchés.

Dans un monde traversé par des bouleversements majeurs, nous avons besoin de partenaires, pas d'adversaires. De règles équitables, pas de barrières. De dialogue, pas de confrontation.

« Le Grand Est est prêt à agir avec le Gouvernement et l'Europe pour défendre ses filières. Mais nous tendons aussi la main à ceux qui, aux États-Unis, savent que nos destins économiques sont liés. » — Franck Leroy, Président de la Région Grand Est.

« Dans un monde traversé par des bouleversements majeurs, nous avons besoin de partenaires, pas d'adversaires. De règles équitables, pas de barrières. De dialogue, pas de confrontation. »

pilier industriel du territoire.

Si les droits de douane annoncés par Washington devaient s'appliquer à l'ensemble des exportations régionales, ce sont plus d'1 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel qui pourraient être compromis, avec des conséquences graves pour l'emploi et l'investissement sur nos territoires. Mais nous refusons de céder au fatalisme ou à l'escalade.

LES GUERRES COMMERCIALES NE FONT QUE DES PERDANTS

La Région Grand Est appelle l'Union euro-



L'heure de vérité

Passés le choc et la sidération liés aux annonces démentielles du Président américain de taxer fortement et à des niveaux divers les produits à l'importation aux États-Unis, l'heure est à la riposte.

Si les marchés financiers américains et européens ont immédiatement et fortement réagi à la baisse face aux risques que fait peser cette augmentation des droits d'entrée sur le business mondial, cette déclaration de guerre commerciale n'est que le début d'un long processus à l'issue incertaine. Quoi qu'il en soit, la France et plus globalement l'Europe vont devoir riposter, et riposter fort, en restant plus unies que jamais pour éviter le crash de leur économie. Rappelons que si les exportations vers les États-Unis représentent 1,6 % du PIB de la France et ne pèsent « que » 6,2 % de ses ventes totales à l'étranger. Mais certains secteurs sont davantage exposés, comme les moteurs et turbines (5,3 milliards d'euros de ventes vers les États-Unis), l'aéronautique (4 milliards) et les vins et spiritueux (3,9 milliards), par exemple. Mais la France est aussi un investisseur important outre-Atlantique avec 370 milliards de dollars engagés dans le pays en 2023, selon le BEA (Bureau of Economic Analysis). Un levier pour l'économie américaine qui a elle aussi fort à perdre en cas de chute de ses importations, tant son dynamisme repose depuis des décennies sur la consommation et l'export de l'*American way of life*. Un levier qui pèse donc dans la balance et qui aura été peut-être sous-estimé par le président américain. Mais cela vaudra-t-il pour autant à certains pays ou secteurs d'activités des régimes d'exception ou de dérogation ? Rien n'est moins sûr dans cette partie de bras de fer qui ne fait que débiter et dans lequel l'Europe va devoir garder la main ferme et solide.

BENJAMIN BUSSON

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

DROITS DE DOUANE DE TRUMP: LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE FAIT APPEL AU PATRIOTISME DES ENTREPRISES FRANÇAISES.



**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



L'agenda juridique et fiscal

Avril. Les dates essentielles de l'agenda fiscal et social.
Avec l'aimable autorisation des Éditions Francis Lefebvre.

12 avril

ASSUJETTIS À LA TVA RÉALISANT DES OPÉRATIONS INTRACOMMUNAUTAIRES

- Dépôt par voie électronique auprès des douanes de l'état récapitulatif des clients pour les opérations intervenues en mars (MF n° 49420 s.).
- Souscription auprès des douanes de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en mars (MF n° 49890).

15 avril

DIVERS

- Personnes ayant versé au cours du premier trimestre à des bénéficiaires domiciliés ou établis hors de France soit certains revenus non salariaux (honoraires, redevances diverses, etc.), soit des salaires, pensions ou rentes viagères : déclaration n° 2494 et versement au service des impôts de la retenue à la source applicable le cas échéant (sous réserve des conventions internationales) (MF n° 4580, 4625 et 4640).

Remarque :

L'administration autorise les exploitants agricoles employant des travailleurs saisonniers domiciliés hors de France à verser au plus tard le 10 mai la retenue à la source afférente aux salaires versés à ces travailleurs au cours du premier trimestre.

EMPLOYEURS ASSUJETTIS À LA TAXE SUR LES SALAIRES

- Télèglement de la taxe afférente aux salaires payés en mars ou au cours du premier trimestre, à l'aide du relevé n° 2501-SD, lorsque l'employeur relève du paiement mensuel ou trimestriel (MF n° 73540).

EMPLOYEURS OCCUPANT AU MOINS 50 SALARIÉS

- DSN : souscription par les employeurs d'au moins 50 salariés réglant les salaires de mars en avril (MS n° 24015 et MF n° 22200).

Versement à la CNBF des cotisations de retraite dues pour les avocats salariés au titre des salaires de mars payés en mars ou avril (MS n° 81870).

Versement à la caisse de mutualité sociale agricole des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de mars payés en avril (G-II-3650 s.).



Versement à l'Urssaf des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de mars payés en avril (MS n° 23880 s.) et, pour les employeurs d'au moins 250 salariés, de la CSA (contribution supplémentaire à l'apprentissage) due au titre de 2024 (MS n° 39015 s.).

Sur la DSN souscrite en avril, il convient, en cas de modification en défaveur du salarié, de rectifier la déclaration des expositions aux facteurs de risques professionnels pour l'année 2024 (MS n° 71350).

EMPLOYEURS OCCUPANT MOINS DE 50 SALARIÉS

- DSN : souscription par tous les employeurs de moins de 50 salariés (MS n° 24015 et MF n° 22200).

Télèglement à la DGFIP de l'impôt sur le revenu prélevé sur les salaires de mars (cas général) ou sur les salaires de janvier, février et mars (employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le versement trimestriel) (MF n° 3845).

Versement à la CNBF des cotisations de retraite dues pour les avocats salariés au titre des salaires de mars payés en mars ou avril (cas général) ou au titre des salaires de janvier, février et mars (employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le paiement trimestriel) (MS n° 81870).

Versement à la caisse de mutualité sociale agricole des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de mars payés en mars ou avril (cas général) ou au titre des salaires de janvier, février et mars (employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le paiement trimestriel) (G-II-3650 s.).

Sur la DSN souscrite en avril, il convient, en

cas de modification en défaveur du salarié, de rectifier la déclaration des expositions aux facteurs de risques professionnels pour l'année 2024 (MS n° 71350).

Versement à l'Urssaf des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de mars payés en mars ou avril (cas général) ou au titre des salaires de janvier, février et mars (employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le paiement trimestriel) (MS n° 23880 s.).

ÉTABLISSEMENTS PAYEURS DE REVENUS MOBILIERS ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

- Personnes ou établissements établis en France ayant payé en mars des produits de placements à revenu fixe (revenus d'obligations, intérêts de créances, dépôts, cautionnements, bons de caisse, etc.) ou des dividendes et revenus assimilés soumis à prélèvement forfaitaire ou des revenus de capitaux mobiliers donnant lieu à retenue à la source (produits d'actions ou parts sociales distribués à des non-résidents) ou encore ayant procédé, en mars, à des paiements ou à des inscriptions en compte soumis aux prélèvements sociaux : souscription par voie électronique d'une déclaration n° 2777 et versement des prélèvements correspondants par télépaiement (MF n° 24590, 24865 et 25385).

Établissements établis hors de France dans un pays de l'Espace économique européen ayant payé ou inscrit en compte en mars des produits de placements à revenu fixe (ou des produits de contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source européenne) soumis à prélèvement forfaitaire et sociétés françaises ayant distribué à des non-résidents des revenus soumis à retenue à la source : sous réserve qu'ils aient été mandatés par leur client ou l'établissement payeur français, souscription d'une déclaration n° 2778 (prélèvements sur produits de place-

ments à revenu fixe et sur produits de contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source européenne), n° 2778-DIV (prélèvements sur dividendes) ou n° 2779 (retenue à la source) et paiement des prélèvements ou retenues correspondants à la recette des non-résidents (10, rue du Centre - TSA 50014 - 93465 Noisy-le-Grand Cedex) ; à défaut de mandat, la déclaration et le paiement sont effectués par le contribuable lui-même auprès du service des impôts de son domicile (MF n° 24595, 24865 et 25390).

Lorsque l'établissement payeur est établi hors de l'Espace économique européen, les déclarations n° 2778 et 2778-DIV sont à souscrire et le prélèvement à acquitter par le contribuable lui-même auprès du service des impôts des entreprises (SIE) de son domicile.

Personnes ou établissements ayant payé en mars, à des personnes morales ou des non-résidents, des produits d'obligations et autres titres d'emprunts négociables émis avant le 1-1-1987 : souscription d'une déclaration n° 2753 et versement de la retenue à la source correspondante (MF n° 25610).

ORGANISMES D'ASSURANCES

- Télèpaiement de la taxe sur les conventions d'assurances et taxes additionnelles dues au titre des primes émises ou des sommes échues en mars ainsi que du prélèvement sur les capitaux décès versés aux bénéficiaires en mars et souscription par voie électronique de la déclaration n° 2787 (MF n° 76000 et 68236, précision g).

SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

- Personnes morales relevant du régime des sociétés de personnes clôturant leur exercice le 30 avril 2025 : versement au comptable chargé du recouvrement, au vu du formulaire n° 2581, de l'acompte sur la contribution sur les revenus locatifs afférente audit exercice, si au moins un de leurs associés est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun (MF n° 74870).

19 avril

REDEVABLES DE LA TVA

- Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France souscrivant leurs déclarations de TVA auprès du service des impôts des entreprises étrangères : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de mars (MF n° 50640, c).

Fiscal. DSeules les sommes dépassant 2 400 euros par an et par bénéficiaire doivent être déclarées au titre des honoraires, commissions et autres rémunérations versées en 2024.

Déclaration des honoraires au-delà de 2 400 euros

La déclaration des honoraires, commissions et autres rémunérations, versés en 2024 ne porte que sur les sommes supérieures à 2 400 euros par an et par bénéficiaire. Antérieurement, et depuis 2014, le seuil de déclaration était fixé à 1 200 euros (Code général des impôts, article 240).

La déclaration doit être produite par toutes les personnes morales et physiques lorsque les versements sont effectués à l'occasion de l'exercice de leur profession (sociétés, associations, entrepreneurs individuels...).

La déclaration ne concerne pas les particuliers payant des honoraires, gratifications et autres rémunérations... à titre personnel (honoraires versés à un avocat) ou pour la gestion de leur patrimoine privé (architecte, syndic...).

La déclaration est à effectuer par une déclaration DAS2 (mode EFI ou EDI), ou une



déclaration sociale nominative (DSN).

Elle s'effectue sur le compte fiscal en ligne de l'entreprise sur le site impots.gouv.fr, à la rubrique « Tiers déclarants » (mode EFI).

En mode EDI, la déclaration est effectuée par l'ex-

pert-comptable ou un prestataire spécialisé.

En mode EFI ou EDI, la déclaration des honoraires doit être souscrite le 2 mai 2025 au plus tard (ou dans les trois mois de la clôture d'un exercice intervenant en cours d'année).

La déclaration sociale nominative (DSN) peut être déposée jusqu'au mois d'avril de l'année suivant le paiement des honoraires.

Bulletin officiel des impôts, BOI-BIC-DECLA-30-70-20 n° 140 du 12 février 2025

Social. Lorsqu'un salarié utilise à des fins personnelles un véhicule fourni par son employeur, cela constitue un avantage en nature, assujéti aux cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu.

Véhicule mis à la disposition du salarié : avantage en nature

L'utilisation à titre privé d'un véhicule mis à la disposition d'un salarié par son employeur constitue un avantage en nature, soumis aux cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu.

L'employeur peut retenir les dépenses réelles engagées : amortissement de l'achat du véhicule sur cinq ans (20 % par an ou 10 % pour les véhicules de plus de cinq ans), assurance, frais d'entretien.

Pour un véhicule loué, ou

loué avec option d'achat, on retient le coût annuel de la location, les frais d'entretien et d'assurance.

Dans les deux cas, les frais de carburant pris en charge par l'employeur peuvent également être ajoutés.

Le montant de l'avantage en nature peut aussi être évalué, sur option de l'employeur, sur la base d'un forfait annuel.

Le montant du forfait annuel est revalorisé à compter de février 2025

Évaluation forfaitaire de l'avantage en nature				
	Jusqu'en janvier 2025		Depuis février 2025	
□ Véhicules à essence				
Véhicule en propriété (en % du coût d'achat)				
Ancienneté du véhicule	+ 5 ans	- 5 ans	+ 5 ans	- 5 ans
Forfait annuel	6 %	9 %	10 %	15 %
Avec prise en charge du carburant	9 %	12 %	15 %	20 %
Véhicule en location (en % du coût de location)				
Forfait annuel	30 %		50 %	
Avec prise en charge du carburant	40 %		67 %	
□ Véhicules électriques				
Abattement sur les dépenses réelles en %	50 %		70 %	
Plafond annuel	2 000 euros		4 582 euros	

(périodes d'activité courant depuis le 1er février 2025), comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Code général des impôts, article 242 ter

Agenda

Avril 2025



Mardi 15

Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) pour les salaires de mars payés en avril.

Exposition aux facteurs de risques professionnels : la déclaration sociale nominative (DSN) du mois d'avril permet de rectifier la déclaration des expositions aux facteurs de risques professionnels pour l'année précédente.

Employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales : paiement des cotisations sociales sur les salaires du premier trimestre 2025.

Lundi 21

Lundi de Pâques : jour férié ordinaire. Un jour férié qui coïncide avec un jour de repos dans l'entreprise ne donne aucun droit à congé supplémentaire.

Mercredi 30

Entreprises en zone franche urbaine (ZFU) : déclaration des mouvements de main-d'œuvre en 2024 à l'Urssaf et à la Dreets (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Délais variables

Télépaiement de la TVA afférente aux opérations de mars ou aux opérations du premier trimestre 2025 en cas de paiement trimestriel.

Le cas échéant, demande de remboursement mensuel ou trimestriel de TVA.

Paiement de la taxe sur certaines dépenses de publicité de 2024 (réalisation et distribution d'imprimés publicitaires, annonces dans les journaux gratuits...). Cette taxe, égale à 1 % de ces dépenses hors TVA, est due par les entreprises dont le chiffre d'affaires HT atteint 763 000 euros.

À déclarer sur l'annexe à la déclaration de TVA des opérations du mois de mars.

En bref



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Procédures adaptées

COMMUNE DE CONNANTRE

Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée (application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique)

- I. OBJET DU MARCHÉ : Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de la commune de CONNANTRE.
- II. LIEU D'EXECUTION : Commune de CONNANTRE (51).
- III. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION : 3 mois.
- IV. DEMARRAGE PREVISIONNEL DES TRAVAUX : Juin 2025.
- V. DECOMPOSITION EN LOT ET EN TRANCHE : Sans objet.
- VI. CONSISTANCE DES PRESTATIONS :
- Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement :
 - En tranchée ouverte :
 - 250 ml Ø 200 Fonte, 18 branchements Ø 150 Fonte
 - En réhabilitation par l'intérieur :
 - 750 m d'ITV
 - 50 ml de chemisage DN 150
 - 341 ml de chemisage DN 200 (150 m en tranche optionnelle)
- VII. LIEU OU L'ON PEUT DEMANDER LE DOSSIER DE CONSULTATION : Il ne sera pas remis de dossier papier. Le dossier peut être téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr
- VIII. DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Les offres doivent impérativement parvenir pour le 5 mai 2025 à 12h00. Les candidats transmettront leur offre par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr
- Les modalités et conditions de remise des offres sont fixées au règlement de consultation.
- IX. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de choix énoncés ci-après suivant la pondération indiquée :
- Prix (50 %) ;
 - Valeur technique de l'offre (50 %).
- X. RENSEIGNEMENTS : Les renseignements d'ordre administratif et technique pourront être obtenus auprès du maître d'oeuvre : CEREG Pays de Champagne, 2 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES - M. Stéphane LANTHIER ou M. Léo PETIT.
- XI. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : le 31 mars 2025.
- Monsieur le Maire.
- M2503814

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

Avis d'appel public à la concurrence

- DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (entité adjudicatrice) Promenade de l'Aube 51260 ANGLURE. Représentée par : Cyril LAURENT.
- MODE DE PASSATION : Marché de maîtrise d'oeuvre passé selon la procédure adaptée, conformément à l'article R.2121-1, 1° du code de la commande publique.
- OBJET DE LA CONSULTATION : Traverse d'Escardes - RD 648.
- L'avis implique la passation d'un marché public.
- Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.
- Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
- DELAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir les documents de la consultation
- UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : euros.
- LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.
- MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>
- MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>
- Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS Promenade de l'Aube 51260 ANGLURE.
- DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Le vendredi 24 avril 2025 à 12h00.
- DELAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours.
- JUSTIFICATIFS ET PIÈCES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
- CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se reporter au règlement de la consultation.
- MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.
- Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.
- PROCÉDURES DE RECOURS :
- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex - E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél : 03.26.66.86.87 Fax : 03.26.21.01.87
 - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex. E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél : 03.26.66.86.87 Fax : 03.26.21.01.87
- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :
- Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS Promenade de l'Aube 51260 ANGLURE. Tél : 03.26.42.75.18 - karsenty.r@ccssom.fr
- DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Jeudi 27 mars 2025.
- M2503726



HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Transformation de bureaux en 24 logements - Rue Jules Didier
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS - LOTS N°1-3-5-6-7-8-10-12-13-14-15-16-17

Avis de classement sans suite

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

- 1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34 058 684,95 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINT SAVINE.
- Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
- 2 - OBJET DU MARCHÉ :
- La présente consultation concerne les travaux suivants : SAINT ANDRE LES VERGERS - 2041 - Transformation de bureaux en 24 logements - Rue Jules Didier - LOTS CONCERNES : N°1-3-5-6-7-8-10-12-13-14-15-16-17
- Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 08/08/2024 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la Commande Publique du 1^{er} avril 2019.
- 3 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 01/04/2025

Le Directeur Général,
Serge LAURENT

M2503936

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Annonces légales

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Acheteur ou Maître d'ouvrage :

47 Rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : http://www.marches-publics.info
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0039.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Véronique BAUMERT, service des marchés - Tél : 03.25.71.17.17. E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr.

3. PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Pour le lot 15 désamiantage : Certification du candidat pour les travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante (sous-section 3) (sous-traitance interdite) ;

Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-dessus doit être fourni par tous les membres du groupement. (Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : le 25/04/2025 à 18h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

Les variantes exigées et PSE sont énumérées au règlement de la consultation.

Les variantes libres sont autorisées.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

- Critères de sélection des candidatures :

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

- Critères de jugement des offres :

1. Prix des travaux en €/HT (60 %) ;

2. Valeur environnementale (5 %) ;

3. Valeur technique (35 %).

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

Intitulé du marché : Travaux de construction de 11 logements individuels, 20 rue Godard Pillaveinne à Troyes (10000).

L'opération bénéficiera d'un label NF HABITAT

Code CPV principal : 45211100-0 : Travaux de construction de maisons.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Troyes (10000).

Durée du marché :

Délai d'exécution des travaux : 16 Mois.

Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.

La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS :

Lot n°1 : VRD (CPV 45111290-7 : Travaux préparatoires de viabilité) ;

Lot n°2 : GROS-ŒUVRE - DEMOLITION (CPV 45262522-6 : Travaux de maçonnerie - 45111100-9 : Travaux de démolition) ;

Lot n°3 : CHARPENTE - BARDAGE BOIS (CPV 45261100-5 : Travaux de charpente - 45262650-2 : Travaux de bardage) ;

Lot n°4 : COUVERTURE EN TUILLE TERRE CUITE (CPV 45261210-9 : Travaux de couverture) ;

Lot n°5 : ETANCHEITE (CPV 45261420-4 : Travaux d'étanchéification) ;

Lot n°6 : MENUISERIE EXTERIEURE PVC (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie) ;

Lot n°7 : MENUISERIE INTERIEURE (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie) ;

Lot n°8 : PLATRERIE - FAUX PLAFOND (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie) ;

Lot n°9 : CARRELAGE - FAÏENCE (CPV 45431000-7 : Carrelages) ;

Lot n°10 : PEINTURE (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture) ;

Lot n°11 : ELECTRICITE (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique) ;

Lot n°12 : PLOMBERIE - SANITAIRE (CPV 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45232460-4 : Travaux d'installations sanitaires) ;

Lot n°13 : CHAUFFAGE PAC - VMC (CPV 45232141-2 : Installations de chauffage - 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation) ;

Lot n°14 : CLOTURE - ESPACES VERTS (CPV 45342000-6 : Pose de clôtures - 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts) ;

Lot n°15 : DESAMIANTEMENT (CPV 45262660-5 : Travaux de désamiantage).

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : Oui pour les lots 1, 2, 14 et 15. Voir les conditions et modalités au règlement de la consultation.

Clause d'insertion par l'activité économique : au total 1 995 heures réparties sur les lots 1, 2, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Subvention NPNRU prêts aidés et fonds propres.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % ou de 3% pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.

Obtention certification NF Habitat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 31 mars 2025.

M2503843



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex.

2. Procédure de passation : Procédure adaptée - consultation ouverte.

3. Objet du marché : Rénovation de 10 logements, 60 rue du Luxembourg - 08600 GIVET.

4. Nature des lots :

- Lot n° 1 : MENUISERIES EXTERIEURES / FERMETURES ;

- Lot n° 2 : ITE / PEINTURE ;

- Lot n° 3 : PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VMC ;

- Lot n° 4 : COUVERTURE / ZINGUERIE ;

- Lot n° 5 : SERRURERIE.

5. Délais d'exécution : Le délai global est fixé à 4 MOIS dont 1 mois de préparation.

6. Modalités d'obtention du dossier :

Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.

7. Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le VENDREDI 25 AVRIL 2025 à 11h30.

8. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.

9. Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.

10. Renseignements complémentaires :

Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.

11. Date d'envoi de l'Avis de Publication : le VENDREDI 28 MARS 2025.

M2503779



ESPACE HABITAT

Pouvoir adjudicateur : SA HLM ESPACE HABITAT - 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08000 Charleville-Mézières

Objet du marché : Travaux ponctuels de menuiserie-serrurerie sur le patrimoine géré par ESPACE HABITAT (en sous-traitance de la régie) 2025 - 2029

Référence de la consultation : 2025SIT003

Type de procédure : Procédure adaptée

Décomposition en lots :

*Lot n°1 : secteur Charleville

*Lot n°2 : secteur Grand Sedanais

*Lot n°3 : secteur vallée de la Meuse et de la Semoy

*Lot n°4 : secteur Sud Ardennes et Marne

Date limite de remise des offres : Jeudi 24 avril 2025 à 12h00

Durée du marché : 1 an à compter de la date indiquée sur le courrier de notification, reconductible tacitement trois (3) fois un (1) an, soit une durée de 4 ans reconductions incluses.

Critères d'attribution :

-Valeur technique : 50 %

Ce critère sera apprécié au regard des dispositions contenues dans le mémoire technique.

La note maximale applicable à chaque renseignement demandé est indiquée dans le mémoire technique cadre.

-Prix : 50 %

Le critère prix sera analysé et classé en fonction du prix unitaire moyen pondéré repris du B.P.U.

Adresse auprès de laquelle les documents de la consultation peuvent être obtenus :

Le Dossier de Consultation doit être téléchargé sur le site internet www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.

Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.

Adresses auprès desquelles les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Les candidats devront adresser leurs questions sur le profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.

Date d'envoi à la publication : le 28 mars 2025

M2503795

Commune de Pontfaverger-Moronvilliers

Avis d'appel public à la concurrence, marché de travaux

Organisme qui passe le Marché : Commune de Pontfaverger-Moronvilliers

Monsieur le Maire, Place de la Mairie - 51490 PONTFAVERGER MORONVILLIERS. Tél. : 03.26.48.72.09.

Objet du Marché : Aménagement de trottoirs, Rue Pérard Noizet (RD980E1) / Rue de Reims (RD980).

Type de Marché de Travaux : Exécution.

Lieu d'exécution : Commune de Pontfaverger-Moronvilliers.

Caractéristiques principales : Voir le règlement de consultation.

Critères d'attribution : Voir le règlement de consultation.

Mode de passation : Procédure adaptée.

Département : Marne 51.

Date et heure limite de réception des offres : Vendredi 25 avril 2025 à 12h00.

Durée de validité des offres : 120 jours.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Via la plateforme.

Adresse à laquelle les dossiers sont à retirer :

La consultation de cet avis, le téléchargement du dossier de consultation, et la remise des offres par voie électronique sont accessibles sur le site http://www.emarchespublics.com ; pour les modalités de remise des offres, se référer au RC ou aux conditions générales de la plateforme.

Date d'envoi à la publication : 31/03/2025.

M2503778

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

03.26.40.21.31

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées



ESPACE HABITAT

Pouvoir adjudicateur : SA HLM ESPACE HABITAT - 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08000 Charleville-Mézières
 Objet du marché : Travaux ponctuels d'électricité dans les logements et les parties communes du patrimoine géré par Espace Habitat (en sous-traitance de la régie) 2025 - 2029.
 Référence de la consultation : 2025SIT002.
 Type de procédure : Procédure adaptée.
 Décomposition en lots :
 - Lot n°1 : secteur Charleville ;
 - Lot n°2 : secteur Grand Sedanais ;
 - Lot n°3 : secteur vallée de la Meuse et de la Semoy ;
 - Lot n°4 : secteur Sud Ardennes et Marne.
 Date limite de remise des offres : Jeudi 17 avril 2025 à 12h00.
 Durée du marché : 1 an à compter de la date indiquée sur le courrier de notification, reconductible tacitement trois (3) fois un (1) an, soit une durée de 4 ans reconductions incluses.
 Critères d'attribution :
 - Valeur technique : 50 %.
 Ce critère sera apprécié au regard des dispositions contenues dans le mémoire technique.
 La note maximale applicable à chaque renseignement demandé est indiquée dans le mémoire technique cadre.
 - Prix : 50 %.
 Le critère prix sera analysé et classé en fonction du prix unitaire moyen pondéré repris du B.P.U.
 Adresse auprès de laquelle les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
 Le Dossier de Consultation doit être téléchargé sur le site internet www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
 Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
 Adresses auprès desquelles les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
 Les candidats devront adresser leurs questions sur le profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
 Date d'envoi à la publication : le 25 mars 2025.
 M2503794



ESPACE HABITAT

Pouvoir adjudicateur : SA HLM ESPACE HABITAT - 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08000 Charleville-Mézières.
 Objet du marché : Travaux ponctuels de plomberie-sanitaire-ventilation sur le patrimoine géré par ESPACE HABITAT (en sous-traitance de la régie) 2025 - 2029.
 Référence de la consultation : 2025SIT001.
 Type de procédure : Procédure adaptée.
 Décomposition en lots :
 - Lot n°1 : secteur Charleville ;
 - Lot n°2 : secteur Grand Sedanais ;
 - Lot n°3 : secteur vallée de la Meuse et de la Semoy ;
 - Lot n°4 : secteur Sud Ardennes et Marne.
 Date limite de remise des offres : Jeudi 17 avril 2025 à 12h00.
 Durée du marché : 1 an à compter de la date indiquée sur le courrier de notification, reconductible tacitement trois (3) fois un (1) an, soit une durée de 4 ans reconductions incluses.
 Critères d'attribution :
 - Valeur technique : 50 %.
 Ce critère sera apprécié au regard des dispositions contenues dans le mémoire technique.
 La note maximale applicable à chaque renseignement demandé est indiquée dans le mémoire technique cadre.
 - Prix : 50 %.
 Le critère prix sera analysé et classé en fonction du prix unitaire moyen pondéré repris du B.P.U.
 Adresse auprès de laquelle les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
 Le Dossier de Consultation doit être téléchargé sur le site internet www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
 Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
 Adresses auprès desquelles les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
 Les candidats devront adresser leurs questions sur le profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
 Date d'envoi à la publication : le 25 mars 2025.
 M2503793



MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT

Marché d'assistance générale à la maîtrise d'ouvrage, réhabilitation
 263 logements : 1 Résidence les Ormes et résidence les Cèdres
 10150 Pont-Sainte-Marie, 25 Avenue Charles de Refuge et 1 Passage de l'Europe - 10120
 Saint-André-les-Vergers - 90 Avenue Chomedey de Maisonneuve et 10, 12 rue Brocard
 10000 TROYES

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestations de service
MAPA, suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
 Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
 2. MODE DE PASSATION : marché de prestations de service passé en procédure de MAPA suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
 3. OBJET DU MARCHÉ :
 La présente consultation concerne les prestations suivantes :
 MARCHÉ D'ASSISTANCE GÉNÉRALE A LA MAITRISE D'OUVRAGE
 REHABILITATION 263 LOGEMENTS :
 1 Résidence les Ormes et résidence les Cèdres - 10150 Pont-Sainte-Marie
 25 Avenue Charles de Refuge et 1 Passage de l'Europe - 10120 Saint-André-les-Vergers - 90 avenue Chomedey de Maisonneuve et 10, 12 rue Brocard - 10000 TROYES.
 Lots concernés : lot unique
 4. DELAI D'EXECUTION : La mission de l'assistant à maître d'ouvrage démarre à la notification du marché.
 Date prévisionnelle de début des prestations : MAI 2025.
 Les délais d'exécution sont de : 24 mois et 12 mois de GPA.
 5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr.
 6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée sur le profil de l'acheteur : www.marches-securises.fr.
 7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Mercredi 23 avril 2025 à 12h00.
 8. JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : se reporter au règlement de la consultation.
 9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
 10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
 11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
 - Renseignements administratifs : au Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE Nassima BENNACER - 03.25.70.94.81 ;
 - Renseignements techniques : auprès du Service Patrimoine, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Alex MARCILLY - 06.28.42.50.21 | 03.25.41.18.61.
 12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 31/03/2025.

Le Directeur Général,
Serge LAURENT.

M2503861

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)



HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Construction de 15 logements - 9 rue de la Chapelle au Bé
 10120 ST ANDRE LES VERGERS - LOTS N°3-6-11-14

Avis de classement sans suite

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34 058 684,95 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE
 Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
 2 - OBJET DU MARCHÉ :
 La présente consultation concerne les travaux suivants : SAINT ANDRE LES VERGERS - 1039 - Construction de 15 logements - 9 rue de la Chapelle au Bé - LOTS CONCERNES N°3-6-11-14
 Type de marché de travaux : 1/Exécution
 Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 08/08/2024 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la Commande Publique du 1^{er} avril 2019.
 3 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 01/04/2025

Le Directeur Général,
Serge LAURENT

M2503959

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)



vous offre des services permanents

→ La publication de vos
ventes aux enchères*
*Annonce légale, annonce sommaire,
affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos
annonces légales
partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Avis d'attribution



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux

Rénovation de 264 logements - 1 à 5 et 2 à 16 Allée de la Citadelle
1 à 17 Porte de Bourgogne - Charleville-MézièresMaître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex.
ATTRIBUTION DES TRAVAUX :

Tranche 1 :

ENTREPRISES ; LOTS ; PRESTATIONS ; MONTANT TRAVAUX HT :
 - FERMETURES PONSARDIN ; 01 ; MEX / FERMETURES ; 1.436.531.88 € ;
 - APE ; 02 ; ITE / PEINTURE ; 1.286.840.25 € ;
 - COPHIGNON ; 03 ; PLOMBERIE / VMC (variante retenue) ; 662.903.68 € ;
 - ETANDEX ; 04 ; ETANCHEITE ; 292.552.44 € ;
 - A RECONSULTER ; 05 ; SERRURERIE ; / ;
 - APE ; 06 ; GO / CARRELAGE ; 188.700.00 € ;
 - LES ARTISANS DU BOIS ; 07 ; MENUISERIE INT. ; 84.765.24 €.

Tranche 2 :

ENTREPRISES ; LOTS ; PRESTATIONS ; MONTANT TRAVAUX HT :
 - CAP SAMBP ; 01 ; MEX / FERMETURES ; 1.212.258.06 € ;
 - MURS PEINTS ; 02 ; ITE / PEINTURE ; 1.161.388.00 € ;
 - BRUNET BONNANGE ; 03 ; PLOMBERIE / VMC ; 744.912.00 € ;
 - ETANDEX ; 04 ; ETANCHEITE ; 242.056.84 € ;
 - A RECONSULTER ; 05 ; SERRURERIE ; / ;
 - MAVICA ; 06 ; GO / CARRELAGE ; 232.045.72 € ;
 - LES ARTISANS DU BOIS ; 07 ; MENUISERIE INT. ; 137.703.43 €.

M2503906

Vente aux enchères

SCP SOLVEL - BARRUÉ

Avocat

33 boulevard du Préfet Frain à CHARLEVILLE MEZIERES 08000

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DES ARDENNES (PRS DES ARDENNES) ayant son siège à la CITE ADMINISTRATIVE, 2 esplanade du Palais de Justice CS 50004 - 08011 CHARLEVILLE MEZIERES, agissant poursuites et diligences de Monsieur le Responsable du Pôle sous l'autorité de Madame la Directrice départementale des Finances Publiques des Ardennes.

Ayant pour Avocat constitué, Maître Emmanuelle SOLVEL de la SCP SOLVEL BARRUÉ.
 Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

COMMUNE DE NOUZONVILLE (ARDENNES)

Une maison à usage d'habitation sise à NOUZONVILLE (ARDENNES), 47 rue d'Alsace, comprenant :
 - au rez de chaussée : une pièce ;
 - au premier étage : trois pièces ;
 - grenier, cave.
 L'ensemble cadastré section AL N° 147 pour une contenance de 72 centiares.

SUR LA MISE A PRIX DE 30.000 EUROS
(TRENTE MILLE EUROS)

Le jeudi 22 mai 2025 à 10h30
 au Tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (08000)
 site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de la vente a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, le 28 juin 2022 ou tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Les visites auront lieu par le ministère de la SELARL DAUTREMAI Commissaire de Justice à RETHEL (Tél. : 03.24.38.41.35).

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- LA SCP SOLVEL BARRUÉ, Avocat sus nommé. Tél. : 03.24.57.35.07 ;
 - Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, Site Sévigné, 12 rue madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. 03.24.56.34.13.

Signé : Emmanuelle SOLVEL.
M2503603

Appel d'offres ouvert



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Réhabilitation, amélioration des composants confort thermique d'un ensemble immobilier
 de 190 logements 01, 03, 05, 06, 07, 08, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22 et 24 rue du Général
 Gaston Billotte - 10000 TROYES

Relance lot n° 6 « Electricité » suite liquidation judiciaire

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Procédure AOO suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTES SAVINES.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
 2. MODE DE PASSATION : Marché de travaux passé selon une procédure AOO suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. OBJET DU MARCHÉ :
 La présente consultation concerne les travaux suivants : TROYES - Groupes 0200/0230/0280.
 Réhabilitation d'un ensemble immobilier de 190 logements.

Les travaux se situent à l'adresse suivante : 01, 03, 05, 06, 07, 08, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22 et 24 rue du Général Gaston Billotte.

Type de marché de travaux : 1. Exécution.

Lots concernés : 1 lot.

Lot n° 06 : Electricité.

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

4. DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 9 mois (+ 4 semaines de période de préparation de chantier) à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement prévisionnelle des travaux est prévue en mai/juin 2025.

5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Lundi 05 mai 2025 à 12h00.

8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.

10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Renseignements administratifs auprès de Nassima BENNACER : 03.25.70.95.49 - nbennacer@monlogis.fr

- Renseignements techniques auprès de Christophe DELOT : 06.29.11.54.26 - cdelot@mon-logis.fr

12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 02/04/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2504030

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier

Adjudication

Me Christophe DROUILLY

membre de Hermine Avocats Associés

Avocat au Barreau de TROYES

demeurant 58 boulevard Gambetta

BP 40002 - 10001 TROYES CEDEX 01

Tél. : 03.25.73.31.21

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION
EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des Criées du Tribunal Judiciaire de TROYES, 85 rue du Général de Gaulle, salle Jean Simon, accès par l'impasse Jean Simon - CS 60384 - 10026 TROYES Cedex

L'adjudication aura lieu le MARDI 13 MAI 2025 à 10h30

Aux requêtes, poursuites et diligences de Me Gilles PELLEGRINI, demeurant 7-9 place de la Gare, La Varenne Saint Hilaire, CS 60013 - 94214 SAINT MAUR DES FOSSÉS CEDEX, agissant en qualité de mandataire liquidateur de la procédure de liquidation ouverte à l'encontre M^{me} Claudia Maria POSADA BETANCUR, demeurant 69 rue des 3 territoires - 94120 FONTENAY SOUS BOIS. Nommé à cette fonction par un jugement rendu par le juge des contentieux de la protection près le TJ de Créteil en date du 18/01/2021. Ayant pour avocat constitué Me Christophe DROUILLY, membre de Hermine Avocats Associés Avocat au barreau de TROYES.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

À SAINT-OULPH (10), 11 rue Maurice Dite

Cadastrée section ZK n° 61 pour 8 a 57 ca, lieudit « la Fosse Genou » formant le lot n° 23 du lotissement dénommé « la Fosse Genou ».

Une PROPRIETE de 107,71 m² comprenant :

- Au rez-de-chaussée : Un hall, un salon-séjour, une cuisine, une buanderie, une chambre, une salle-de-bains avec wc ;

- A l'étage : Trois chambres, une salle-de-bains avec wc.

Un Garage.

Un terrain non clôturé.

CE BIEN EST LIBRE DE TOUTE OCCUPATION.

MISE à PRIX : 61.500 €

avec faculté de baisse du tiers puis de la moitié à défaut d'enchères

Consignation pour enchérir : Chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre représentant 10 % du montant de la mise à prix soit un montant de 6.150 €.

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente. On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau de TROYES, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

RENSEIGNEMENTS :

1. Me Christophe DROUILLY, membre de Hermine Avocats Associés, Avocat au Barreau de TROYES, demeurant 58 boulevard Gambetta, BP 40002 - 10001 TROYES CEDEX 01 - Tél. : 03.25.73.31.21 - E-mail : contact@scp-hermine-avocats.com

2. Me Pauline BREUZET-RICHARD membre de JCD Avocats, Avocat au Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau - 75008 PARIS - Tél. : 01.56.59.29.97 de 10h à 12h.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES et en copie au Cabinet de Me Pauline BREUZET-RICHARD. Renseignements sur sites Internet : www.licitor.com
 VISITE SUR PLACE LE : 28 AVRIL 2025 À 10 H 00.

Fait et rédigé à TROYES,
 le 14 mars 2025 signé,
 Me Christophe DROUILLY, Avocat.
 Ferrari & Cie 7,
 Rue Sainte Anne - 75001 PARIS,
 Tél. : 01.42.96.27.92 - www.ferrari.fr

M2503660

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Construction de 15 logements, 9 rue de la chapelle au be - 10120 ST ANDRE LES VERGERS

Avis de classement sans suite

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les travaux suivants : SAINT ANDRE LES VERGERS - 1039. Construction de 15 logements - 9 rue de la Chapelle au Bé.

Type de marché de travaux : 1. Exécution.

Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 22/03/2024 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 02/04/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2503969

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier

Appels d'offres



MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT

Marché d'assistance générale à la maîtrise d'ouvrage

Projet de standardisation d'un modèle constructif hors site

Avis de classement sans suite, marché de prestations de service

Procédure simplifiée, suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. OBJET DU MARCHÉ :

Le présent avis concerne les prestations suivantes :

MARCHE D'ASSISTANCE GENERALE A LA MAITRISE D'OUVRAGE

Projet de standardisation d'un modèle constructif Hors Site

Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 1^{er} octobre 2024 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la Commande Publique du 1^{er} avril 2019.

3. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 27/03/2025.

Le Directeur Général,
Serge LAURENT.

M2503734

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier



ARCAVI

Avis d'appel public à la concurrence

MAÎTRE D'OUVRAGE : ARCAVI.

OBJET DU MARCHÉ : Travaux de construction d'un Centre de Transfert, de Tri et de Massification sur le site de GLAIRE.

LIEU D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : ARCAVI CTTM de GLAIRE, Zone d'activités Les Courbes - 08200 GLAIRE.

MODE DE PASSATION : Procédure adaptée.

Le marché est décomposé en 4 lots :

N° LOT - DESCRIPTION

- 1 : VRD/GC/ GROS ŒUVRE/ CHARPENTE

- 2 : ELECTRICITE

- 3 : PONT BASCULE

- 4 : PROCESS TRANSFERT.

Les critères hiérarchisés du choix des offres sont énoncés dans le règlement de la consultation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Le DCE est téléchargeable gratuitement sur la plate-forme de téléchargement

«Synapse» sous la rubrique «accès consultation».

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats

peuvent poser leurs questions sur la plate-forme synapse (Guide Forum Questions-Réponses) jusqu'au 25 avril 2025 inclus.

Réception des offres et agréments pour le lundi 5 mai 2025 à 12h00.

La transmission de votre pli par voie électronique est OBLIGATOIRE et une offre reçue par papier sera considérée comme

irrégulière.

Date d'envoi de l'avis de consultation à la publication chargé de l'insertion : 3 avril 2025.

M2504068



Consultation de maîtrise d'oeuvre

1. MAÎTRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CÉDEX.
2. OBJET DU MARCHÉ : Mission de maîtrise d'oeuvre pour l'Aménagement d'un lotissement de 70 parcelles, Rue de Nouvion à LUMES (08440).

Estimation prévisionnelle des travaux : 1.750.000,00 € HT.

Durée prévisionnelle du marché : 66 mois.

Délai d'exécution (études et travaux) prévisionnel : 24 mois.

Date prévisionnelle de début des prestations : Juin 2025.

3. MISSIONS CONFIEES : Mission de base + Dossier au titre de la Loi sur l'Eau.

4. JUSTIFICATIFS À PRODUIRE : - Lettre de candidature rédigée en langue française ;

- Dossier de références permettant d'apprécier les compétences, les capacités professionnelles, techniques et financières des membres de l'équipe qui devra comporter un bureau d'étude environnement ;

- Attestations d'assurances ;

- Un mémoire justificatif (Cf. Règlement de consultation).

5. CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

- Prix des prestations : 60 % ;

- Valeur technique et moyens : 40 %.

Voir le règlement de consultation joint au dossier de consultation.

6. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 05 mai 2025 à 17h00.

Les candidatures devront être adressées par voie électronique sur le profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT, www.

espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.

Les candidats devront adresser leurs demandes de renseignements à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT.

M2504095

PETITES AFFICHES
Matot Braine
LE MENSUEL RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO
CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre
des services permanents

→ La publication de vos ventes
aux enchères*

*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos annonces légales
partout en France

Envoyez vos annonces par mail à annoncelegale.pamb@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

BEERMAN / EJSA

Suivant acte reçu par Me Sylvain SARCELET, Notaire de la SELARL «SARCELET Notaires», titulaire d'un Office notarial à SAINTE MENEHOULD (Marne), 9 place du Général Leclerc, et dont l'Office notarial est immatriculé à la CRPCEN sous le n° 51014, le 19/03/2025 ; La société BEERMAN, SAS au capital de 1.000 € ayant son siège à SAINTE MENEHOULD (51800 Marne), 64-66 rue Chanzy, SIREN 828 468 793 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.

A CEDE à la société EJSA, SAS au capital de 1.000 € ayant son siège à SAINTE MENEHOULD (51800 Marne), 48 avenue Victor Hugo, SIREN 939 654 828 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce de café-bar, débit de boissons et petite restauration situé et exploité à SAINTE MENEHOULD (51800), 64-66 rue Chanzy.

Prix : Cinquante trois mille Euros (53.000 €), s'appliquant aux éléments incorporels : 26.000 € et corporels : 22.000 €.

Prise de possession à compter du 19/03/2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Sylvain SARCELET, Notaire à SAINTE MENEHOULD, 51800, 9 place du Général Leclerc, dans les 10 jours suivant la parution de la vente au BODACC.

Pour insertion.

M2503839

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SOCIETE AMEX
INFRA / ELLIVA
INGENIERIE

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé numériquement le 7 mars 2025 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de REIMS le 18 mars 2025, dossier 2025 00012008, référence 5104P04 2025 A 00719.

La SOCIETE AMEX INFRA, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est situé 7 rue Clément Ader - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 890 864 143, en redressement judiciaire suivant jugement rendu par le tribunal de commerce de REIMS, le 15 novembre 2024, ici représentée aux présentes par la SELARL V & V ASSOCIES, administrateur judiciaire, ici représentée par Maître Stéphane VERMUE et ayant reçue tous pouvoirs à cet effet suivant jugement rendu par le Tribunal de commerce de REIMS en date du 15 novembre 2024 ;

A CEDE A :

La société ELLIVA INGENIERIE, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, dont le siège social est situé 5 rue Raoul Follereau - 51200 SAINT MARTIN SUR LE PRE, un fonds de commerce d'ingénierie générale, infrastructure, topographie, métrologie et toutes autres techniques, tous travaux de voiries et réseaux divers, réalisation d'études en bâtiments et travaux publics et génie civile, directement ou indirectement par voie de sous-traitance ; Tous travaux de terrassements et assainissement : Tous travaux de gros œuvre et de second œuvre tridimensionnelle par procédés optiques, services, conseil et formation dans le domaine de la mesure sis et exploité 7 rue Clément Ader - 51100 REIMS, moyennant le prix de trois mille Euros (3.000 €).

La prise de possession par l'acquéreur a été fixée au 7 mars 2025 et l'entrée en jouissance au 16 novembre 2024.

Les oppositions seront reçues dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse de l'établissement secondaire de la société ELLIVA INGENIERIE où sera exploité le fonds cédé, 7 rue de Lavannes - 51110 BAZANCOURT, avec une copie au cabinet de la SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE, 3 rue Jean Mermoz - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2503846



Etude de Gaulle

NOTAIRES

55 avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
etudedegaulle-chalons@notaires.fr

QUISTREBERT/SAS
PETITS CHEVAUX

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Tanguy MOBUCHON, Notaire à CHALONS -EN-CHAMPAGNE le 7 mars 2025, enregistré le 31 mars 2025 dossier 2025 00014364 référence 5104P04 2025 N01009 a été cédé par M. Alex James Daniel QUISTREBERT demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) 2 place aux Chevaux, né à REIMS (51100) le 2 février 1966.

A : la SAS PETITS CHEVAUX, Société par actions simplifiée au capital de 61.000,00 €, dont le siège est à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000), 18 quai Eugène Perrier, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n° SIREN 940 539 885.

Un fonds de commerce de café, exploité à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 2 place aux Chevaux, connu sous le nom commercial CAFE DE LA PLACE AUX CHEVAUX et pour lequel le cédant est immatriculé au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n° 420 495 061.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trente mille € (30.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour vingt mille € (20.000,00 €) et au matériel pour dix mille € (10.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis : Me Tanguy MOBUCHON. M2503901



Emmanuel Brocard
AVOCAT À LA COUR

LAON CONTROLE
TECHNIQUE/MPCS

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 31/03/2025,

LAON CONTROLE TECHNIQUE, société par actions simplifiée au capital de 328.000,00 €, dont le siège social est Immeuble la Boursidière - Porte H Rue de la Boursidière à LE PLESSIS ROBINSON (92350), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 413 393 844, représentée par sa Présidente, DEKRA FRANCE, elle-même représentée par Madame Karine BONNET

A vendu à : MPCS, société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège social est situé 255 Avenue Jean Jaurès à REIMS (51100) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 941 252 298, représentée par son gérant, Monsieur Damien MURAILLE.

Un fonds de commerce de contrôle technique situé au 21 rue des Blancs Monts à CORMONTREUIL (51350), immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 413 393 844 00 142.

Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 01/04/2025.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 78.325,00 € hors frais s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 51.537,39 € ;
- aux éléments corporels pour 26.787,61 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse suivante : SELARL BLACKSTONE, situé 40 rue de Monceau à PARIS (75008).

Pour insertion.

M2504084

Emmanuel Brocard
AVOCAT À LA COUR

LAON CONTROLE
TECHNIQUE/MPCS

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 31/03/2025,

LAON CONTROLE TECHNIQUE, société par actions simplifiée au capital de 328.000,00 euros, dont le siège social est Immeuble la Boursidière - Porte H Rue de la Boursidière à LE PLESSIS ROBINSON (92350), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 413 393 844, représentée par sa Présidente, DEKRA FRANCE, elle-même représentée par Madame Karine BONNET

A vendu à : MPCS, société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège social est situé 255 Avenue Jean Jaurès à REIMS (51100) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 941 252 298, représentée par son gérant, Monsieur Damien MURAILLE

Un fonds de commerce de contrôle technique situé au 16 Route de Taissy à CORMONTREUIL (51350), immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 413 393 844 00 118.

Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 01/04/2025.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 30.385,00 € hors frais s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 15.345,84 € ;
- aux éléments corporels pour 15.039,16 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse suivante : SELARL BLACKSTONE, situé 40 rue de Monceau à PARIS (75008).

Pour insertion.

M2504085

Emmanuel Brocard
AVOCAT À LA COUR

LAON CONTROLE
TECHNIQUE/MCAS

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 31/03/2025,

LAON CONTROLE TECHNIQUE, société par actions simplifiée au capital de 328.000,00 €, dont le siège social est Immeuble la Boursidière - Porte H Rue de la Boursidière à LE PLESSIS ROBINSON (92350), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 413 393 844, représentée par sa Présidente, DEKRA FRANCE

A vendu à : MCAS, société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège social est situé 255 Avenue Jean Jaurès à REIMS (51100) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 941 250 714, représentée par son gérant, Monsieur Damien MURAILLE.

Un fonds de commerce de contrôle technique situé au 14 rue de la Potière à BETHENY (51450), immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 413 393 844 00 126.

Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 01/04/2025.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 121.125,00 € hors frais s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour : 92.786,80 € ;
- aux éléments corporels pour : 28.338,20 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse suivante : SELARL BLACKSTONE, situé 40 rue de Monceau à PARIS (75008).

Pour insertion.

M2504086

Emmanuel Brocard
AVOCAT À LA COUR

LAON CONTROLE
TECHNIQUE/MCAS

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 31/03/2025,

LAON CONTROLE TECHNIQUE, société par actions simplifiée au capital de 328.000,00 €, dont le siège social est Immeuble la Boursidière - Porte H Rue de la Boursidière à LE PLESSIS ROBINSON (92350), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 413 393 844, représentée par sa Présidente, DEKRA FRANCE

A vendu à : MCAS, société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège social est situé 255 Avenue Jean Jaurès à REIMS (51100) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 941 250 714, représentée par son gérant, Monsieur Damien MURAILLE.

Le fonds de commerce de contrôle technique situé au 2 rue Marcel Dassault à TINQUEUX (51430), immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 413 393 844 00 100.

Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 01/04/2025.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 157.825,00 € hors frais s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 137.462,09 € ;
- aux éléments corporels pour 20.362,91 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse suivante : SELARL BLACKSTONE, situé 40 rue de Monceau à PARIS (75008).

Pour insertion.

M2504087

Emmanuel Brocard
AVOCAT À LA COUR

AUTO BILAN
FRANCE/MCEC

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 31/03/2025,

AUTO BILAN FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 14.185.400,00 euros, dont le siège social est sis Immeuble la Boursidière - Porte H Rue de la Boursidière à LE PLESSIS ROBINSON (92350) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 437 807 795, représentée par Monsieur Jérôme RASSINEUX

A vendu à : MCEC, société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège social est situé 255 Avenue Jean Jaurès à REIMS (51100) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 941 250 847, représentée par son gérant, Monsieur Damien MURAILLE.

Un fonds de commerce de contrôle technique situé 255 Avenue Jean-Jaurès à REIMS (51100), immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 437 807 795 03 479.

Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 01/04/2025.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 277.965,00 € hors frais s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 205.938,37 € ;
- aux éléments corporels pour 72.026,63 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse suivante : SELARL BLACKSTONE, situé 40 rue de Monceau à PARIS (75008).

Pour insertion.

M2504088

Emmanuel Brocard
AVOCAT À LA COUR

AUTO BILAN
FRANCE/MCEC

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 31/03/2025,

AUTO BILAN FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 14.185.400,00 €, dont le siège social est sis Immeuble la Boursidière - Porte H Rue de la Boursidière à LE PLESSIS ROBINSON (92350) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 437 807 795, représentée par Monsieur Jérôme RASSINEUX

A vendu à : MCEC, société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège social est situé 255 Avenue Jean Jaurès à REIMS (51100) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 941 250 847, représentée par son gérant, Monsieur Damien MURAILLE

Un fonds de commerce de contrôle technique situé 51 Route Nationale à CHAMPFLEURY (51500), immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 437 807 795 03 958.

Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 01/04/2025.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 136.110,00 € hors frais s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 97.268,27 € ;
- aux éléments corporels pour 38.841,73 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse suivante : SELARL BLACKSTONE, situé 40 rue de Monceau à PARIS (75008).

Pour insertion.

M2504090

Emmanuel Brocard
AVOCAT À LA COUR

DEKRA
AUTOMOTIVE/MCEC

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 31/03/2025,

DEKRA AUTOMOTIVE, société par actions simplifiée au capital de 13.050.202,75 €, dont le siège social est Immeuble la Boursidière - Porte H Rue de la Boursidière à LE PLESSIS ROBINSON (92350), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 395 208 796, représentée par Madame Karine BONNET

A vendu à : MCEC, société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège social est situé 255 Avenue Jean

Jaurès à REIMS (51100) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 941 250 847, représentée par son gérant, Monsieur Damien MURAILLE

Le Fonds de commerce de contrôle technique VL situé à La Croix Maurencienne - Centre Commercial Leclerc à SAINT BRICE COURCELLES (51370), immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 437 807 795 00 228 actuellement exploité par AUTO BILAN FRANCE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 14.185.400,00 €, dont le siège social est sis Immeuble la Boursidière - Porte H Rue de la Boursidière à LE PLESSIS ROBINSON (92350), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 437 807 795, représentée par sa Présidente, la société DEKRA FRANCE

Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 01/04/2025.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de (238.775,00 €) hors frais s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 200.287,39 € ;
- aux éléments corporels pour 38.487,61 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse suivante : SELARL BLACKSTONE, situé 40 rue de Monceau à PARIS (75008).

Pour insertion.

M2504091

Emmanuel Brocard
AVOCAT À LA COUR

DEKRA
AUTOMOTIVE/
MCEC

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 31/03/2025,

DEKRA AUTOMOTIVE, société par actions simplifiée au capital de 13.050.202,75 euros, dont le siège social est Immeuble la Boursidière - Porte H Rue de la Boursidière à LE PLESSIS ROBINSON (92350), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 395 208 796, représentée par Madame Karine BONNET

A vendu à : MCEC, société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège social est situé 255 Avenue Jean Jaurès à REIMS (51100) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 941 250 847, représentée par son gérant, Monsieur Damien MURAILLE

Le Fonds de commerce de contrôle technique situé au 45/47 Avenue Paul Marchandeaun à REIMS (51100), pour lequel le CEDANT est immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 437 807 795 00251, qui comprend les éléments suivants. Ledit fonds est exploité par le LOCATAIRE GERANT . AUTO BILAN FRANCE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 14.185.400,00 €, dont le siège social est sis Immeuble la Boursidière - Porte H Rue de la Boursidière à LE PLESSIS ROBINSON (92350), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 437 807 795, suivant contrat de location gérance en date du 1^{er} juin 2001 pour une durée de cinq (5) années avec résiliation au jour de la cession.

Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 01/04/2025.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 159.590,00 € hors frais s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 142.628,89 € ;
- aux éléments corporels pour 16.961,11 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse suivante : SELARL BLACKSTONE, situé 40 rue de Monceau à PARIS (75008).

Pour insertion.

M2504089

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

GERANCE

FIN DE GERANCE

RAS / RAS 1810

Location gérance

Aux termes d'un acte ssp en date du 28 février 2025, la société RAS, société par actions simplifiée au capital de 648.200 €, dont le siège est à LYON (9), 10 rue Jean Marcuic (969 508 563 R.C.S. LYON), a donné - à compter rétroactivement du 31 janvier 2025 - en location-gérance au profit de la société RAS 1810, société par actions simplifiée au capital de 100.000 €, dont le siège est à LYON (9), 10 rue Jean Marcuic (931 056 261 R.C.S. LYON), dans le cadre du contrat de location-gérance de son fonds de commerce d'entreprise de travail temporaire consenti le 2 juillet 2001 pour une durée initiale de 5 années, prorogée à 4 reprises, expirant désormais le 31 décembre 2025 et renouvelable ensuite par tacite reconduction d'année en année, l'agence d'entreprise de travail temporaire sise à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 12 rue du Pont.

En conséquence, la société locataire-gérante assurera seule à compter du 31 janvier 2025 et sous sa responsabilité exclusive l'exploitation de ladite agence, sauf application des dispositions de l'article L 144-7 du Code de commerce.

Pour avis.

M2503848

CONSTITUTION

DE SOCIETE

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

WYWH

Société par actions simplifiée au capital de 700.400 Euros

Siège social : 5 Rue Monseigneur Béjot

Actipôle La Neuville 51100 REIMS

RCS Reims

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée par voie de signature électronique via DocuSign conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 31/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DÉNOMINATION : WYWH

SIÈGE : 5 Rue Monseigneur Béjot - Actipôle La Neuville 51100 REIMS

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 700.400 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

OBJET : la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, agricoles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, l'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, l'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, la gestion de trésorerie pour ses filiales, la location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions de l'associé unique sont libres.

AGREMENT : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des deux tiers des actions ayant le droit de vote.

PRÉSIDENT : M. Benoit BILLART, demeurant 24 Avenue Edmond Michelet 51100 REIMS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis

M2503834

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

CABALLYNE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/04/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CABALLYNE

Objet social : la vente de prêt-à-porter pour hommes, femmes et enfants; la commercialisation d'accessoires de mode, bijoux fantaisie, maroquinerie et articles divers; la vente d'articles de Paris et d'objets de décoration; la distribution de tous produits non réglementés

Siège social : 12 Place de l'Hôtel de Ville, 51380 VERZY

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M^{me} DAVID Nelly 2 Rue de puisieux 51500 SILLERY

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

La Présidente

M2502531

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

M.L. COUVERTURE

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros

Siège social : 10 avenue des Chenevières

51370 ST BRICE COURCELLES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-BRICE-COURCELLES (51370) du 04 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : M.L. COUVERTURE.

SIÈGE SOCIAL : 10 avenue des Chenevières à SAINT-BRICE-COURCELLES (51370).

OBJET SOCIAL :

- Les activités relatives à la couverture, la charpente, la zinguerie ;
- Les activités relatives à la toiture (pose notamment de fenêtres de toit et de tuiles, réparation, entretien, étanchéité...);
- Sur chantier de construction ou de rénovation.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

GÉRANCE :

- Monsieur Yohann MICHAUX, demeurant 6 rue Marteau à REIMS (51100) ;

Monsieur Alexis LEFRANC, demeurant 3 rue des Letis à BEZANNES (51430).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de siège du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2502890

LEVI

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social : 30 Grande Rue Moret
51210 FROMENTIERES
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FROMENTIERES du 31 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : LEVI.

Siège social : 30 Grande Rue Moret - 51210 FROMENTIERES.

Objet social : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel.

La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés.

Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutilites à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Jean-François VIGNOT.

Clauses relatives aux cessions de parts :

- Agrément requis dans tous les cas ;
- Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2503792

«CEPS ET CUVÉES»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 3 mars 2025, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : CEPS ET CUVÉES.

DURÉE : 99 ans.

SIÈGE SOCIAL : 13 bis rue d'Argentelle - 51700 VINCELLES.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.

OBJET : La société a pour objet d'acquies, de détenir, de gérer et éventuellement de céder des participations de toute nature dans toute société française ou étrangère et en particulier dans des entreprises ayant pour objet l'exploitation viticole, l'élaboration ou la commercialisation de vins.

La société a également pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tout bien immobilier, et éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux des biens immobiliers devenus inutilites à la société, et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

PRÉSIDENT : Monsieur Jérôme BLIN, demeurant 23 rue de l'Europe - 02850 TRELOU SUR MARNE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

IMMATRICULATION : RCS de REIMS.

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

Pour avis : Le Président.

M2503061

SAS FLEX LINERS

Siège social :

4 bis rue des Conclusions
51170 FISMES
au capital de 1.000 Euros

Avis de constitution

L'an deux mille vingt-cinq le Vingt et un Mars, suivant acte sous seing privé, l'associé unique de la SAS FLEX LINERS a décidé : La création de la SAS FLEX LINERS.

OBJET : Pose de PVC armé, liner, installation, entretien et réparation de piscines. Achat et vente de fourniture de pièces détachées et accessoires, vente de produit dérivés, toutes opérations de toute nature s'y rapportant directement ou indirectement. Y compris la création achat exploitation de fonds de commerce se rapportant à l'objet social.

DÉNOMINATION : FLEX LINERS

SIÈGE SOCIAL : 4 Bis Rue des Conclusions - 51170 FISMES.

CLÔTURE : le 31 décembre.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € en numéraire.

Président : M. Leite Joao Eugenio, né le 03/03/1969 à CALVOS GUIMARES, célibataire demeurant 21 Rue de la Cense - 51170 FISMES.

Greffe d'immatriculation : RCS REIMS.

La Présidence.

M2503645

ALSAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées signé électroniquement le 26 mars 2025, il a été constitué une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : ALSAN

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €

SIÈGE SOCIAL : 2, Avenue des Alliés - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

OBJET PRINCIPAL : L'acquisition, la propriété, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

GÉRANCE : La Société SF AS, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.500 €, ayant son siège social à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000), 2, Avenue des Alliés, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE 941 993 834.

CLAUSES RELATIVES AUX CÉSSIONS DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement préalable des associés.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Pour avis et mention : La gérance.

M2503687

SCI BK

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI BK.

FORME : Société civile.

CAPITAL : 300,00 €.

SIÈGE SOCIAL : 12 Lieudit Méhart - 51270 MONTMORT LUCY.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années.

GÉRANCE :

- COUSINAT ANNE, demeurant 12 Lieudit Méhart - 51270 MONTMORT LUCY ;
- NAU Marion, demeurant 12 rue des Gobarts - 51190 BLANCS COTEAUX ;
- NAU ALEXANDRE, demeurant 2 bis la Chaude Rue - 51270 MONTMORT LUCY.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 300,00 €.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément.

Pour avis.

M2503775

SCI DE LA VIEILLE FERME

Société civile au capital de 20.000 Euros

Siège social : 1 Le Parc
51340 VOUILLERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VOUILLERS du 28 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DE LA VIEILLE FERME.

SIÈGE SOCIAL : 1 Le Parc, 51340 VOUILLERS.

OBJET SOCIAL : acquisition, administration et exploitation par bail de tous immeubles

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 20 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Nicolas HUBAIL demeurant au 36 Grande Rue - 51340 VOUILLERS et Madame Emmanuelle GUYOT demeurant au 36 Grande Rue - 51340 VOUILLERS.

CLAUSES RELATIVES AUX CÉSSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2503829

TIAN

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : TIAN.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 2.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue des Catalaunes - 51470 SAINT MEMMIE.

OBJET : Restauration traditionnelle Lucy ;

DURÉE : 99 années.

GÉRANCE :

- Monsieur ALBERT KRASNICKI, demeurant 2 bis rue des Pâtures - 51470 SAINT MEMMIE ;
- Monsieur FATMIR REXHEPI, demeurant 32 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2503767

«FLM»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1^{er} avril 2025, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : FLM.

DURÉE : 99 ans.

SIÈGE SOCIAL : 11 rue Jean-Jaurès - 51530 MOUSSY.

CAPITAL SOCIAL : 1.050 €.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société, et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

GÉRANCE :

- M. Florent TARUFFI demeurant 11 rue Jean-Jaurès - 51530 MOUSSY ;
- M. Lucas COELHO DE AMORIN demeurant 4 rue de la fontaine aux frênes - 51530 DIZY ;
- M. Maxence FORBOTTEAU demeurant 60 rue Léon Bourgeois - 51530 PIERRY.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.

CESSION DE PARTS : Soumise à l'agrément des associés, donné à la majorité des 2/3 du capital.

Cette société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention : La gérance.

M2503696

SCI PONTS DES BELGES

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI PONTS DES BELGES.

FORME : Société civile.

CAPITAL : 300,00 €.

SIÈGE SOCIAL : 12 Lieudit Méhart - 51270 MONTMORT LUCY.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années.

GÉRANCE :

- COUSINAT ANNE, demeurant 12 Lieudit Méhart - 51270 MONTMORT LUCY ;
- NAU Marion, demeurant 12 rue des Gobarts - 51190 BLANCS COTEAUX ;
- NAU ALEXANDRE, demeurant 2 bis la Chaude Rue - 51270 MONTMORT LUCY.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 300,00 €.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément.

Pour avis.

M2503782

TRANSPORTS LCS

Société à responsabilité limitée au capital de 14.000 Euros

Siège social :

41 rue des Ormeaux
51270 CHAMPAUBERT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAMPAUBERT du 27 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : TRANSPORTS LCS.

SIÈGE SOCIAL : 41 rue des Ormeaux - 51270 CHAMPAUBERT.

OBJET SOCIAL : Transport public routier de marchandises de tous tonnages.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 14.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Cyril LOURDIN, demeurant 41 rue des Ormeaux - 51270 CHAMPAUBERT ; Madame Séverine DEGHESELLE, épouse LOURDIN, demeurant 41 rue des Ormeaux - 51270 CHAMPAUBERT.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2503827

SC DU CAMP

Société civile au capital de 50.000 Euros

Siège social :

1 Le Parc - 51340 VOUILLERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VOUILLERS du 28 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.

DÉNOMINATION SOCIALE : SC DU CAMP.

SIÈGE SOCIAL : 1 Le Parc - 51340 VOUILLERS.

OBJET SOCIAL : Prises de participations dans sociétés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 50.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Nicolas HUBAIL, demeurant au 36 Grande Rue - 51340 VOUILLERS et Madame Emmanuelle GUYOT, demeurant au 36 Grande Rue - 51340 VOUILLERS.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2503832

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LMS38
GENLECLERC

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 28/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LMS38 GENLECLERC

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la mise en location de bien immobilier, ainsi que toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles n'altèrent pas le caractère civil de la société

Siège social : 2 rue de la gare, 51240 ECURY SUR COOLE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Gérance : HOLNES, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 2 rue de la gare 51240 ECURY SUR COOLE, immatriculée sous le n°899799472 au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

LEMOS Lionel

M2503805

SCI DU PETIT
CHATEAU FAURE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/04/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI DU PETIT CHATEAU FAURE

Objet social : - la propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et biens immobiliers quelque soit leur nature, - l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers appartenant à la société, - la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire, la rénovation, la réhabilitation ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, - la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet, - l'obtention de toutes ouvertures de crédits et de facilités de caisse avec ou sans hypothèque. Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rapportant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Siège social : 22 rue de Vesle, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. FAURE Mathieu 22 rue de Vesle 51100 REIMS et M^{me} PETIT Marie-Astrid 22 rue de Vesle 51100 REIMS

Clause d'agrément : Les parts sociales, librement transmissibles entre associés ou au profit d'un descendant en ligne directe d'un associé, ne peuvent être transmises à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés donné par décision unanime.

M2503985

MLG PARE-BRISE

Société à responsabilité limitée au capital de 500 Euros

Siège social :

ZA 13 Rue du Tumoy
51400 MOURMELON LE GRAND

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOURMELON LE GRAND du 27 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : MLG PARE-BRISE.

SIÈGE SOCIAL : ZA 13 Rue du Tumoy - 51400 MOURMELON LE GRAND.

OBJET SOCIAL : La vente, la pose et la réparation, de vitrages automobiles et accessoires automobiles.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.

GÉRANCE : Monsieur Steven DELANDRE, demeurant 40 rue du 8 Mai 1945 - 51400 MOURMELON LE GRAND.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2503902



AVOCATS ASSOCIÉS

SFHLD

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 28/03/2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SFHLD

Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres detoutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres, La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peutdevenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ouautrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente,d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiquesou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directementou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Siège social : 27, rue du Champ de Mars, 51100 REIMS

Capital : 4 650 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. DRAIN Éric 27, rue du Champ de Mars 51100 REIMS

M2503784



Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

DAVINVEST

Société civile

au capital de 1.000 Euros

Siège social :

4 rue des Fins Esprits

51500 SERMIERS

En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à SERMIERS (Marne) du 3 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : DAVINVEST.

FORME : Société civile.

SIÈGE : 4 rue des Fins Esprits - 51500 SERMIERS.

OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements ; la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 € (apports en numéraire).

GÉRANCE : M. Davy CORBON, demeurant à SERMIERS (51500), 4 rue des Fins Esprits.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des descendants de l'associé cédant. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2504078



Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

MOFFIE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, 1^{er} avril 2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MOFFIE.

Forme : Société civile immobilière.

Capital social : 110.100 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire et en nature.

Siège social : REIMS (51100), 21 impasse Achille Bureau.

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par les gérants, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans.

Gérants nommés pour une durée illimitée : David MOORE et Manuel FIABANE, demeurant ensemble à REIMS (51100), 61 rue du Jard.

Parts sociales : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention.

M2503913



Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

AURELINVEST

Société civile

au capital de 1.000 Euros

Siège social :

4 rue des Fins Esprits

51500 SERMIERS

En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à SERMIERS (Marne) du 3 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AURELINVEST.

FORME : Société civile.

SIÈGE : 4 rue des Fins Esprits - 51500 SERMIERS.

OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements ; la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 € (apports en numéraire).

GÉRANCE : M^{me} Aurélie CORBON -HUGOT, demeurant à SERMIERS (51500), 4 rue des Fins Esprits.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des descendants de l'associé cédant. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2504076



Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCM BONHOMME
CHATTE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Patricia BOUCTON-JOLY, Notaire à REIMS (Marne), 15 Rue Clovis, le 2 avril 2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCM BONHOMME CHATTE.

FORME : société civile de moyens.

CAPITAL SOCIAL : deux mille sept cent trente euros (2.730,00 €) constitués d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : à REIMS (51100), 72 rue de Turenne.

OBJET SOCIAL : faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens tant humains que matériels nécessaires à l'exercice de leur profession de chirurgien-dentiste.

DURÉE : 99 ans.

Gérants nommés pour une durée illimitée : Florian CHATTE, demeurant à REIMS (51100) 21 rue Macquart et Anouck BONHOMME, épouse ETRONNIER, demeurant à REIMS (51100) 51 rue Boudet.

PARTS SOCIALES : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des personnes étrangères à la société ou entre associés qu'avec le consentement unanime de tous les associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention.

M2504009

BELLE MARIANNE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 22 rue des anciens remparts, 51420 WITRY LES REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à WITRY-LES-REIMS du 01/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : BELLE MARIANNE

Siège : 22 rue des anciens remparts 51420 WITRY LES REIMS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : vente de jouets, vêtements, accessoires, bijoux fantaisie et tous commerces non réglementés ; confection de vêtements et accessoires, fabrication d'objets en bois.

Président : Annick NARCY demeurant 22 rue des anciens remparts 51420 WITRY-LES-REIMS

La Société sera immatriculée au RCS de Reims.

Pour avis Le Président

M2503929

LE FOURNIL
DES SAVEURS

Aux termes d'un ASSP en date du 1^{er} avril 2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : LE FOURNIL DES SAVEURS.

OBJET SOCIAL : La boulangerie, boulangerie - pâtisserie, pâtisserie salée, préparation ou fabrication de glaces alimentaires artisanales, chocolaterie, confiserie et produits similaires, biscuits, l'activité de traiteur, la vente de sandwiches, salades à emporter, boissons non alcoolisées et généralement toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières et dans toutes entreprises pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

SIÈGE SOCIAL : 59, Rue du Général Leclerc - 51300 FRIGNICOURT.

CAPITAL SOCIAL : 20.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

GÉRANT : Monsieur THIERY Samuel, demeurant 5, Résidence du Champ Margot - 51300 MAROLLES.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2503945

MODIFICATION

DE STATUTS

SODECA

SASU au capital de 20.000 Euros

17 avenue de Champagne

51200 ÉPERNAY

R.C.S. Reims n° 847 845 385

Avis de modification

Aux termes d'une décision en date du 2 janvier 2025, l'associé unique prend acte :

- De la démission de M. Eric LAMAILLE de ses fonctions de directeur général délégué à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

- De la nomination de M^{me} Estelle THIBAUT aux fonctions de directrice générale déléguée à compter du 1^{er} janvier 2025.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention,

La présidence.

M2500701



57 Chaussée du Port

CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX

Tél. : 03.26.68.39.58

CONCIERGERIE
VALET DE COEUR

SARL au capital de 5 000 €

Siège social :

17 Rue des Elus

51100 REIMS

RCS de REIMS n°987 375 920

Avis de modification

L'AGO du 24/02/2025 a décidé à compter du 24/02/2025 de nommer en qualité de gérant M. COSSNET Eddy, demeurant 22 Rue du Stade 51240 MAIRY SUR MARNE en remplacement de M^{me} COSSNET Romane, gérante, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

La Gérance

M2501942



FCN Reims Moissons

7 Rue Gabriel Voisin - CS80018

51686 REIMS CEDEX 2

SELARL D'HEPATO-
GASTROENTEROLOGIE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins

au capital de 2.160 Euros

Siège social :

89 Rue Victor de Broglie -

Bâtiment B

51430 BEZANNES

490 761 244 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 24 février 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Michaël CANEPA de ses fonctions de gérant à compter du 31 août 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

La gérance.

M2502333



FCN Epervay

2 rue Léger Bertin - BP 15

51201 ÉPERNAY CEDEX

Tél. : 03.26.54.14.44

CHAMPAGNE
BONNAIRE

Société anonyme à Directeur et

Conseil de surveillance

au capital de 900 000 Euros

Siège social :

120 Rue d'Epervay

51530 CRAMANT

RCS Reims 303 877 906

Aux termes de la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 janvier 2024, il résulte que les mandats de Madame Chantal SCHNELL, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société LAVAYSSIERE LOILLIER ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

JV3
SCI au capital de 4 573,47 €
Siège social : 7 Espace Raymond Aron
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°351 633 771

Transfert de siège

L'AGE du 21/03/2025 a décidé le transfert du siège social au 26 Rue Pasteur, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 21/03/2025.
Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

La gérance
M2503509

LOREM AVOCATS

LES NONNETTES
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 7 RUE DE LA FOSSE
DES HUGUENOTS
02250 MARLE
RCS de SAINT-QUENTIN
n°893 965 608

Transfert de siège

En date du 17/03/2025, le gérant a décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à MARLE (02250), 7 RUE DE LA FOSSE DES HUGUENOTS, il sera à compter du 23/03/2025, fixé à REIMS (51100), 4, rue Olivier Métra, Résidence La Signature - A503.
- Co-gérant : M. DECAMPS Hervé 4, rue Olivier Métra, Résidence La Signature - A503 51100 REIMS
- Co-gérante : M^{me} DECAMPS Isabelle 4, rue Olivier Métra, Résidence La Signature - A503 51100 REIMS
Radiation du RCS de SAINT-QUENTIN et immatriculation au RCS de REIMS.
M2503568

**CHAMPAGNE
PIERRE GONET BIO**
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 1 rue de la Brèche
d'Oger
51190 LE MESNIL SUR OGER
887 533 990 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 24 Mars 2025, l'Associé Unique a décidé :

- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale CHAMPAGNE PIERRE GONET BIO par SPG et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;
- d'étendre l'objet social aux activités de la location de bâtiments et d'espaces dédiés au stockage et à la conservation de vins et autres produits connexes, la location de salles pour événements privés et professionnels, tels que séminaires, réceptions, et tout type de manifestations, la gestion et la location de gîtes et hébergements destinés à l'accueil touristique ou résidentiel, l'organisation et la gestion d'événements privés et professionnels, incluant, sans s'y limiter, les mariages, fêtes d'anniversaire, réceptions, galas, soirées à thème, et tout autre type de célébrations, la prestation de services annexes, la coordination des prestataires, la décoration, la restauration, l'animation, la mise à disposition de matériel audiovisuel, ainsi que tout conseil en matière de planification et de gestion événementielle et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La Présidente.
M2503585

**S.C.E.V.
CHAMPAGNE
BRETON FILS**
SCEA au capital de 643 500 €
Siège social : 12 rue Courte Pilate
51270 CONGY
RCS de REIMS n°341 632 305

Avis de modification

L'AGE du 27/03/2025 a décidé à compter du 27/03/2025 de rendre effective la démission de M. BRETON Pierre aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de REIMS.
M2503631

LOREM AVOCATS

TESSERA
SCI
Au capital de 1 000 €
7, rue de la Fosse des Huguenots
02250 - MARLE
RCS ST QUENTIN : 909 353 781

En date du 17/03/2025, les gérants ont décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à MARLE (02250), 7 RUE DE LA FOSSE DES HUGUENOTS, il sera à compter du 23/03/2025, fixé à REIMS (51100), 4, rue Olivier Métra, Résidence La Signature - A503.
- Co-gérant : M. DECAMPS Hervé 4, rue Olivier Métra, Résidence La Signature - A503 51100 REIMS
- Co-gérante : M^{me} DECAMPS Isabelle 4, rue Olivier Métra, Résidence La Signature - A503 51100 REIMS
Radiation du RCS de SAINT-QUENTIN et immatriculation au RCS de REIMS.
M2503633

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

**LES CLEFS DE
CHEZ LAURIANE**
SAS au capital de 2.000 Euros
Siège social :
30 rue Buirette - 51100 REIMS
983 320 219 RCS Reims

En date du 31 décembre 2024, la société LM, SARL dont le siège social est situé à REIMS (51100), 30 rue Buirette, immatriculée au RCS de Reims sous le n° 802 207 084, a démissionné de ses fonctions de Présidente de la Société.
Mention au RCS de REIMS.
M2503724

**SCP Florent ROBERT,
Romain REMIOT**
Notaires associés
RILLY LA MONTAGNE (51500)
Place de la République

COUVREUR CARRE
Exploitation agricole à responsabilité
limitée
Capital : 10.000,00 Euros
Siège : 3 rue Gambetta
51500 RILLY LA MONTAGNE
R.C.S. Reims - SIREN 825 406 176

Nomination d'un nouveau gérant

Suivant acte reçu par Maître Florent ROBERT, Notaire associé, membre de la société civile professionnelle «Florent ROBERT et Romain REMIOT, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à RILLY-LA-MONTAGNE (Marne), Place de la République, le 24 mars 2025, les associés de la société dénommée COUVREUR CARRE, ont décidé de nommer Monsieur Victor COUVREUR, né à REIMS (51100) le 8 février 1998, demeurant à REIMS (51100), 23 rue Cérés, en qualité de co-gérant pour une durée illimitée à compter du 24 mars 2025.
Cette décision a été prise à l'unanimité dans les conditions d'une assemblée générale.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : Me Florent ROBERT.
M2503759

HOLDING AB
Société par actions simplifiée
au capital de 904 Euros
Porté à 2.320.000 Euros
Siège social :
Rue Gérard Agnesina
51450 BETHENY
938 227 873 RCS Reims

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 10 Mars 2025 que le capital social a été augmenté

- d'une somme de 3.112 € par voie d'apport en nature à titre pur et simple
- d'une somme de 2.315.984 € par voie d'apport en nature, à titre onéreux

Pour le porter de 904 € à 2.320.000 € Les articles 6 - APPORT et 7 - CAPITAL SOCIAL des statuts ont été modifiés en conséquence.
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à neuf cent quatre (904) euros.
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à deux millions trois cent vingt mille (2.320.000) euros.
Pour avis : Le président.
M2503762

**PRESTIGE
COIFFURE**
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.623 Euros
Siège social :
83 avenue de Paris
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
432 886 737
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2024 les associés ont pris acte de la démission de la co-gérante MME PERNOD Stéphanie et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2503768

SCI WIT
Société civile immobilière au capital de 10 euros
Siège social : 11 rue de Noire Terre
59440 SEMERIES
987 852 738 RCS VALENCIENNES

Aux termes d'une délibération en date du 06/03/2025, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social du 11 rue de Noire Terre 59440 SEMERIES au 29 rue Gambetta 51200 EPERNAY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de VALENCIENNES sous le numéro 987 852 738 RCS VALENCIENNES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de REIMS.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 22 mars 2024 a pour objet social l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autres de tous immeubles et biens immobiliers, et un capital de 10 euros composé uniquement d'apports en numéraire.
Pour avis La Gérance
M2503780

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

FINANCIERE RISPAL

Société de Participations Financières de Professions Libérales
de Pharmaciens d'officine par Actions
Simplifiée au capital de 1.576.000 Euros
Siège social : 59 rue Libergier,
51100 REIMS
917 752 818 RCS Reims

Suivant décisions en date du 26/03/2025, l'Associé unique a décidé :

- 1) de modifier la dénomination sociale en «FINANCIERE CLEMAX»
- 2) d'augmenter le capital social de 622.200 € par voie d'apport en nature pour le porter de 1.576.000 € à 2.198.200 €

CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1.576.000 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 2.198.200 €
Pour avis
M2503796

**CABINET
LAURENCY & ASSOCIÉS**

Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

**BOUCHONS
PRIOUX**
SARL au capital de 71000 Euros
Siège social :
3 Rue du Clair Marais ZA Les Forges
51200 Épernay
096 950 225 RCS de Reims

Le 03/03/2025, le gérant a décidé de transférer le siège social au 7 Rue Pierre Salmon 51430 Bezannes, à compter du 03/03/2025.
Mention au RCS de Reims
M2503797

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

**SCEA
«PORCYNERGIE»**
Société civile au capital de 2.440 Euros
Siège social : Route de Sompuis
51300 BLACY
R.C.S. Chalons En Champagne 799
279 740

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2025 la Société :

- A procédé à une réduction du capital d'un montant de 190.969 € pour tenir compte de l'absence de libération du capital lors de l'augmentation de capital décidée le 1^{er} février 2022.
- L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis : La Gérance.
M2503858

SCEA «PIERRARD»
Capital social : 120.975 Euros
Siège social :
3 rue de l'Eglise
51310 BOUCHY SAINT GENEST
R.C.S. Reims 414 554 303

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2025, les associés ont autorisé Monsieur Francis PIERRARD à démissionner de la gérance, à compter du 31 mars 2025.
Pour avis : La gérance.
M2503820

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commercial - Plumes - Ville-en-Tardenois

SCI «JURAREINE»

Nomination co-gérante

Dénomination : SCI «JURAREINE». Forme : Société civile immobilière. Capital social : 120.000,00 €. Siège social : MOURMELON LE GRAND (51400), 53 rue du 8 mai 1945. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE numéro 434 196 325.
Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 28 mars 2025, Madame Claudine DAUBARD-POISSON, demeurant à MOURMELON LE GRAND, 53 rue du 8 mai 1945 a été nommée co-gérante de la société à compter du 28 mars 2025, pour une durée indéterminée. L'article 17 des statuts sera modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
Pour avis : Me Romain SHALGIAN.
M2503824

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commercial - Plumes - Ville-en-Tardenois

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE MEDICOUR

Changement de gérant - Transfert de siège social

Dénomination : «MEDICOUR». Forme : Société civile immobilière. Capital social : 182.938,82 €. Siège social : 6 rue Pierre Curie - 51350 CORMONTREUIL. R.C.S. REIMS numéro 392 804 175.

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 27 février 2025, Madame Marie-Françoise Geneviève GUÉNARD, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 6 rue Pierre Curie, a démissionné de ses fonctions de gérante à compter du 27 février 2025, Monsieur Michel BRISSET demeurant seul gérant de ladite société pour une durée indéterminée à compter de cette même date.
Suivant délibération en date du 27 février 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 91 Hent Park Lin - 29760 PENMARCH. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Me Romain SHALGIAN.
M2503826

SCA «GUILLAUME»
Capital social : 1.687.200 Euros
Siège social :
51240 MAIRY SUR MARNE
R.C.S. Châlons en Champagne
325 019 248

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mars 2025, les associés ont décidé des points suivants :

- Transfert du siège social au 1 rue du Phare - 51360 VERZENAY ;
- Prorogation de la durée de la société de 49 ans.

En conséquence, la société sera radiée du greffe du tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2503844

**BECCUE S.A.S -
ATELIER DU POIDS
LOURD**

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 50.778 Euros
Siège social :
Rue Gérard Agnésina
51450 BETHENY
336 480 249 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 mars 2025, il résulte que : Les mandats de la société AUDIMIS GRAND EST, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Jean-Luc BALLEUX, commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes, pour pouvoir à leur remplacement.
Pour avis : Le président.
M2503849

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

**ACADEMIE
LES CLEFS DE
L'IMMOBILIER**
SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 30 rue Buirette
51100 REIMS
984 376 111 R.C.S. Reims

En date du 31 décembre 2024, la société LM, SARL dont le siège social est situé à REIMS (51100), 30 rue Buirette, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 802 207 084, a démissionné de ses fonctions de Directeur Général la Société.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2503924

Ruralis
AVOCATE
CONSEIL
AGRICOLE - VITICOLE

FELIX ET FILS
SARL au capital de 45 870 €
Siège social : 33 Rue de la somme,
Normée
51230 FERE CHAMPENOISE
RCS de REIMS n°413 289 406

Avis de transformation

L'AGE du 30/06/2024 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30/06/2024 et a nommé en qualité de président M. FELIX Cyriac, Pierre, Jean, demeurant 33 Rue de la somme, Normée 51230 FERE CHAMPENOISE.
Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.
Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.
Transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à l'exception des cessions consenties au profit des actionnaires, du conjoint et des descendants des actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective.
Mention : RCS de REIMS.
la gérance
M2503875

**ORH CONSEIL ET
FORMATION**
EURL au capital de 3 000 €
Siège social : 2 T Rue du Borniet
51110 POMACLE
RCS de REIMS n°812 451 623

Transfert de siège

L'AGE du 26/03/2025 a décidé le transfert du siège social au 1 Place Gambetta, 51420 WITRY LES REIMS à compter du 07/04/2025.
Mention : RCS de REIMS
la gérance
M2503876

Ruralis
AVOCATE
CONSEIL
AGRICOLE - VITICOLE

FCO
SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 33 Rue de la Somme,
Normée
51230 FERE CHAMPENOISE
RCS de REIMS n°847 840 345

Avis de modification

L'AGE du 30/04/2024 a décidé à compter du 30/04/2024 d'augmenter le capital social de 17 500 € par apports en numéraires en le portant de 1 500 € à 19 000 €.
Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
la gérance
M2503877

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

**ACADEMIE
LES CLEFS
DE L'IMMOBILIER**
SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
30 rue Buirette - 51100 REIMS
984 376 111 RCS Reims

En date du 31 décembre 2024, la société LM, SARL dont le siège social est situé à REIMS (51100), 30 rue Buirette, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 802 207 084, a démissionné de ses fonctions de Directeur Général la Société.
Mention au RCS de REIMS.
M2503926

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCI MAGES

SCI au capital de 4.573,47 Euros
Siège social : 45 grande rue
51520 SARRY
397 628 801 R.C.S. de Châlons En
Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 31/03/2025 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 84 grande rue - 51520 SARRY, à compter du 31/03/2025.
Mention au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2503880

SCI BEAGLE

Société civile immobilière
au capital de 3.000 Euros

Siège social : 1 rue du Docteur Maillot
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
534 441 407 R.C.S. Châlons En
Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 24 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 rue du Docteur Maillot - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 1 Place de l'Eglise - 55800 LOUPPY LE CHATEAU à compter du 1^{er} avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance.

M2503891



DEMALVOISINE-BOURBON

EARL au capital de 206 140 €
Siège social : 17 Rue haute des
meuliers
51210 CORFELIX
RCS de REIMS n°440 146 959

Avis de transformation

L'AGE du 30/03/2024 a décidé à compter du 30/03/2024 :

- de transformer la société en SCEA sans la création d'un être moral nouveau
- co-gérance : M^{me} BOURBON-DEMALVOISINE Jacqueline 17 rue haute des meuliers 51210 CORFELIX et M. DEMALVOISINE Aurélien 4 Rue de l'église Saint Memmie 51210 CORFELIX

La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

la gérance

M2503939

EARL «LEGRAND Ghislain»

Capital social : 7.500 Euros
Siège social : 2 rue du Moulin
51110 FRESNE LES REIMS
R.C.S. Reims 809 598 386

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2025 a décidé de transformer l'EARL «LEGRAND Ghislain» en SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : «LEGRAND Ghislain».

DURÉE : 99 années, terme fixé au 15 février 2114.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue du Moulin - 51110 FRESNE LES REIMS.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 7.510 €. (AGE du 28 mars 2025).

GÉRANCE : Monsieur Ghislain LEGRAND, demeurant 2 rue du Moulin - 51110 FRESNE LES REIMS.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4.

Pour avis : La Gérance.

M2503895



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX

Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

COLBERT

Groupement foncier agricole
au capital de 372.000,00 Euros
Siège social :
11 rue Colbert - 51150 AMBONNAY
326 464 187 RCS Reims

Aux termes d'acte authentique reçu par Maître Thibault PIERLOT, Notaire associé à GUEUX, Marne, le 11 mars 2024, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 170.693,00 € pour être ramené de 372.000,00 € à 352.455,00 €, par annulation de 1303 parts sociales d'une valeur nominale de 15,24 € chacune.

L'article 7 a été modifié en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis :

Me Thibault PIERLOT, notaire.

M2503919



FCO

SCI au capital de 19 000 €
Siège social : 33 Rue de la somme,
Normée
51230 FERRE-CHAMPENOISE
RCS de REIMS n°847 840 345

Avis de modification

L'AGE du 29/05/2024 a décidé à compter du 29/05/2024 de diminuer le capital social de 17 500 € par réduction de capital social motivée par des pertes réservée à un associé en le portant de 19 000 € à 1 500 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

La gérance.

M2503904



société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

A.C.C.I.

Par ASSP des associés de la société A.C.C.I., SARL au capital de 400.000 € dont le siège social est à SAINT MEMMIE (51470), Avenue du Plateau des Glières - Zone Industrielle, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 502.882.236, en date du 31/03/2025, il a été décidé à l'unanimité d'étendre l'objet social, à compter du 31/03/2025, aux activités suivantes : la propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion par bail ou autrement, de biens immobiliers nus ou meublés, de tourisme ou non, ainsi que la cession de ces biens si nécessaire, ainsi que toute prestation de services dans tous les domaines d'activité. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis et mention : Monsieur Cédric CAMES, Gérant.
M2503912



SARL au capital de 12345 €
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.05.42.92

LES TOURS DE CLEVELLE

Société civile au capital de 638 940 euros
Siège social : Allée Jean Marie Amelin
- Bâtiment E
51370 CHAMPIGNY
444 542 906 RCS REIMS

Avis de modification

Aux termes d'un acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associées en date du 10/03/2025, les associées ont constaté et pris acte de la démission de M. Jonathan PAYELLE de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Modification au RCS de REIMS.

M2503995



LAURENCY & ASSOCIÉS Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS

Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

MC DU TOUQUET

Société civile immobilière
en cours de transformation
en société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
47 rue des Hauts, Coligny
51130 VAL DES MARAIS
987 491 941
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant délibération en date du 31 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

CAPITAL :
ANCIENNE MENTION : 2.000,00 €, divisé en 200 parts sociales de 10,00 € chacune.

NOUVELLE MENTION : 2.000,00 €, divisé en 200 actions de 10,00 € chacune.

DIRIGEANTS :

ANCIENNE MENTION : GÉRANT : Monsieur Martin PARISOT, 47 rue des Hauts, Coligny - 51130 VAL DES MARAIS.
NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENT : Monsieur Martin PARISOT, société par actions simplifiée au capital de 2.000,00 €, ayant son siège social 47 rue des Hauts, Coligny - 51130 VAL DES MARAIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 987 491 941 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE, représentée par Monsieur Martin PARISOT.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2504005



LES CLEFS DE
L'IMMOBILIER
SAS au capital de 2.900 Euros
Siège social :
30 rue Buiette - 51100 REIMS
802 626 804 RCS Reims

En date du 31 décembre 2024, la société GLAS, SARL dont le siège social est situé à REIMS (51100), 30 rue Buiette, immatriculée au RCS de Reims sous le n° 802 085 464, a démissionné de ses fonctions de Directeur Général la Société.

Mention au RCS de REIMS.

M2503937



DEMALVOISINE-BOURBON

SCEA au capital de 206 140 €
Siège social : 17 Rue haute des
meuliers
51210 CORFELIX
RCS de REIMS n°440 146 959

Avis de modification

L'AGE du 31/03/2024 a décidé à compter du 31/03/2024 d'augmenter le capital social de 10 € par apports en numéraires en le portant de 206 140 € à 206 150 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

la gérance

M2503940

LE FOYER REMOIS

Société Anonyme d'HLM
Au capital de 20.826.512,50 Euros
Siège social :
8 rue Lanson - 51100 REIMS
RCS Reims 335 581 211

Par délibération du 27 mai 2024 le Directeur de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe a désigné son représentant permanent au sein du Conseil d'Administration de la société Le Foyer Rémois, en la personne de M. Stéphane BRUYNEEL, demeurant à EPERNAY (51), 5, rue Léon Bourgeois, en remplacement de M. Laurent GIMENEZ, démissionnaire à effet du 27 mai 2024.

Par délibération du 20 mars 2025, le Comité de Direction de la société Global Habitat a désigné son représentant permanent au sein du Conseil d'Administration de la société Le Foyer Rémois, en la personne de M. Benoit PELLOT, demeurant à REIMS (51), 17, rue Arthur Décès, en remplacement de M. Timothée PERIN, démissionnaire à effet du 20 mars 2025.

Par délibération du 28 mars 2025, le Conseil d'Administration de la société Le Foyer Rémois a pris acte de la démission de M. Benoit PELLOT de sa qualité d'administrateur personne physique au sein du Conseil d'Administration de la société Le Foyer Rémois à effet du 20 mars 2025.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2504008

CAP & CO

Société civile immobilière
au capital de 200 euros
Siège social : 4 rue Marie-Marvingt
51100 REIMS
495 354 466 R.C.S. REIMS

D'un PV d'AGE du 05/01/2024, il résulte que Madame Mélanie BOITTE et Madame Elise PARANT ont cédé leurs parts sociales à la SARL INVEST IN CAP, au capital de 439 750 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 891 535 171 RCS REIMS, ayant son siège social 4 rue Marie Marvingt, 51100 REIMS, agréé comme nouvel associé de la Société CAP & CO. En conséquence, l'article 7 - CAPITAL des statuts a été modifié.

Dépôt légal au GTC de REIMS.
M2503950

DES PERRIERES

EARL au capital de 7 800 €
Siège social : 2 Rue de Compertrix
51510 COOLUS
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°429 402 894

Avis de transformation

L'AGE du 25/05/2023 a décidé à compter du 25/05/2023 :

- de transformer la société en SCEA sans la création d'un être moral nouveau
- co-gérance : M. FLOT Xavier 1 Grande Rue 51510 COOLUS et M. FLOT Pierre-Marie 6 Grande Rue 51510 COOLUS

La dénomination de la société, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Nouvelle mention : capital social 7 810 €

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La même AGE a décidé d'augmenter le capital social de 10 euros, pour le porter à 7810 euros.

La gérance

M2503957

DES PERRIERES

SCEA au capital de 7 810 €
Siège social : 2 Rue de Compertrix
51510 COOLUS
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°429 402 894

Avis de modification

L'AGE du 20/06/2023 a décidé à compter du 20/06/2023 d'augmenter le capital social de 30 € par apports en numéraires en le portant de 7 810 € à 7 840 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

La gérance

M2503958

SCI «FCO»

Société civile immobilière
capital social : 1.500 Euros
Siège social :
33 rue de la Somme - Normée
51230 FERRE-CHAMPENOISE
RCS de Reims n° 847 840 345

Avis de transformation

L'AGE du 30/06/2024 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30/06/2024 et a nommé en qualité de président M. FELIX Cyriac, Pierre, Jean, demeurant 33 Rue de la somme, Normée 51230 FERRE-CHAMPENOISE.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées, à titre onéreux et à titre gratuit, à l'exception des cessions consenties au profit des actionnaires, du conjoint et des descendants des actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective.

Mention : RCS de REIMS.

La gérance.

M2503963

BERTIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
Le Clos Milon
51700 IGNY COMBLIZY
531 200 830 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 10/03/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes «l'exploitation et la gestion de biens viticoles, ainsi que toutes activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, telles que la culture de la vigne, ainsi que toutes activités dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; la location de hangar et de tout terrain, ainsi de tout emplacement et espace de stockage ; toutes activités dite de garde meuble et d'entreposage, notamment en libre-service» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, le Gérant.

M2503965



SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DELVINCOURT - CAULIER - RICHARD - CASTELLO AVOCATS ASSOCIES

Société Civile Professionnelle
d'Avocats
au capital de 106.714,31 €
Siège social : 34 rue des Moulins -
Centre d'Affaires Colbert
51100 REIMS
322 083 841 RCS REIMS

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 08 octobre 2024, a pris acte de la démission de Maître Olivier DELVINCOURT de ses fonctions de co-gérant à effet rétroactivement du 31 décembre 2022, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

GERANCE
Anciennes mentions :
- Maître Olivier DELVINCOURT ;
- Maître Mélanie CAULIER-
RICHARD ;
- Maître Isabelle CASTELLO.
Nouvelles mentions :
- Maître Mélanie CAULIER-
RICHARD ;
- Maître Isabelle CASTELLO.

L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S de REIMS.

La Gérance.

M2504064

SARL PASTEUR

Capital 100 Euros
21 bis rue de la Saussaie
51220 VILLERS FRANQUEUX
797 850 906 R.C.S. Reims

L'AGE du 02/03/25 a décidé le transfert du siège social.

ANCIEN SIEGE : 21 bis rue de la Saussaie - 51220 VILLERS FRANQUEUX.

NOUVEAU SIEGE : 3 rue Sauvai - 75001 PARIS.

GERANT : Claude BARBARIN, résident 25B rue General Sarrail - 51100 REIMS.

M2503909

SCI ZOU MELANIE

Forme : SCI
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
10 boulevard Jean Jaurès
78280 GUYANOURT
902 250 042 RCS Versailles

Transfert de siège social

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 avril 2025, les associés ont décidé, à compter du 2 avril 2025, de transférer le siège social à 5 résidence Verlainne - 51470 ST MEMMIE.

OBJET : Acquisition, gestion et administration de biens immobiliers, DURÉE : 99 ans.

Radiation au RCS VERSAILLES et immatriculation au RCS CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2503968

SOCIETE CHAMPENOISE D'ELECTRICITE (S.C.E.)

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
3 rue des Verriats
51500 CHAMPFLEURY
879 111 755 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 2 Avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SOCIETE CHAMPENOISE D'ELECTRICITE (S.C.E.) a décidé de transférer le siège social du 3 Rue des Verriats - 51500 CHAMPFLEURY au 35 A Rue Saint Médard - 51490 PONTFAVERGER MORONVILLIERS à compter du 15 Avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2504051

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

INSTITUT DE FORMATIONS AUX TEXTILES DU MONDE

SAS au capital de 1 020 €
Siège social : 2 rue du Commerce
51100 REIMS
RCS de REIMS n°903 540 748

AVIS DE MODIFICATION

En date du 24/03/2025, le président a décidé à compter du 24/03/2025 de nommer en qualité de directeur général M. HOUILLE DE BEAULIEU François, demeurant 20 rue Henri IV 51100 REIMS.

Modification au RCS de REIMS.
Ousmane OUEDRAOGO
M2504036

SCI BASCIO

Société civile au capital de 200 €
Siège social : 89 RUE GAMBETTA
51100 REIMS
RCS de REIMS n°440 065 795

Avis de modification

L'AGE du 10/12/2024 a décidé à compter du 10/12/2024 de nommer en qualité de gérante M^{me} BOISSART SYLVIE, demeurant 973 CHEMIN DU MAS D'IMBERT 13940 MOLLEGES en remplacement de M. DEGLAIRE JEAN MARIE, gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.
pour avis la gérance
M2504019

PARE BRISE GRAND EST

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
165 Avenue Charles de Gaulle
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
850 683 772 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 03/04/2025, la gérance de la SARL PARE BRISE GRAND EST a décidé de transférer le siège social du 165 Avenue Charles de Gaulle - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 8 Rue du Mont Saint Pierre - 51370 CHAMPIGNY à compter du 3 avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de SEDAN sous le numéro 850 683 772 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de REIMS.
GÉRANCE : Monsieur Ali BARKALLAH, demeurant 111 Rue Edmond Rostand - 51100 REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2504043

PHILROSTO PARTICIPATIONS

Rectificatif de l'annonce parue le 24 mars 2025 (M2503166) sur MATOT-BRAINE.FR pour la société PHILROSTO PARTICIPATIONS.
Il fallait lire la décision sera effective à compter du 17/03/2025 au lieu du 20/03/2025.
M2504060

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SARL MB REIMS

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 € porté à 324.200 €
Siège social : 5 RUE CONDORCET,
51100 REIMS
837 896 018 RCS Reims

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Il résulte du procès-verbal de l'AGE des associés du 02/04/2025 que le capital social a été augmenté de 319.200 € pour le porter de 5.000 € à 324.200 €, par voie d'apport en nature et par la création de 31.920 parts sociales de 10 € de valeur nominale chacune.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS (51).
Pour avis
M2504081

JP INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 Euros
Siège social : 4 rue ROGIER
51100 REIMS
484 710 835 RCS REIMS

Suivant décision de l'associé unique du 17/03/2025 le siège social a été transféré, à compter du 05/03/2025 au 5 Impasse de Bary - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de REIMS. M2504020

S.A.S TRANSEXRESS

Société par actions simplifiée Au capital de 6 000 Euros
Siège social : 39 RUE DES TONDEURS,
51100 REIMS
891 664 427 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 01 Avril 2025, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social 39 rue des Tondeurs, 51100 Reims au 2 Rue Charles Cros, 51420 Witry-Lès-Reims à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le président
M2504092

CONVOCAION

LANSON-BCC

Société anonyme au capital de 135.088.300 Euros
Siège social : Allée du Vignoble
51100 REIMS
389 391 434 R.C.S. Reims

Avis de convocation à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire

Les actionnaires de la société LANSON-BCC sont convoqués en assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire le 25 avril 2025, à 10 heures, au siège social de la société Champagne LANSON, 66 rue de Courlancy - 51100 REIMS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la société LANSON-BCC et quitus aux administrateurs ;
- Approbation des charges non déductibles (dites somptuaires) de la société holding LANSON-BCC ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la société LANSON-BCC ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2024 de la société holding LANSON-BCC et fixation du dividende ;
- Approbation des conventions réglementées visées par les articles L. 225-38 et suivants du code de commerce ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Michaëla MERK pour une durée de trois ans ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Mark DIXON pour une durée de trois ans ;
- Nomination de Madame Aliénor SEGUINEAU de PRÉVAL en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans, en remplacement de Madame Marie-Laëtitia DUCHÈNE-BAIJOT ;
- Renouvellement du mandat de la Société KPMG SA, Co-Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de six exercices ;
- Nomination de KPMG SA en qualité de Commissaire aux Comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité pour une durée de trois exercices ;
- Fixation du montant annuel de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'administration ;
- Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif des articles L22-10-62 et suivants du code de commerce et du règlement (UE) n°596/2014 sur les abus de marché.
De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :
- Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ;
- Délégation de compétence au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires dans le cadre d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes à réaliser par création et attribution gratuite de titres de capital ou élévation de la valeur nominale des titres existants ;
- Délégation de compétence au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- Modification des septième et onzième alinéas de l'article 13 des statuts de la Société en considération des dispositions de la loi 2024-537 du 13 juin 2024, dite loi « Attractivité », relatives à la participation aux réunions du Conseil d'administration par des moyens de télécommunication et au vote des administrateurs par consultation écrite ;
- Ajout d'un nouvel alinéa à l'article 13 des statuts de la Société afin d'offrir aux administrateurs la possibilité de voter par correspondance prévue par la loi 2024-537 du 13 juin 2024 dite loi « Attractivité » ;
De la compétence de l'assemblée générale mixte :
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
L'avis de réunion comportant le texte des projets de résolutions soumis à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 25 avril 2025 a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 14 mars 2025 n°32 et est disponible sur le site internet de la Société www.lanson-bcc.com.
L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.
PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE-FORMALITÉS PRÉALABLES
Pour participer à l'assemblée générale, les actionnaires devront justifier de la propriété de leurs actions au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 23 avril 2025 à zéro heure, heure de Paris :
- Soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire ;
- Soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.
Pour les actionnaires au nominatif, l'inscription en compte selon les modalités susvisées est suffisante pour leur permettre de participer à l'assemblée.
Pour les actionnaires au porteur, l'inscription des titres dans les comptes de titres au porteur, est constatée par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité. Pour pouvoir participer à l'assemblée, cette attestation de participation doit être transmise au service actionnaires de la Société, 66 rue de Courlancy - 51100 REIMS ou par voie électronique à l'adresse suivante : actionnaires@lansonbcc.com.
Il est précisé qu'aucune carte d'admission ne sera délivrée.
MODES DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE
Les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent, peuvent choisir entre l'une des modalités de vote suivantes :
- assister physiquement à l'assemblée générale ;
- voter par correspondance (par voie postale ou électronique) ;
- donner procuration au Président ;
- donner procuration à toute personne physique ou morale de leur choix ;
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire.
Vote par correspondance ou par procuration
A compter de la présente insertion, les formulaires de vote par correspondance ou de vote par procuration sont mis en ligne sur le site de la Société (www.lanson-bcc.com).
Les actionnaires pourront demander par écrit au service actionnaires de la Société de leur adresser un formulaire de vote par correspondance ou par procuration, par voie postale, au 66 rue de Courlancy - 51100 REIMS ou par voie électronique à l'adresse suivante : actionnaires@lansonbcc.com. Il sera fait droit aux demandes reçues au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Le formulaire dûment rempli et signé devra parvenir à la Société trois jours au moins avant la date de la réunion, par voie postale, au 66 rue de Courlancy - 51100 REIMS ou par voie électronique à l'adresse suivante : actionnaires@lansonbcc.com. Les titulaires d'actions au porteur devront joindre audit formulaire une attestation de participation établie par l'intermédiaire habilité teneur de leur compte constatant l'inscription des actions dans ce compte.
Il est rappelé que les procurations écrites et signées doivent indiquer les nom, prénom et adresse de l'actionnaire ainsi que ceux de son mandataire. Conformément à l'article R. 225-79 du code de commerce, la possibilité est ouverte aux actionnaires de notifier à la Société la révocation du mandat dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa désignation.
Il est précisé que pour toute procuration donnée par un actionnaire sans indication de mandataire, le vote sera favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le Conseil d'administration et défavorables à l'adoption de tous autres projets.
L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'une procuration.

QUESTIONS ÉCRITES
Par ailleurs, tout actionnaire peut poser des questions écrites au Président. Ces questions sont à adresser au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée, soit le 21 avril 2025, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte, par lettre recommandée avec avis de réception au service actionnaires de la Société, 66 rue de Courlancy - 51100 REIMS, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : actionnaires@lansonbcc.com.
DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES
Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'assemblée, conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du code de commerce, sont mis à disposition au siège social et mis en ligne sur le site internet de la Société (www.lanson-bcc.com) à compter de la présente parution.
Le Conseil d'administration.
M2503529

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL «A LA BOULE D'OR DE MOURMELON»

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 Euros
Siège social : 14 rue du 11 novembre
51400 MOURMELON LE PETIT
RCS : CHALONS EN CHAMPAGNE
401 830 690

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2025, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
Pour avis : Le représentant légal.
M2503800

BR FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 401.000 Euros
Siège social :
RD 51 - centre Commercial Leclerc
cellule BI - Allée de Maxenu
51530 PIERRY
898 578 752 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 27 juin 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : Le président.
M2503925

REIMS INFORMATIQUE

SASU au capital de 2 000 €
Siège social : 1 RUE MACHET
51100 REIMS
RCS de REIMS n°894 711 134

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 13/03/2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de REIMS.
M2503835

SARL Unipersonnelle MULTISERVICES

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Au Capital de 7 625 Euros
siège Social
ZI VITRY MAROLLES
51 300 MAROLLES
SIRET : 342 187 416
00025 APE : 4211Z

DISSOLUTION DE SOCIETE

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DU PRÉ NOËL

Société civile au capital social variable de 205.000 Euros
Siège social :
Chemin du Pré Noël
51150 TOURS/MARNE
453 380 792 R.C.S. Reims

Avis de dissolution

Aux termes d'une AGE du 01/04/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/04/2025 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.
Les associés ont nommé en qualité de liquidateurs Monsieur Didier TROIZIER, demeurant Chemin du Clos Valin - 51150 TOURS SUR MARNE, et Monsieur Christophe LE VAILLANT, demeurant Rue Adeline Savey - 51150 TOURS SUR MARNE. Monsieur Antoine TROIZIER démissionne de ses fonctions de gérant à compter du 01/04/2025.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Messieurs Didier TROIZIER et Christophe LE VAILLANT au Chemin du Pré Noël - 51150 TOURS SUR MARNE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis :
Les liquidateurs.
M2503695

1.2.3. Soleil

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 7.000 Euros
Siège social :
5 rue Thiers - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
5 Rue Simone Veil
51350 CORMONTREUIL
520 729 310 R.C.S.Reims

Aux termes d'une décision en date du 25/03/2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25/03/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Jennifer VUILLIER, demeurant 5 rue Simone Veil - 51350 CORMONTREUIL, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 5 Rue Simone Veil - 51350 CORMONTREUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis :
Le Liquidateur.
M2503643

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE TROIZIER LE VAILLANT

Société commerciale au capital social de 8.000 Euros
Siège social : Chemin du pré Noël
51150 TOURS SUR MARNE
438 678 401 R.C.S. Reims

Avis de dissolution

Les associés ont nommé en qualité de liquidateurs Monsieur Didier TROIZIER demeurant Chemin du Clos Valin - 51150 TOURS SUR MARNE, et Monsieur Christophe LE VAILLANT demeurant rue Adeline Savey - 51150 TOURS SUR MARNE. Monsieur Antoine TROIZIER démissionne de ses fonctions de gérant à compter du 01/04/2025.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Messieurs Didier TROIZIER et Christophe LE VAILLANT au Chemin du Pré Noël - 51150 TOURS SUR MARNE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : Les liquidateurs.
M2503694

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DU PRÉ NOËL

Société civile au capital social variable de 205.000 Euros
Siège social :
Chemin du Pré Noël
51150 TOURS/MARNE
453 380 792 R.C.S. Reims

Avis de dissolution

Aux termes d'une AGE du 01/04/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/04/2025 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.
Les associés ont nommé en qualité de liquidateurs Monsieur Didier TROIZIER demeurant Chemin du Clos Valin - 51150 TOURS SUR MARNE, et Monsieur Christophe LE VAILLANT demeurant rue Adeline Savey - 51150 TOURS SUR MARNE. Monsieur Antoine TROIZIER démissionne de ses fonctions de gérant à compter du 01/04/2025.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Messieurs Didier TROIZIER et Christophe LE VAILLANT au Chemin du Pré Noël - 51150 TOURS SUR MARNE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : Les liquidateurs.
M2503694

BO PO

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 3 place Foch
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°838 889 665

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 17/03/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 17/03/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BROYART Pierre, demeurant 11 rue du Gantelet 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
M2503698

d.juris

société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

VILLA FELICIS

Aux termes des décisions de l'AGM en date du 27/03/2025 de la société « VILLA FELICIS », SCI au capital de 1.000 € dont le siège social est situé à REIMS (51100), 15 rue des Fuseliers, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 798 513 420, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 27/03/2025 et sa mise en liquidation. Madame Valérie ROQUILLY, demeurant à REIMS (51100), 162 rue des Capucins, a été nommée en qualité de Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à REIMS (51100), 162 rue des Capucins, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis, M2503766

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CABINET EXPERTISE COMPTABLE AUDIT ET CONSEIL PÂTÉ

DES COLLINETTES SCI au capital de 1 000 € Siège social : 1 GRAND PRE 51480 BELVAL SOUS CHATILLON RCS de REIMS n°500 810 270

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 19/03/2025 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 19/03/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LEBEGUE François, demeurant 1 Grand Pré 51480 BELVAL SOUS CHATILLON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. M2503367

SACREGYRO Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 2 RUE ROBERT DE COUCY 51100 REIMS 849 010 848 RCS REIMS

Avis de dissolution

D'un PV d'AGE du 31/12/2024, la dissolution anticipée de la société a été prononcée.

A été nommée comme liquidateur Madame Charlotte ROTHIER demeurant 8 rue de la source - 51170 BOULEUSE, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de REIMS. Dépôt légal au GTC de REIMS. M2503941

SDCP SARL au capital de 7 000 € Siège social : 2 RUE DE LA PLACE, OGER 51190 BLANCS COTEAUX RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°513 511 956

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 28/03/2025 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 28/03/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DUVIQUET STEPHANE, demeurant 2 RUE DE LA PLACE, OGER 51190 BLANCS COTEAUX et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE. M2504000

SC «TERALI» Capital social : 1.000 Euros Siège social : 34 rue André Procureur - 51800 VALMY RCS Châlons en Champagne 800 069 437

Par décision du 31 mars 2025, l'associé unique de la société civile «TERALI» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2025 et sa mise en liquidation amiable.

Il a nommé en qualité de liquidateur Monsieur André CREMMER, demeurant 34 rue André Procureur - 51800 VALMY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 34 rue André Procureur - 51800 VALMY, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis, Le Liquidateur. M2504039

CLOTURE DE LIQUIDATION



AVOCATS ASSOCIES

CERF EQUITATION SAS au capital de 1 000 € Siège social : 14 rue Perseval 51100 REIMS RCS de REIMS n°853 443 927

Avis de liquidation

En date du 07/02/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DE CORNUILLIER LUCINIERE Cécile de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 07/02/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. M2408474

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Moissons 7 Rue Gabriel Voisin - CS80018 51686 REIMS CEDEX 2

SCI LES EGLANTINES Société civile en liquidation au capital de 152,45 Euros Siège social : 9, rue Ian MACKENZIE 51100 REIMS

Avis de clôture de liquidation

8 Rue Louis Kiener - 51100 REIMS 421 103 821 RCS Reims

L'Assemblée Générale réunie le 28 février 2025 au siège social de la liquidation 8 Rue Louis Kiener - 51100 REIMS, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Annette DUCHAUSOY, demeurant 8 Rue Louis Kiener - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis : Le liquidateur. M2502723

NOMDOS Société d'Avocats 10 Boulevard Lundy - BP 2105 51074 REIMS CEDEX

WITRY FAVREUX Société civile en liquidation au capital de 5.000 euros Siège social : 11 route de Witry 51100 REIMS 832 458 343 R.C.S. Reims

L'Assemblée du 24/03/2025, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au R.C.S. de REIMS. M2503679

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL FCN Reims Moissons 7 Rue Gabriel Voisin - CS80018 51686 REIMS CEDEX 2

GILLES GUERIN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 57 800 Euros Siège : 2 Rue Jamey Ponsinet, 51110 CAUREL

Suivant délibérations en date du 28 mars 2025, l'Assemblée Générale a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie GUERIN demeurant 4 Rue de la Retourne 02190 NEUFCHATEL SUR AISNE, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis : Le Liquidateur M2503731

SCI BGNP SCI au capital de 2 000 € Siège social : 12 RUE DU CALVAIRE 51300 HEILTZ LE HUTIER RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°534 525 407

AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale extraordinaire du 02/04/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BOUVARD GERARD de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/04/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE. BOUVARD GERARD M2504054

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL FCN Reims Moissons 7 Rue Gabriel Voisin - CS80018 51686 REIMS CEDEX 2

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE BRICHARME

Groupelement foncier agricole en liquidation au capital de 533 571,55 € Siège social : 1 Avenue de Champagne 51480 DAMERY

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2024 au siège social de la liquidation 73 Boulevard du Général Leclerc 51100 REIMS, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bertrand LHOPITAL, demeurant 73 Boulevard du Général Leclerc 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur M2503903

SCI «LES MINOS» Société par actions simplifiée en période de liquidation au capital social de 304,90 Euros Siège social : 51 boulevard Carteret - 51100 REIMS R.C.S. Reims 384 588 893

Par décision du 31/03/2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Pour avis : Le liquidateur. M2503785

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL FCN Vitry-le-François 21, rue Marabais 51300 Vitry-le-François Tel : 03 26 74 21 18

SCI IMMOBILIERE PECHEUR

SCI en liquidation au capital de 1.000 Euros Siège social et de liquidation : 24 rue de Sompuis 51300 BLACY 792 806 820 RCS Châlons en Champagne

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale du 21/03/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Vincent PECHEUR, demeurant 56 rue de Sompuis - 51300 BLACY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis : Le liquidateur. M2503976

Octav Société d'Avocats 8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

CAP

Société à responsabilité limitée au capital de 18.540 Euros société en liquidation Siège social : 38 rue Cérés - 51100 REIMS

Clôture de liquidation

Par une décision en date du 24/03/2025, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Bertrand DELOZANNE, demeurant 30 Voie des Loups - 51450 BETHENY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. M2504047

ANNONCES LEGALES DERNIER DELAI POUR VOS PUBLICATIONS : JEUDI 16 HEURES annoncelegale.pamb@legalnet.org

SCI IDEM46 Forme : SCI société en liquidation Capital social : 1.000 Euros Siège social : 4 rue de la Gare 51140 JONCHERY SUR VESLE 809 238 132 R.C.S. de Reims

Clôture de liquidation

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 avril 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Sandra GAWRON, demeurant 8 rue des Lavats, Les Septvallons, 02160 LONGUEVAL BARBONVAL et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du R.C.S. de REIMS. Le liquidateur. M2504058

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

FIDAL AVOCATS Société d'Avocats Parc d'Affaires Reims-Champigny Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002 51886 REIMS

PRESSOIRS CHARBAUT

SARL au capital de 72 000 € Siège social : 12 rue du Pont 51160 MAREUIL SUR AY RCS de REIMS n°340 526 938

Avis de dissolution

Suivant décision de l'associé Unique en date du 25/03/2025, l'associé unique SOCIETE AGRO VITICOLE CHARBAUT, SARL au capital de 150 000 €, située au 12 rue du Pont 51160 MAREUIL SUR AY immatriculée au RCS de REIMS sous le n°423 373 372 a décidé la dissolution sans liquidation de la société à compter du 01/04/2025, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la publication au Bulletin des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC) auprès du Tribunal de Commerce de REIMS

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de REIMS. POUR AVIS M2503714

STECARPHI

Société par actions simplifiée au capital de 75 000 Euros Siège social : 13, rue Roland Coffignot, 51100 REIMS 525 024 493 RCS Reims

AVIS DE DISSOLUTION

La société STECARPHI a établi par acte signé électroniquement le 15 janvier 2025 un projet de fusion avec la société HEXATEL, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 1 429 260 euros, dont le siège social est 2, rue Alain Colas, Parc d'Activités des Vents d'Ouest 35530 NOYAL SUR VILAINE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 523 252 765 RCS RENNES.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 21 janvier 2025 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion.

Les associés de la société HEXATEL, société absorbante, ont approuvé en date du 28 février 2025 le projet de fusion avec la société STECARPHI, ainsi que les apports effectués et leur évaluation.

En application des dispositions de l'article L. 236-3-II du Code de commerce, la Société HEXATEL étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société STECARPHI,

et ce, depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES et de REIMS pour chacune des sociétés concernées, la Société STECARPHI s'est trouvée dissoute sans liquidation à la date du 28 février 2025, ainsi que cela résulte de la décision susvisée des associés de la Société HEXATEL qui a constaté la réalisation définitive de la fusion à cette même date. Pour avis : La présidente M2503842

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Référence : NEUFTEX 45 avenue Victor Hugo - 93300 AUBERVILLIERS, R.C.S. BOBIGNY : 612 053 207. Etablissement(s) secondaire(s) : 13 rue des Carreaux - 51350 CORMONTREUIL, R.C.S. REIMS : 2017 B 851.

Jugement du tribunal des activités économiques de PARIS, a prononcé, en date du 01/04/2025, la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sous le numéro P202501265, date de cessation des paiements 20/01/2025, et a désigné juge-commissaire M. Pascal Gagna, liquidateur SELAFA MJA, en la personne de Me Frédérique Lévy, 41 rue de l'Echiquier - 75010 PARIS, administrateur SELARLU ASCAGNE AJ, en la personne de Me Julie Lavoit, 25 bis rue Jasmin - 75016 PARIS. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement. Avec poursuite d'activité jusqu'au 31/05/2025. M2504002

Référence : CHAUFFAGE THOMAS 2 rue Nouvelle - 88510 Éloyes. 832 013 833. R.C.S. EPINAL : 832 013 833. Etablissement(s) secondaire(s) : 20 rue de Chalons - 51210 Montmirail. R.C.S. Reims : 2021 B 926.

Jugement du tribunal de commerce d'Epinal en date du 01 Avril 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2504093

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Référence : CONCEPT ALUMINIUM PRODUCTION 31 rue du Val Clair - 51100 Reims. 421 789 389. R.C.S. REIMS : 421 789 389. Etablissement(s) secondaire(s) : 31 rue du Val Clair - 51100 Reims. R.C.S. Reims : 1999 B 132.

Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 24/03/2025 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202501188 date de cessation des paiements le 15/02/2025, et a désigné juge commissaire : M. Pascal Gagna, administrateur : SCP CBF ASSOCIES en la personne de Me Lou Fléchar 41 rue de Liège - 75008 PARIS, SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve 41 rue du Four - 75006 PARIS, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELARL ATHENA en la personne de Me Camille Steiner 16 rue Friant - 75014 PARIS, SELAS ETUDE JP en la personne de Me Jérôme Pierré 98 boulevard de Sébastopol - 75003 PARIS, et a ouvert une période d'observation expirant le 24/09/2025, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC. M2503854

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 25 mars 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de : SCI LES BASTIDES DES GALIPES 21 rue Gallieni - 51500 RILLY LA MONTAGNE. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le n° 488 927 765. M2503862

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 25 mars 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

ASSOCIATION ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE COURCY (EIMC)
5 place de la Mairie - 51220 COURCY. M2503863

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 25 mars 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a ordonné la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

Madame Christelle TAYOU épouse BEUGRE
Entrepreneur individuel. Activité : Activité des médecins généralistes. 6 rue des Vignes - 51500 VILLERS AUX NCEUDS, SIREN n° 533 107 967 a désigné la SELARL AMANDINE RIQUELME, prise en la personne de Me Amandine RIQUELME, 13 bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX en qualité de liquidateur judiciaire. M2503864

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement 25 mars 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert les opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

EARL BUKACZEWSKI-ODIN-COLLET
8 rue de Sillery - 51420 CERNAY LES REIMS. Activité : Culture de la Vigne. Immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 481 592 962 a désigné la SCP CROZAT, prise en la personne de Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY en qualité de liquidateur judiciaire.

Date de cessation des paiements : 5 février 2025.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du liquidateur judiciaire, la SCP CROZAT, prise en la personne de Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY. M2503871

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 01 avril 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la résolution du plan de continuation et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur les dettes professionnelles et personnelles de

M^{me} Dominique SOYEZ
1 avenue de Valmy - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE (N° RG 24/01586) et nommé Maître RIQUELME, 13 bis bd Foch - 51100 REIMS, en qualité de liquidateur.

Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

Pour extrait conforme,
LE GREFFIER
M2503992

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 18 février 2025, le tribunal judiciaire de Reims a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

SCI RAFAEL
81 rue Jean Jaurès - 51110 BAZAN COURT
immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 830 348 264. M2504080

PROCEDURE DE SAUVEGARDE

Référence :
CAP GROUPE
31 rue du Val Clair - 51100 REIMS. 534 101 217. R.C.S. REIMS : 534 101 217.

Etablissement(s) secondaire(s) : 31 rue du Val Clair - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : 2011 B 639.

Le Tribunal des Activités Économiques de PARIS a prononcé en date du 24/03/2025 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro P202501187 et a désigné juge commissaire : M. Pascal Gagna, administrateur : SCP CBF ASSOCIES en la personne de Me Lou Fléhard? 41 rue de Liège - 75008 PARIS, SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve 41 rue du Four - 75006 PARIS, avec pour mission : de surveiller, mandataire judiciaire : SELARL ATHENA en la personne de Me Camille Steiner 16 rue Friant - 75014 PARIS, SELAS ETUDE JP en la personne de Me Jérôme Pierrel 98 boulevard de Sébastopol - 75003 PARIS, et a ouvert une période d'observation expirant le 24/09/2025, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. M2503853

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN
Notaire à AVENAY VAL D'OR (Marne)
26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris

EPOUX SCHELFHOUT

INSERTION CHANGEMENT partiel DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN, Notaire à AVENAY-VAL-D'OR (Marne), 26, rue du Lieutenant de Vaisseau Paris, CRPCEN 51054, le 13 décembre 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, par Monsieur Patrice Narcisse SCHELFHOUT, viticulteur, et Madame Nathalie Nicole MACHINET, employée de bureau, son épouse, demeurant à AVENAY-VAL-D'OR (51160) 20 allée de la Sente au Beurre, mariés à la mairie de LOUVOIS (51150) le 29 août 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2503733



EPOUX POISSON

Changement de régime matrimonial

Monsieur Christian Pierre Gilbert POISSON, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 09 juin 1956 et Madame Claudine Marie Eugénie DAUBARD, née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 18 avril 1961, demeurant ensemble à MOURMELON LE GRAND (51400), 53 rue du 8 mai 1945, mariés à la Mairie de MOURMELON LE GRAND (51400), le 09 juillet 1983, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de régime matrimonial : Apport à la communauté par l'époux d'un immeuble propre situé à MOURMELON LE GRAND (51), 53 rue du 8 mai 1945, aux termes d'un acte reçu par Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 28 mars 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, où domicile

a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour insertion : Me Romain SHALGIAN.
M2503825

ÉPOUX GIRARD/ KRIER

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Christophe ETIEN, Notaire à REIMS (Marne), 18 rue de la Tirelire, CRPCEN 51048, le 2 avril 2025,

Monsieur Jean-Marc GIRARD, Gérant de société, et Madame Laurence KRIER, aesh, demeurant ensemble à REIMS (51100), 20 rue Lucien Sampaix.

Monsieur est né à REIMS (51100) le 26 décembre 1964.

Madame est née à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) le 28 octobre 1964.

Mariés à la mairie de TINQUEUX (51430) le 11 septembre 1993 sous le régime de

la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Ont changé de régime matrimonial en adoptant le régime de la communauté universelle de biens avec clause d'attribution intégrale au survivant des époux en cas de décès de l'un d'entre eux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2504049

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Avis au public

Elaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) du site patrimonial remarquable du centre-ville de Reims - Révision allégée n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Reims

Par arrêté n° CUGR-DUPAARM-2025-002 en date du 15 février 2025, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet d'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) du site patrimonial remarquable du centre-ville de Reims, de :

- définir des règles et orientations renforcées en matière de préservation du patrimoine architectural, urbain, naturel et paysager, qui s'inscrivent en compatibilité avec les dispositions du PLU, et seront opposables aux tiers,
- définir à l'échelle d'un immeuble remarquable les règles de préservation et de mise en valeur,
- repérer les immeubles dont les parties extérieures sont protégées en totalité,
- repérer des éléments extérieurs particuliers à préserver (fontaine, statue, décor, clôture, etc.) et définir des règles relatives à l'aménagement des espaces publics,
- définir des règles relatives au mobilier urbain et aux constructions temporaires,
- identifier les espaces boisés classés, parcs ou jardins de pleine terre, espaces libres à dominante végétale, séquences végétales, arbres remarquables, etc. à préserver ou mettre en valeur.

Le projet de révision allégée n°4 du plan local d'urbanisme de Reims a pour objectif de le mettre en compatibilité avec le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.

Monsieur Bruno BETH, officier supérieur adjoint à la B.A.112 retraité, a

été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif, et madame Valérie COULMIER, commissaire enquêtrice suppléante. Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre d'enquête unique à feuillets non mobiles, côtés et paraphés, seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de Reims pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi, de 8h00 à 19h00 sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à l'Hôtel de Ville de Reims, esplanade Simon Veil, 51100 REIMS, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Monsieur Bruno BETH, commissaire enquêteur, communauté urbaine du Grand Reims, direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie, CS 80036 - 51722 REIMS Cedex. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr.

Le commissaire enquêteur sera présent à l'Hôtel de Ville pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- lundi 24 mars 2025, de 15h00 à 17h00,
- samedi 5 avril 2025, de 10h00 à 12h00,
- mercredi 16 avril 2025, de 10h00 à 12h00
- jeudi 24 avril 2025, de 15h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de Reims, sur le site internet du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine et le projet de révision allégée du PLU, éventuellement complétés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, seront approuvés par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PVAP et du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le président de la communauté urbaine du Grand Reims
M2502508

Communauté urbaine du Grand Reims

Avis au public

Mise en compatibilité du PLU de CHAMPIGNY avec une déclaration de projet «Les Sables» et demande de permis d'aménager n° PA 051 118 24 K0002 «Les Sables» à CHAMPIGNY

Par arrêté n° CUGR-DUPAARM-2025-005 en date du 13 mars 2025, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet de mise en compatibilité du PLU de Champigny avec une déclaration de projet «Les Sables» et sur la demande de permis d'aménager n° 051 118 24 K0002 déposée le 9 août 2024 par la SAS LES SABLES. L'enquête publique se déroulera pour une durée de 33 jours : Du mercredi 16 avril 2025 à 14h00 au lundi 19 mai 2025 à 12h00.

La déclaration de projet porte sur le projet d'aménagement d'une zone à vocation économique à rayonnement intercommunal et la mise en compatibilité du PLU de CHAMPIGNY. Elle a pour objet de classer le secteur 2AUX en secteur 1AUXa incluant des dispositions autorisant les aménagements et constructions dans le respect d'une orientation d'aménagement et de programmation et d'un règlement écrit adaptés au projet et de supprimer un espace boisé classé.

La demande de permis d'aménager

porte sur le projet d'aménagement d'une zone d'activité dite «Les Sables» d'environ 40 hectares. Le projet d'aménagement prévoit la création de voies, circulations douces, espaces verts associés et réseaux divers pour la viabilisation des futurs lots à construire.

Monsieur Jean-Fabrice DEVUNS, Officier de l'armée de terre, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif, et Monsieur Jean-Pierre GRANJON, commissaire enquêteur suppléant. Les pièces des dossiers, l'avis de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre d'enquête unique à feuillets non mobiles, côtés et paraphés, seront tenus à la disposition du public en mairie de CHAMPIGNY pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30 sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique dédié en mairie de CHAMPIGNY, Place de la Mairie - 51370 CHAMPIGNY, et/ou sur le site : www.grandreims.fr sous les onglets Cadre de vie et environnement / Les Documents d'urbanisme. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Monsieur Jean-Fabrice DEVUNS, commissaire enquêteur, Mairie de CHAMPIGNY, Place de la Mairie - 51370 CHAMPIGNY. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr sous les onglets Cadre de vie et environnement / Les Documents d'urbanisme.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de CHAMPIGNY pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 16 avril 2025, de 14h00 à 17h00 ;
- Samedi 19 avril 2025, de 9h00 à 12h00 ;
- Lundi 19 mai 2025, de 9h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport unique et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de CHAMPIGNY, sur le site internet du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de mise en compatibilité du PLU de CHAMPIGNY avec une déclaration de projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis du conseil municipal. Monsieur le Maire de CHAMPIGNY est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis d'aménager. A l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté communal motivé portant autorisation, autorisation avec prescriptions ou refus du permis d'aménager.

D'un commun accord entre la communauté urbaine et la commune de CHAMPIGNY, la communauté urbaine a été désignée comme autorité compétente en charge d'ouvrir et d'organiser l'enquête publique unique auprès de qui les informations peuvent être demandées.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.
M2503097

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de CHAMPIGNY

Par délibération en date du 27 mars 2025, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de CHAMPIGNY.

Ladite délibération fait l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la communauté urbaine de Sept Saulx.

Le Président.
M2503830

COMMUNE DE CONNANTRE

Avis d'enquête publique

Avis d'enquête publique du zonage d'assainissement des eaux usées

Conformément à l'article L.2224-10 du Code des collectivités territoriales, il convient de procéder à une enquête publique portant sur le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune.

En application des dispositions de l'arrêté n° A_2025_4 du 26/02/2025, ce zonage sera soumis à enquête publique du 19/03/2025 au 16/04/2025. Madame Adeline HENRY assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé des permanences seront assurées par celle-ci à la mairie de CONNANTRE, salle du conseil municipal afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, les :

- Samedi 05/04/2025 de 10 h 30 à 12 h 00 ;
- Mercredi 16/04/2025 de 17 h à 18 h 30.

Le dossier et le registre papier seront systématiquement apportés sur les lieux de la permanence par le Commissaire enquêteur afin que chacun puisse en prendre connaissance. Les observations et propositions du public seront consignées dans ce registre durant les permanences.

Le dossier sera également consultable au secrétariat de mairie aux ouvertures au public. Enfin les observations éventuelles pourront également être adressées par écrit à Madame la Commissaire Enquêteur à la mairie de CONNANTRE laquelle les annexera au registre. Le public peut transmettre ses observations et propositions pendant le délai de l'enquête à l'adresse internet suivante : mairie@connantre.fr
M2503851

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

COMMUNE DE GUEUX

APPROBATION DE LA REVISION ALLEGEE N°1

Par délibération en date du 27 mars 2025, le Conseil communautaire a approuvé la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Gueux.

Ladite délibération fait l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la communauté urbaine et d'un affichage pendant un mois en mairie de Gueux.

Le dossier de PLU révisé est tenu à la disposition du public au Pôle territorial de Champagne-Vesle - 18 rue du Moutier 51390 à Gueux et sur le site internet du Grand Reims.

Le Président de la Communauté Urbaine du Grand Reims.
M2503855

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

APPROBATION DE LA REVISION ALLEGEE N°1 DU PLU DE SEPT SAULX

Par délibération en date du 25 mars 2025, le Conseil communautaire a approuvé la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Sept Saulx.

Ladite délibération fait l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la communauté urbaine et d'un affichage pendant un mois en mairie de Sept Saulx.

Le dossier de PLU révisé est tenu à la disposition du public au Pôle territorial de Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims - 2 place de la République 51500 Rilly la Montagne et sur le site internet du Grand Reims.

Le Président.
M2503859

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AVIS DIVERS



Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON

— notaires associés —
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

Madame Jeannine OSZUST

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 juillet 1990, Madame Jeannine OSZUST, en son vivant retraitée, demeurant à RECY (51520), 4 rue de la Seneuzerie.

Née à VITRY-LE-FRANCOIS (51300), le 22 février 1934.
Divorcée de Monsieur Eugène NOWAK, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de CHALONS-SUR-MARNE (51000) le 24 novembre 1966, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) (FRANCE), le 12 janvier 2025.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me CARLIER, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS-EN-CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, le 25 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LAMPSON, Notaire à REIMS 51100, référence CRPCEN : 51052, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le Notaire.
M2503772

M. Jeannie LELARGE

Succession

Par testament olographe en date du 12 janvier 2010 déposé au rang des minutes de Maître Corinne PAGEOT, notaire à ANGLURE (51260), 5, Place de la République, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE le 23 janvier 2025,

Monsieur Jeannie, Marcel LELARGE, retraité, célibataire majeur non pacsé, demeurant à CONFLANS SUR SEINE (51260), 21 Rue du Général Leclerc, né à CONFLANS SUR SEINE (51260), le 25 février 1939 et décédé à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 29 novembre 2024 a institué des légataires universels.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 31 janvier 2025 auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Corinne PAGEOT, notaire à ANGLURE (51260), 5, Place de la République, référence CRPCEN : 51026

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis :
Maître Corinne PAGEOT.
M2503790

ETUDE NOTARIALE PAIX

M. Gilbert HATAT

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe en date à REIMS (51100), du 30 décembre 2009 Monsieur Gilbert Henry Julien HATAT, en son vivant couvreur, ayant demeuré à REIMS (51100), 91, rue Favart d'Herbigny, Né à REIMS (51100), le 9 octobre 1963. Célibataire.

Non soumis à un pacs ou partenariat.
De nationalité française.
Décédé à REIMS (51100), le 13 février 2025.

A institué un ou plusieurs légataires universels.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Marc JAMANN, notaire à REIMS (51100), 34A boulevard De La Paix, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis.
M2503962

OFFICE QUINZE QUARANTE TROIS NOTAIRES

M^{me} Simone PIERRON-CARTERON

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSELS DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à REIMS (51100) du 23 novembre 2016, Madame Simone Jeanne Marie CARTERON, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100) 1 avenue du Président Kennedy.

Née à AINAY-LE-CHATEAU (03360) le 9 avril 1922.

Veuve de Monsieur Jean Emile PIERRON.

Non remariée et non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à REIMS (51100) le 12 août 2021.

A consenti des legs universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament dressé le 20 mars 2025 par Maître Anaïs OLIVIER, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée OFFICE 1543 NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à REIMS (51100) 133 avenue de Laon,

Duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Anaïs OLIVIER, notaire à REIMS (51100) 133 avenue de Laon, référence CRPCEN : 51082, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition de l'acte sus énoncé.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis :
Maître Anaïs OLIVIER
M2504057

M^{me} VIGHI Ginette

Par testament du 06/12/2022 déposé au rang des minutes de Me Alexandre PREVOST Notaire à GUIGNICOURT, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de Reims, M^{me} VIGHI Ginette Aline Renée née le 31/03/1929 à REVIGNY SUR ORNAIN, demeurant de son vivant à 3 rue Bertrand de Mun - 51100 REIMS décédée le 19/01/2025 à REIMS, veuve de Marco VIGHI a institué un ou plusieurs légataires universels. Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis : Me Alexandre PREVOST. M2503840

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. HEBERT Jean-Francois décédé le 01/01/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808141797. M2503884

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 14/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CANART Jean-Pierre décédé le 28/05/2024. Réf. 0808144327. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR M2503885

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. RAVENET Gérard décédé le 02/11/2012 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808016557. M2503886

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 18/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} FORBOTTEAU Isabelle décédée le 27/05/2024. Réf. 0808144074. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2503887

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 14 mars 2025

SARL SETLA, 41 route de Massy, 91380 Chilly-Mazarin, RCS Evry 315 682 401. Location d'emplacements de caravanes, bateaux, achat, vente, location de tous matériels neufs ou récupération industriels de travaux publics. Radiation d'office : article 42 du décret 84-406 du 30 mai 1984 par jugement du 14 mars 2025 le Tribunal de Commerce de Evry a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif. M2503756

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Jugement du 20 mars 2025

MORARD (nom d'usage MORARD (Ei)) Bruno, 51800 Argers. Terrassement, nivellement, assainissement. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L.631-16 du code de commerce. M2503755

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 20 mars 2025

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée à capital variable LA COOPERATIVE DES FRANGINES AND CO, 33 rue Gaillot Aubert, 51800 Sainte-Menehould, RCS Châlons-en-Champagne 913 774 600. Exploitation d'un café-restaurant, restauration sur place ou à emporter, débit de boissons, bar, commercialisation sur place et à emporter de tous produits non réglementés notamment de produits locaux épicerie fine, organisation et animation d'ateliers notamment pour favoriser l'insertion Socio-professionnel d'un public en difficulté, toute prestation de services en matière de conseils et d'organisation événementielle, Sponsoring et l'accompagnement de toutes festivités, création, gestion, mise à disposition et développement d'espaces Collaboratifs de travail, d'espaces commerciaux (pop-Up store) et d'expositions, l'exploitation de gîtes ou location meublée touristique avec prestations para hôtelières, la formation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 septembre 2023 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503752

SARL NATH-BAR, rue Augustin Fresnel Zac les Escarnotières, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 480 255 272. Restaurant, café, discothèque, café-théâtre, dîners spectacles, théâtre, traiteur, bar, salon de thé. SCI OASIS FIELD, rue Augustin Fresnel, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 480 192 483. Acquisition en propriété, mise en valeur, gestion, transformation, location de tous immeubles, biens et droits immobiliers situés en France ou à l'étranger. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de Sarl Nath-bar et confirmant la désignation du liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503754

ARMENIO (nom d'usage ARMENIO (Ei)) Noémie Maria Colette, 1 rue de Saint Vrain, 51340 Vouillers, RCS Châlons-en-Champagne 901 190 116. Non précisée. Jugement en date du 20 mars 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 20 septembre 2023. Liquidateur : SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Epemay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503757

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 20 mars 2025

DRIDI (nom d'usage DRIDI (Ei)) Saïd, 39 rue Haute, 51400 Bouy, RCS Châlons-en-Champagne 509 702 817. Vente et location de matériels de réception et structures chapiteaux. Organisation d'événements. Jugement en date du 20 mars 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 20 septembre 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503736

SAS LES SAVEURS DU PALAIS, 7 rue des Cordeliers, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 843 456 377. Exploitation de tous fonds de commerce de restauration à consommer sur place ou à emporter, fabrication et vente de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503749

CARVALHO PINTO (nom d'usage CARVALHO PINTO (Ei)) Adao, 10 rue Robert Droulle, 51510 Fagnières, RM 530 962 554. Travaux isolation. Jugement en date du 20 mars 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 20 septembre 2023. Mandataire Judiciaire : Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503750

KAPAJIKA (nom d'usage KAPAJIKA (Ei)) Mufuta, 80 rue Léon Bourgeois, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 502 884 547. Restauration traditionnelle africaine. Jugement en date du 20 mars 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 20 septembre 2023. Mandataire Judiciaire : SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Epemay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503751

INTERDICTION DE GÉRER

Jugement du 20 mars 2025

SAS SICILY, 14 rue du Lieutenant Loyer, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 849 446 182. Restauration traditionnel et rapide, Chicken Fried, frites, hamburger, grec, sandwich, pizza, crêpes et gaufre, petit déjeuner, salon de thé sur place à emporter et en livraison avec alcool. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Madame Shefa Sultana Sheik pour une durée de 5 ans. M2503738

SAS PL FINANCES., chemin de la Petite Tournière, 51150 Champigneul-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 487 505 141. La prise de participation dans toutes entités juridiques par tous moyens et sous quelques formes que ce soit, l'acquisition et la gestion Desdites participations, toutes prestations de nature administrative, financière, commerciale, comptable au profit de toutes entités; la recherche, le développement, l'animation, la publicité, le marketing de toutes sociétés... Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Philippe Bruno Leherle pour une durée de 5 ans. M2503753

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 20 mars 2025

SAS S&B RENOV, 33 rue de la Violette, 51300 Marolles, RCS Châlons-en-Champagne 840 729 743. Étude technique sur la performance énergétique des bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503740

SAS ALLIANCE GLASS SERVICES, 10 rue du Commerce, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 877 858 084. Remplacement et réparation de vitrage automobile et industriel, entretien et réparations de véhicules automobiles, nettoyage de véhicules particulier et industriels, négociant de pièces autos et véhicules industriels neufs et d'occasions, négociant de véhicules particuliers et industriels, location de véhicules particuliers et industriels, véhicules utilitaires, camions sans chauffeur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503741

SARL LES ARTISANS DE LA VESLE, 24 rue du Moulin à Vent, 51460 Saint-Etienne-au-Temple, RCS Châlons-en-Champagne 305 834 277. Travaux relatifs à la construction, la restauration, l'entretien des bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503742

RAMOS (nom d'usage (Ei)) Antonio, 1 rue de Coulmier, 51240 La Chaussée-sur-Marne, RCS Châlons-en-Champagne 350 061 057. Maçonnerie, réparation façades, plâtrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503743

SAS AMES SOEURS, 88B grande rue de Coulmier, 51240 La Chaussée-sur-Marne, RCS Châlons-en-Champagne 983 531 476. Service de rencontres, organisation d'événements, conseil, formation, achat et vente de produits afférents aux activités précédemment énoncées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503744

SARL WORKING DIGITAL 51 (en liquidation), 29 bis rue Saint Eloi, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 827 731 399. Non précisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503745

SARL CUITOT BATIMENT, ZAC des Accrues, 51800 Sainte-Menehould, RCS Châlons-en-Champagne 843 238 825. Plâtrerie, menuiserie, maçonnerie générale, négoce de fournitures et matériaux utiles à l'objet social. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503746

SARL CONVOYAGE SERVICE, 34 rue de l'Abbaye, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré, RCS Châlons-en-Champagne 309 706 463. Convoisages, prestations de services. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503747

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

ATA (nom d'usage ATA (EII) Murat.
21 rue du Pont, 51300 Vitry-le-François,
RCS Châlons-en-Champagne 481 070
266. Restauration rapide sur place et
à emporter. Jugement prononçant la
clôture de la procédure de liquidation
judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2503748

TRIBUNAL DE
COMMERCE DE
REIMSJugement du
27 mars 2025

SARL PLACET SARL. Rue Alberto
Santos-Dumont, Zac les Essillards,
51100 Reims, RCS Greffe de Reims 790
719 215. Commerce de gros (commerce
interentreprises) de poissons, crustacés
et mollusques. Jugement prononçant la
liquidation judiciaire désignant liquidateur
Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des
Moullins - 51100 Reims , et mettant fin
à la mission de l'administrateur Selarl
cardon & Bortolus (maitre benjamin
cardon).
M2503730

Jugement du
01 avril 2025

SARL TP Construction Champagne.
291 Bis Rue de Cernay, 51100 Reims,
RCS Greffe de Reims 920 503 299.
Travaux de terrassement courants
et travaux préparatoires. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire
désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet
34, rue des Moullins - 51100 Reims.
M2503921

SAS MAG AUTO. 3B Rue Emile
Dorigny, 51370 Saint-Brice-Courcelles,
RCS Greffe de Reims 845 334 432.
Entretien et réparation de véhicules
automobiles légers. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire
désignant liquidateur Maître Isabelle
TIRMANT 34, rue des Moullins - 51100
Reims.
M2503922

SARL HT FLUIDE. 8B Rue Gabriel
Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe
de Reims 852 897 552. Travaux de
maçonnerie générale et gros oeuvre
de bâtiment. Jugement prononçant la
liquidation judiciaire désignant liquidateur
Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai
de la Villa - 51200 Epernay , et mettant
fin à la mission de l'administrateur Selarl
Ajilink Labis Cabooter de Chanaud (Me
Jérôme Cabooter).
M2503923

LIQUIDATION
JUDICIAIREJugement du
01 avril 2025

SAS GRAND EST PRESTATION.
101 Rue Pierre Brossolette, 51100
Reims, RCS Greffe de Reims 912 021
813. Activités de soutien aux cultures.
Jugement prononçant la liquidation
judiciaire , date de cessation des
paiements le 04 Mars 2025, désignant
liquidateur Maître Isabelle TIRMANT
34, rue des Moullins - 51100 Reims.
Les créances sont à adresser, dans les
deux mois de la publication BODACC,
auprès du liquidateur ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814
-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2503943

SAS RUBY DECO. 7 Rue Pierre
Salmon, 51430 Bezaunnes, RCS Greffe
de Reims 907 822 589. Commerce de
gros (commerce interentreprises) de
bois et de matériaux de construction.
Jugement prononçant la liquidation
judiciaire , date de cessation des
paiements le 12 Mars 2025, désignant
liquidateur Selarl Amandine Riquelme
(Me Amandine Riquelme) 13, Bis
boulevard Foch - CS 40050 - 51722
Reims. Les créances sont à adresser,
dans les deux mois de la publication
BODACC, auprès du liquidateur ou sur
le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de
commerce.
M2503944

SAS RBI. 17 Rue Gêruzeuz, 51100
Reims, RCS Greffe de Reims 980 605
786. Travaux de menuiserie métallique
et serrurerie. Jugement prononçant la
liquidation judiciaire , date de cessation des
paiements le 10 Février 2025, désignant
liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno
Raulet) 34, rue des Moullins - 51100 Reims.
Les créances sont à adresser, dans les
deux mois de la publication BODACC,
auprès du liquidateur ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814-2
et L. 814-13 du code de commerce.
M2503951

SAS HOME CONCEPT RENOV (HCR).
38B Rue Bazin, 51100 Reims, RCS Greffe
de Reims 835 043 928. Construction
d'autres bâtiments. Jugement prononçant
la liquidation judiciaire , date de cessation
des paiements le 11 Mars 2025, désignant
liquidateur Maître Isabelle TIRMANT
34, rue des Moullins - 51100 Reims. Les
créances sont à adresser, dans les deux
mois de la publication BODACC, auprès
du liquidateur ou sur le portail électronique
prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13
du code de commerce.
M2503952

**SARLU Assurances Mutuelles
rémoise (AMR).** 17 Allée des Champenois,
51100 Reims, RCS Greffe de Reims 884
960 824. Activités des agents et courtiers
d'assurances. Jugement prononçant la
liquidation judiciaire , date de cessation
des paiements le 14 Mars 2025, désignant
liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me
Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard
Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les
créances sont à adresser, dans les deux
mois de la publication BODACC, auprès
du liquidateur ou sur le portail électronique
prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13
du code de commerce.
M2503953

PHAN VAN HO Maxime, Pascal. 102
rue du Jard, 51100 Reims, RCS Greffe
de Reims 844 953 505. . Jugement
prononçant la liquidation judiciaire , date
de cessation des paiements le 15 Octobre
2023, désignant liquidateur Selarl Bruno
Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des
Moullins - 51100 Reims. Les créances
sont à adresser, dans les deux mois de la
publication BODACC, auprès du liquidateur
ou sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de
commerce.
M2503954

SAS EF COURTAGES. 28 Rue des
Compagnons, 51350 Cormontreuil, RCS
Greffe de Reims 520 632 118. Autres
intermédiations monétaires. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire , date
de cessation des paiements le 15 Mars
2025, désignant liquidateur Selarl Bruno
Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des
Moullins - 51100 Reims. Les créances
sont à adresser, dans les deux mois de la
publication BODACC, auprès du liquidateur
ou sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de
commerce.
M2503955

SAS La cazamance. 75 Rue Coquebert,
51100 Reims, RCS Greffe de Reims 879
301 331. Débits de boissons. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire , date
de cessation des paiements le 09 Janvier
2025, désignant liquidateur Maître Isabelle
TIRMANT 34, rue des Moullins - 51100
Reims. Les créances sont à adresser, dans
les deux mois de la publication BODACC,
auprès du liquidateur ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814-2
et L. 814-13 du code de commerce.
M2503986

SNC P.B.C.M., 30 Rue Chanzy, 51100
Reims, RCS Greffe de Reims 504 870
197. Restauration traditionnelle. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire , date
de cessation des paiements le 01 Mars
2025, désignant liquidateur Selarl Bruno
Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des
Moullins - 51100 Reims. Les créances
sont à adresser, dans les deux mois de la
publication BODACC, auprès du liquidateur
ou sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de
commerce.
M2503987

SARL PRESTACEP. 17 Allée Paul
Dukas, 51200 Épernay, RCS Greffe de
Reims 890 069 362. Activités de soutien
aux cultures. GASSMAN Sanson, 22
rue de L'île de France, 51200 Epernay.
MARTINS GARCIA Paulo Alexandre,
7 Quai de Hanovre, 66100 Perpignan.
Jugement prononçant la liquidation
judiciaire , désignant liquidateur Scp
Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de
la Villa - 51200 Epernay. Les créances
sont à adresser, dans les deux mois de
la publication BODACC, auprès du
liquidateur ou sur le portail électronique
prévu par les articles L. 814-2 et L. 814
-13 du code de commerce.
M2503988

SAS BEYA PRO. 92 Rue Clovis,
51100 Reims, RCS Greffe de Reims
878 577 204. Commerce de détail
d'équipements automobiles. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire ,
date de cessation des paiements le 02
Octobre 2023, désignant liquidateur
Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet)
34, rue des Moullins - 51100 Reims.
Les créances sont à adresser, dans les
deux mois de la publication BODACC,
auprès du liquidateur ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814
-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2503996

SARL HAIR COUPE. 46 Avenue Jean
Jaurès, 51100 Reims, RCS Greffe de
Reims 834 345 977. Coiffure. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire ,
date de cessation des paiements le 23
Décembre 2024, désignant liquidateur
Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des
Moullins - 51100 Reims. Les créances
sont à adresser, dans les deux mois de
la publication BODACC, auprès du
liquidateur ou sur le portail électronique
prévu par les articles L. 814-2 et L. 814
-13 du code de commerce.
M2504033

REDRESSEMENT
JUDICIAIREJugement du
01 avril 2025

SARL CIDEO BRANDING. Rue
de l'Industrie, la Citadelle, 51160
Ay-Champagne, RCS Greffe de Reims
432 031 631. Activités des agences de
publicité. Jugement prononçant
l'ouverture d'une procédure de
redressement judiciaire , date de
cessation des paiements le 27 Mars
2025 , désignant administrateur Selarl
Cardon & Bortolus (maitre Benjamin
Cardon) 49, avenue Salvador Allende
- 77100 Meaux avec les pouvoirs :
d'assister le débiteur pour tous les actes
relatifs à la gestion, mandataire judiciaire
Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17,
quai de la Villa - 51200 Epernay. Les
créances sont à adresser, dans les deux
mois de la publication BODACC, auprès
du Mandataire Judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814
-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2503997

SARL Cideo Business. Rue de
l'Industrie, Ay, 51160 Ay-Champagne,
RCS Greffe de Reims 812 825 404.
Conseil en relations publiques et
communication. Jugement prononçant
l'ouverture d'une procédure de
redressement judiciaire , date de
cessation des paiements le 27 Mars
2025 , désignant administrateur Selarl
Cardon & Bortolus (maitre Benjamin
Cardon) 49, avenue Salvador Allende
- 77100 Meaux avec les pouvoirs :
d'assister le débiteur pour tous les actes
relatifs à la gestion, mandataire judiciaire
Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17,
quai de la Villa - 51200 Epernay. Les
créances sont à adresser, dans les deux
mois de la publication BODACC, auprès
du Mandataire Judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814
-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2504013

SARL DUCABAT. 4 Promenade du
Peignage, 51100 Reims, RCS Greffe
de Reims 883 336 703. Travaux de
revêtement des sols et des murs.
Jugement prononçant l'ouverture d'une
procédure de redressement judiciaire ,
date de cessation des paiements le 02
Octobre 2023 , désignant mandataire
judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me
Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard
Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les
créances sont à adresser, dans les deux
mois de la publication BODACC, auprès
du Mandataire Judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814
-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2504014

SAS ALBERTINO CONSTRUCTION.
16 Route de Champigny, 51430
Tinquieux, RCS Greffe de Reims 950
971 333. Travaux d'isolation. Jugement
prononçant l'ouverture d'une procédure de
redressement judiciaire , date de
cessation des paiements le 16 Janvier
2025 , désignant mandataire judiciaire
Selarl Amandine Riquelme (Me
Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard
Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les
créances sont à adresser, dans les deux
mois de la publication BODACC, auprès
du Mandataire Judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814
-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2504015

SAS TOP KEBAB (KEBAB). 52 Rue
Gambetta, 51100 Reims, RCS Greffe de
Reims 848 563 797. Restauration de type
rapide. Jugement prononçant l'ouverture
d'une procédure de redressement
judiciaire , date de cessation des
paiements le 09 Janvier 2025, désignant
mandataire judiciaire Selarl Amandine
Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13,
Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722
Reims. Les créances sont à adresser,
dans les deux mois de la publication
BODACC, auprès du Mandataire
Judiciaire ou sur le portail électronique
prévu par les articles L. 814-2 et L. 814
-13 du code de commerce.
M2504022

SAS MS COIFFURE. 6 Place Paul
Claudel, 51100 Reims, RCS Greffe de
Reims 884 973 082. Coiffure. Jugement
prononçant l'ouverture d'une procédure de
redressement judiciaire , date de
cessation des paiements le 09 Janvier
2025 , désignant mandataire judiciaire
Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet)
34, rue des Moullins - 51100 Reims. Les
créances sont à adresser, dans les deux
mois de la publication BODACC, auprès
du Mandataire Judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814
-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2504032

SAS EPI SERVICES. 104 Rue
Émile Zola, 51100 Reims, RCS Greffe
de Reims 900 557 596. Commerce
d'alimentation générale. Jugement
prononçant l'ouverture d'une procédure de
redressement judiciaire , date de
cessation des paiements le 31 Janvier
2025 , désignant mandataire judiciaire
Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des
Moullins - 51100 Reims. Les créances
sont à adresser, dans les deux mois de
la publication BODACC, auprès du
Mandataire Judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814
-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2504034

INTERDICTION
DE GÉRERJugement du
31 mars 2025

**SASU MARNE CONSTRUCTIONS
(MC).** 9 Rue André Pinguat, 51100
Reims, RCS Greffe de Reims 881
154 777. Construction de maisons
individuelles. Jugement prononçant
l'interdiction prévue à l'article L. 653-8
du code de commerce à l'encontre de
Madame Memishoglu Linda et de
Monsieur KESKIN Tayar pour une durée
de 7 ans.
M2503866

SARL SAINT REMI DISTRIBUTION.
02 Rue du Châtelet, 51100 Reims,
RCS Greffe de Reims 879 048 270.
Supermarchés. Jugement prononçant
l'interdiction prévue à l'article L. 653-8
du code de commerce à l'encontre de
Madame FRETE née PHAM Hélène
pour une durée de 8 ANS.
M2503867

SARL MRG-TP. 22 Allée Pierre
Grandremy, 51100 Reims, RCS Greffe
de Reims 877 813 212. Travaux de
terrassement courants et travaux
préparatoires. Jugement prononçant
l'interdiction prévue à l'article L. 653-8
du code de commerce à l'encontre de
Monsieur GULER Ali Metin pour une
durée de 6 ans.
M2503868

SAS IL GUSTO. 48 Rue Dieu Lumière,
51100 Reims, RCS Greffe de Reims 793
111 543. Restauration traditionnelle.
Jugement prononçant l'interdiction
prévue à l'article L. 653-8 du code de
commerce à l'encontre de Monsieur
CALIO Dominique, Antoine pour une
durée de 15 ans.
M2504031

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique
BOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Notaires

Etude de Me Séverine
FILAINE

Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

M. LOTTERIE / M. et
MME BARRE

Suivant acte reçu par Maître Séverine
FILAINE, Notaire associée de la société
d'exercice libéral par action simplifiée
dénommée «SEVERINE FILAINE»
titulaire d'un Office notarial à ROCROI,
3 rue des jardins Laramé, le 27 mars
2025 ;

I. Il a été mis fin au contrat de location
gérance reçu par Maître Séverine
FILAINE, Notaire à ROCROI le 18
Septembre 2023, contenant location
gérance par Monsieur LOTTERIE
Stéphane au profit de Monsieur et
Madame BARRE - SOUDET, avec
effet au 1^{er} avril 2025, de son fonds
de boulangerie pâtisserie exploité à
TAGNON, 30 avenue de la 2^{ème} DI ;

II. Monsieur Stéphane LOTTERIE,
demeurant à TAGNON (08300), 30
avenue de la 2^{ème} DI, A vendu à Monsieur
Florian BARRE et Madame Laurianne,
Thérèse, Carole SOUDET, demeurant
ensemble à JUNIVILLE (08310), 2
chemin de la côte des Blancs, un fonds
de commerce de boulangerie, exploité à
TAGNON (08300), 30 avenue de la 2^{ème}
DI.

Moyennant le prix de : Cent vingt-cinq
mille Euros (125.000,00 €).

Les oppositions seront reçues par
acte extrajudiciaire à l'étude de Maître
Séverine FILAINE, Notaire à ROCROI,
où domicile a été élu dans les dix jours
suivant la publication de ladite cession
au Bulletin officiel des annonces civiles
et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

M2503773

Etablissements
Jacquot/Jacquot

Suivant acte sous seing privé en
date à CHARLEVILLE MÉZIÈRES du
25/03/2025 enregistré au Service des
Impôts des Ardennes le 27/03/2025,
bordereau 0804P01 2025 A 00310,

Etablissements Jacquot, société
à responsabilité limitée au capital de
7.622.45 €, dont le siège social est
186 rue de Warcq à CHARLEVILLE
MÉZIÈRES (08000) immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés
de Sedan sous le numéro 398 826
628, représentée par Monsieur Mathieu
Jacquot

A CEDE : à Jacquot, société à
responsabilité limitée au capital de
1.000 € dont le siège social est 1 rue
de la Fontinette à MONDIGNY (08430)
immatriculée au Registre du Commerce
et des Sociétés de Sedan sous le numéro
985 075 738 représentée par Monsieur
Mathieu Jacquot, un fonds artisanal
de plomberie, installation sanitaires,
chauffage, sis et exploité 186 rue de
Warcq à CHARLEVILLE MÉZIÈRES,
moyennant le prix de 70.000 €.

La prise de possession et l'exploitation
effective par l'acquéreur ont été fixées au
15 mars 2025.

Les oppositions seront reçues dans
les dix jours de la dernière en date des
publicités légales, au siège du fonds
cédé pour la validité et, pour toutes
correspondances, au cabinet Idea,
15 rue du Président Kennedy, 08000
CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

Pour avis.

M2503898

Office Notarial
GAMBETTA

Vetea GRIMOD
Ludvine MARCHAND
8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

VIOT/ LA
RETHELOISE
NETTOYAGECession de fonds de
commerce

Suivant acte reçu par Maître Ludvine
MARCHAND, le 31/03/2025

M. VIOT Daniel Michel, à COUCY
(08300), 17 route de Rethel

A cédé à la SARLU LA RETHELOISE
NETTOYAGE, à SUZANNE (08130), 24
rue de la Croix des Arbres, R.C.S. Sedan
n° 940554173,

Son fonds artisanal de Nettoyage et
services associés, location de matériel,
espaces verts, dératérisation, traitement
bois, toitures, ponçage, exploité à
COUCY (08300), 17 et 17 A route de
Rethel, R.C.S. Sedan n° 312384027.

Propriété au 31/03/2025. Jouissance
au 01/04/2025.

Prix cession : 120.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront
reçues en la forme légale dans les
dix jours de la dernière en date des
insertions prévues par la loi, en l'office
notarial de Me MARCHAND où domicile
a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2503915

CONSTITUTION

DE SOCIETE

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

PEPSI

Société civile immobilière
au capital de 500 Euros
7 chemin de Sormonne 08150 Lonny

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date
du 20/03/2025 à Lonny (08), il a été
constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
immobilière

Dénomination sociale : PEPSI
Siège social : 7 Chemin de Sormonne,
08150 Lonny

Objet social : L'acquisition,
l'aménagement, la mise en valeur,
la construction, l'administration, la
gestion, l'exploitation, la location ou
autrement de tous immeubles et biens
immobiliers ; Tout mode d'acquisition et
de financement de l'acquisition des
immeubles, dès lors qu'il entre dans le
cadre de la gestion patrimoniale et civile
de l'objet social ; L'aliénation d'un ou des
immeubles devenus inutiles à la Société,
par tous moyens ; La souscription de
tous emprunts pour financer l'acquisition
des biens immobiliers, ainsi que toutes
garanties ; La participation de la société
à toutes entreprises ou sociétés créées
ou à créer pouvant se rattacher à l'objet
social, notamment par voie de création
de sociétés nouvelles, d'apports,
commandite, souscription ou rachat
de titres ou droits sociaux, fusion,
participation, association et location
- gérance

Durée de la Société : 99 ans à compter
de la date de l'immatriculation de la
Société au RCS

Capital social : 500 euros, constitué
uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Christophe Ruyer
demeurant 7 Chemin de Sormonne,
08150 Lonny,

Clauses relatives aux cessions de
parts : Les parts sociales ne peuvent
être cédées qu'avec un agrément
représentant deux tiers du capital.

Immatriculation de la Société au RCS
de Sedan.

Pour avis : La Gérance

M2503786

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



Etude de Me Séverine FILAINE
Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

S.C.I. MAYA
Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Mélanie DURBECQ, notaire à ROCROI, 3 rue des Jardins Laramé, le 24 mars 2025, enregistré à CHARLEVILLE -MEZIERES, le 26 mars 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : S.C.I. MAYA.
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : Deux cent cinquante € (250,00 €), divisé en 20 parts de douze euros et cinquante centimes (12,50 €) chacune, numérotées de 1 à 20.

DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

SIÈGE SOCIAL : NOUZONVILLE (08700), 33 rue Jean Jaurès.
R.C.S. : SEDAN.

ASSOCIÉS :
1. Madame Blandine Sandrine LAMOURY, demeurant à BOGNY-SURMEUSE (08120), 31 rue des Epars ;
2. Monsieur Dominique Marie Thomas Christian DARC, demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE (08120), 31 rue des Epars.

GERANCE : Aux termes des statuts Madame Blandine LAMOURY a été désignée en qualité de gérante pour une durée indéterminée.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Livres entre associés, et soumises à agrément dans les autres cas.

Pour insertion.
M2503899

Office Notarial SUD ARDENNES
Arnaud DELANNOY
et Martial JACQUES
Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoyjacques@notaires.fr

SCEA BAUDET-DARCQ

Suivant acte reçu par Maître Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 1^{er} avril 2025 a été constituée la société civile d'exploitation agricole dénommée SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE BAUDET-DARCQ.
SIÈGE SOCIAL : SAINT FERGEUX (08360), 02 rue de Bel Air.
CAPITAL SOCIAL : cent mille euros (100.000,00 €), divisé en 10.000 parts sociales de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 10.000.

OBJET SOCIAL : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural, notamment l'exploitation et la gestion de biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société par les associés fermiers et/ou propriétaires ou selon toutes autres modalités en rapport avec l'objet civil de la société.

Pour la réalisation de cet objet, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Nommé premier gérant de ladite société : Madame Betty BAUDET, agricultrice, demeurant à SAINT FERGEUX (08360), 02 rue de Bel Air.
M2503983

HOLDING MÉLANIE DURBECQ

Société de participations financières de profession libérale de notaires par actions simplifiée au capital de 200 euros
Siège social :
56 bis rue Léon Didier
08380 LA NEUVILLE AUX JOUTES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 mars 2025 à LA NEUVILLE AUX JOUTES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HOLDING MÉLANIE DURBECQ.

FORME SOCIALE : Société de participations financières de profession libérale de notaires par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 56 bis rue Léon Didier - 08380 - LA NEUVILLE AUX JOUTES.

OBJET SOCIAL : La prise de participations dans des sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1^{er} de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participations financières de professions libérales ou relevant du livre II du Code de commerce lorsque ces sociétés ont pour objet l'exercice de la profession de notaires et la gestion de ces participations
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 200 €.
PRÉSIDENTE : Madame Mélanie, Anita, Jacqueline, Berthe DURBECQ, demeurant 56 bis rue Léon Didier - 08380 LA NEUVILLE AUX JOUTES.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
La présidente.

M2503701

STREET COIFFURE 08

Par acte SSP du 14/02/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : STREET COIFFURE 08.
OBJET SOCIAL : Salon de coiffure mixte, barbier et la vente d'accessoires de coiffure, produits de traitement capillaire, vente de produits cosmétique et coiffures et toutes activités liées directement ou indirectement à celle-ci.

SIÈGE SOCIAL : 23 rue Faubourg de Pierre - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES.

CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M. BANOUH HILAL, demeurant 91 avenue Charles Boutet - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
M2503810

CASSE 08 & RAPID PARE-BRISE 08

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 31/03/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CASSE 08 & RAPID PARE-BRISE 08
Sigle : CRPB
Objet social : Démolition de tous véhicules et récupération de toutes pièces détachées, remplacement et réparation de pare-brise, optiques et vitrage automobile.

SIÈGE SOCIAL : 18 Bis rue Berthelot, 08200 SEDAN
Capital : 100 €
Durée : 97 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Président : M. VERRECHIA Geoffrey 3 rue du Petit Pont 08200 SEDAN
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
M2503841

BONNETTE

Par acte sous seing privé en date à FLEIGNEUX du 27/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif
Dénomination sociale : BONNETTE
Siège social : 2 rue Courty Bonnette 08200 FLEIGNEUX

Objet social : L'activité de loueur en meublé ; accessoirement la location nue ; l'administration et l'exploitation par bail ou location, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société est ou deviendrait propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 500 euros
Associée en nom :

HULUMECA, SAS au capital de 1 000 €, au siège social fixé 27 route de Saint Laurent 08000 CHARLEVILLE -MEZIERES, immatriculée sous le numéro 950 912 923 RCS SEDAN, représentée par M. Cyril HOURRIEZ, président.

Gérante et associée en nom :
AU PIED 2 LA LETTRE, SAS au capital de 5 000 €, au siège social fixé 2 rue Courty Bonnette 08200 FLEIGNEUX, immatriculée sous le numéro 841 636 699 RCS SEDAN, représentée par M. Cyril HOURRIEZ, président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
M2503774

08 BARBER BY STREET COIFFURE

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 21/02/2025 concernant 08 BARBER BY STREET COIFFURE. Il fallait lire : Siège social au 28 Avenue Danton au lieu de 40 Avenue Danton
M2503798

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

LA CASERNE Kiné
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de masseurs-kinésithérapeutes au capital de 2.000 euros
Siège social :
13 avenue des Ecoles - 08310 JUNIVILLE

En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à JUNIVILLE (Ardennes) du 2 avril 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LA CASERNE Kiné.
FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de masseurs-kinésithérapeutes.

SIÈGE : 13 avenue des Ecoles - 08310 JUNIVILLE.
OBJET : L'exercice en commun de la profession de masseur-kinésithérapeute.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 2.000 €.
GERANCE : Madame Inès PREVOT, demeurant à JUNIVILLE (08310), 18 rue de la Chicherie.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis :
M2504024

SCI YOUNES-K

Par acte SSP du 19/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI YOUNES-K.
OBJET SOCIAL : L'acquisition et la gestion, par location ou autrement, de tout ensemble immobilier bâti ou non bâti.

SIÈGE SOCIAL : 16 place de la République - 08440 VIVIER AU COURT.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.

GERANCE : M. KOUDRI YOUNES, demeurant 16 place de la République - 08440 VIVIER AU COURT. ; M. KOUDRI YOUNES, demeurant 16 place de la République - 08440 VIVIER AU COURT.

CLAUSE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
M2503872

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

CSDK
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de masseurs-kinésithérapeutes au capital de 2.000 euros
Siège social :
13 avenue des Ecoles
08310 JUNIVILLE

En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à JUNIVILLE (Ardennes) du 2 avril 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CSDK.
FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de masseurs-kinésithérapeutes.

SIÈGE : 13 avenue des Ecoles - 08310 JUNIVILLE.
OBJET : L'exercice en commun de la profession de masseur-kinésithérapeute.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 2.000 €.
GERANCE : Madame Claire SIMON -DOILLON, demeurant à JUNIVILLE (08310), 9 rue Paul Verlaire.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis :
M2504025

ARTISAN GUIDEZ CONSTRUCTIONS

Société à responsabilité limitée Unipersonnelle au capital de 5.000 euros
Siège social :
12 rue sous la ville
08350 CHEVEUGES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHEVEUGES du 27 mars 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : ARTISAN GUIDEZ CONSTRUCTIONS.
SIGLE : AGC.

SIÈGE SOCIAL : 12, Rue sous la ville - 08350 CHEVEUGES.
OBJET SOCIAL : Maçonnerie générale, carrelage, Plaquisterie.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
GERANCE : Monsieur Jérémie GUIDEZ, demeurant 12, Rue sous la ville - 08350 CHEVEUGES assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis :
M2503725

MODIFICATION DE STATUTS

LOREM AVOCATS

SODANAC
SASU au capital de 7 623 €
Siège social : Angle de l'avenue de la Mame et de l'Avenue Pasteur 08200 SEDAN
RCS de SEDAN n°419 944 293

Avis de modification

En date du 28/02/2025, l'associé unique a décidé à compter du 28/02/2025 de nommer en qualité de président M. MARCILLAC Jean-Philippe, demeurant 26, rue du préfet frain 08000 CHARLEVILLE MEZIERES en remplacement de M. MARCILLAC Jean-Claude, président, pour cause de démission.
Modification au RCS de SEDAN.
M2503409

LOREM AVOCATS

ARDEN'DRIVE
SAS au capital de 7 650 €
CENTRE COMMERCIAL CORA RTE NATIONALE 64 - 08000 - VILLERS-SEMEUSE
RCS SEDAN : 391431293

En date du 28/02/2025, l'associé unique a décidé à compter du 28/02/2025 de nommer en qualité de président M. MARCILLAC Jean-Philippe, demeurant 26, rue du préfet frain 08000 CHARLEVILLE MEZIERES en remplacement de M. MARCILLAC Jean-Claude, président, pour cause de démission.
Modification au RCS de SEDAN.
M2503684

Jacquot
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 rue de la Fontinette 08430 MONDIGNY
985 075 738 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 15/03/2025, l'Associée Unique a décidé :
- de transférer le siège social du 1 rue de la Fontinette - 08430 MONDIGNY au 186 rue de Warcq à CHARLEVILLE MÉZIERES (08000) à compter du 15/03/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La Gérance.
M2503897

SA «SOCIETE FIDUCIAIRE COMPTABLE MIGNON»
(FI.CO.MI)

Société Anonyme d'Expertise Comptable à Conseil d'Administration
Capital social : 182.938,82 euros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle 08300 RETHEL
R.C.S. Sedan 337 280 853

Suivant décisions de l'associée unique du 01/03/2025, le capital social a été converti en 12.000 actions d'une valeur nominale de 15 € entraînant une réduction de capital de 2.938,82 €, le ramenant ainsi à cent quatre vingt mille € (180.000 €) à compter du 01/03/2025. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : Le représentant légal.
M2503817

CWA
Colas Willemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.72.95.81
CONTACT@C-W-A.FR

GARAGE BONNEFOY
Société par actions simplifiée au capital de 78 358,79 euros
Siège social : 17 Quai de la Régente, 08200 SEDAN
322 938 937 RCS Sedan-08200

Aux termes d'une décision en date du 24 mars 2025, le Président a pris acte de la révocation de Franck BONNEFOY de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis : Le président
M2503828

Office Notarial SUD ARDENNES
Arnaud DELANNOY
et Martial JACQUES
Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoyjacques@notaires.fr

SCM DES MEDECINS DE L'ETOILE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 19 mars 2025, Madame Charline Thérèse Marie ARNOULT, née à VOUZIERES (08400), le 18 février 1988, épouse de Monsieur Joseph HOUILLIER, demeurant à AVANCON (08300), 1 ferme des Feucherelles.

A démissionné de sa fonction de co-gérante de la SCM DES MEDECINS DE L'ETOILE, SCM au capital de 1.500 €, dont le siège social est à RETHEL (08300) rue Pierre Latécoère, identifiée sous le numéro SIREN 840 662 522 et immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Par suite, la gérance est désormais assurée par : Madame Marie-Céline BAUSSEON GOBERT et Monsieur Ruddy LEGROS.

Pour insertion : Me Martial JACQUES.
M2503900

GROUPEMENT FORESTIER DE L'ARGONNE

GROUPEMENT FORESTIER DE L'ARGONNE Société par actions simplifiée au capital de 4 320 274,29 euros porté à 7 320 274,29 euros Siège social : Filatures Sainte Marie 08370 MOIRY 334 148 996 RCS SEDAN - Du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 31 mars 2025, - De l'attestation de réception du virement de la Banque, Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 3.000.000,00 euros par émission de 49 119 actions nouvelles de numéraire, et porté de 4 320 274,29 euros à 7 320 274,29 euros. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : Le capital social reste fixé à la somme de QUATRE MILLIONS TROIS CENT VINGT MILLE DEUX CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS ET VINGT NEUF CENTIMES (4.320.274,29 euros). Il est divisé en 28 989 actions de 149,03 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie. Nouvelles mentions : Suivant décision de l'Associée Unique en date du 31 mars 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 3.000.000,00 euros en numéraire, pour être porté à 7.320.274,29 euros. Le capital social s'élève à un montant de SEPT MILLIONS TROIS CENT VINGT MILLE DEUX CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS ET VINGT NEUF CENTIMES (7.320.274,29 euros). Il est divisé en 49 119 actions de 149,03 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Pour avis : La Présidente.
M2503947

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

SELARL PHARMACIE SAINT VIVENT

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital social de 1 200 000 Euros
Siège social : 6 Place Danton
08120 BOGNY SUR MEUSE
R.C.S. Sedan 521 957 126
N° SIRET : 521 957 126 00019

Suivant décisions en date du 1^{er} Avril 2025, la collectivité des associés :

- a pris acte de la fin de mandat de Cogérant de Madame BILLAUDEL-BOUCHE Christine ;
- a nommé en remplacement Madame COLLET Marie-Hélène, demeurant 13 avenue Arthur Rimbaud (08090) AIGLEMONT, et ce à compter de ce jour, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNES MENTIONS :

Gérants :

- Monsieur GONZALEZ Vincent, 13 ter rue du Sabotier - 08700 NOUZONVILLE ;
- Madame BILLAUDEL-BOUCHE Christine, 14 rue Feuillien - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

NOUVELLES MENTIONS :

Gérants :

- Monsieur GONZALEZ Vincent, 13 ter rue du Sabotier - 08700 NOUZONVILLE ;
- Madame COLLET Marie-Hélène, 13 avenue Arthur Rimbaud - 08090 AIGLEMONT.

La gérance.

M2503918



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

FUNEBAT ORFANI VIOT

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 9 Route d'Aouste
08290 LIART
802 895 623 R.C.S. Sedan

Par décisions en date du 17/03/2025, l'associé unique a décidé à compter 01/04/2025 :

- de remplacer la dénomination sociale «FUNEBAT ORFANI VIOT» par «FUNEBAT ORFANI» ;
- d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition et de gestion de biens immobiliers ;
- de transférer le siège social du 9 Route d'Aouste - 08290 Liart au 4 bis rue du Culot - 02550 ORIGNY EN THIÉRACHE.

Les articles 2, 3 et 4 des statuts ont été modifiés.

Pour avis : La Gérance.

M2503991



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

ENR ARDENNES

Société Anonyme d'Economie Mixte
au capital de 4.819.227 Euros
Siège social :
22 avenue Georges Corneau
Maison de la Région Charleville-Verdun
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES
904 161 627 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 06/11/2024, le Conseil d'Administration a décidé de nommer en qualité de présidente directrice générale, Madame Patricia SCHNEIDER, demeurant 14 rue de l'Auche Amblimont 08210 MOUZON en remplacement de M. Guillaume MARECHAL, démissionnaire et de M. Benjamin COSTENOBLE, également démissionnaire.

Pour avis : Le Conseil d'Administration.

M2504017

SARL «N.A.I.S.-SOREMA»

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
6 place Goulde - 08200 SEDAN
478 180 854 R.C.S. Sedan

Avis de modification

Suivant PVAGE du 24/03/2025 il a été décidé, à compter du 01/04/2025 de transférer le siège social sis 16 place d'Armes à SEDAN (08200).

Pour avis : La gérance.

M2504021



MORGADO

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
37 Quater Route Nationale
08110 BLAGNY
789 495 140 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2025, la gérance de la société à responsabilité limitée MORGADO a décidé de transférer le siège social du 37 Quater Route Nationale - 08110 BLAGNY au 1 rue du Jambon - 08110 CARGNAN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2504042

GROUPEMENT FORESTIER BLANCHAMPAGNE

GROUPEMENT FORESTIER BLANCHAMPAGNE
Groupe forestier en cours de transformation en société par actions simplifiée Société civile au capital de 489.361,35 €, siège social : Filature Sainte Marie 08370 MOIRY 407 662 394 RCS SEDAN
Suivant délibération en date du 2 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par action simplifiée à compter du 2 avril 2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et sa date de clôture demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 489.361,35 €, divisé en 32.100 actions de 15,24 €. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention - Monsieur Robert PINGARD, Gérant, demeurant Filatures Sainte Marie - 08370 MOIRY.

Sous sa nouvelle forme, la Société est présidée par : Nouvelle mention - La société HOLDING SAINTE MARIE ayant son siège social Lieudit Filatures Sainte Marie - 08370 MOIRY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 421 687 740, représentée par Monsieur Louis PINGARD en qualité de Président du Directoire. Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis.

M2504052

ETABLISSEMENTS JACQUOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 186 route de Warcq
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES
398 826 628 R.C.S. Sedan

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 15/03/2025, il a été décidé de modifier l'objet social en supprimant l'activité commerciale et en ajoutant l'activité de prise de participations dans toutes entreprises ou sociétés, l'acquisition, l'administration, la gestion de tous immeubles, et de modifier en conséquence l'article des statuts relatif à l'objet social.

Pour avis : La Gérance.

M2504077

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SCI BOUCLAU

Société civile immobilière
au capital de 152,45 Euros
siège social : 27 Le Buvinet
08160 NOUVION SUR MEUSE
Immatriculée au R.C.S. de SEDAN
Numéro SIRET : 421 069 048

Dissolution de société

L'AGE du 04/03/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 04/03/2025, nommé liquidateur Monsieur Jean-Luc CLAUDE, demeurant à NOUVION SUR MEUSE (08160), 7 Le Buvinet et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour effectuer les opérations de liquidation. Mention au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2502628



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

DE WAELE-PIPET

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : BOGNY SUR MEUSE
08120 - 5 rue Haute
487 669 376 RCS Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Laurence DE WAELE, demeurant 5 rue Haute - 08120 BOGNY SUR MEUSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 rue Haute - 08120 BOGNY SUR MEUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. M2503173

USSEGLIO

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7.500 Euros
Siège social : 8 rue Jacques Berthe
08160 SAPOGNE ET FEUCHERES
Siège de liquidation : 8 rue Jacques Berthe 08160 SAPOGNE ET FEUCHERES
809 649 866 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Roland USSEGLIO-VIRETTA, demeurant 8 rue Jacques Berthe - 08160 SAPOGNE ET FEUCHERES, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Jacques Berthe - 08160 SAPOGNE ET FEUCHERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2503815

CLOTURE

DE LIQUIDATION



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

DE WAELE-PIPET

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège de liquidation :
5 rue Haute
08120 BOGNY SUR MEUSE
487 669 376 RCS Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2024 au 5 rue Haute - 08120 BOGNY SUR MEUSE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laurence DE WAELE, demeurant 5 rue Haute - 08120 BOGNY SUR MEUSE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. M2503174

SOFIBAT

L'AG réunie le 31/12/2024 de la société SOFIBAT, SARL en liquidation au capital de 24.000 €, siège : 162 Route Nationale - 08160 DOM LE MESNIL, siège de liquidation : 46 rue du Général de Gaulle - 59139 WATTIGNIES, immatriculée 423 347 632 R.C.S. SEDAN, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. James DELAVALLT, demeurant 46 rue du Général de Gaulle - 59139 WATTIGNIES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de SEDAN, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2503363



6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

CROYET-MANSART

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 020 Euros
Siège : 1 Chemin de Bully,
08140 BREVILLY
Siège de liquidation : 1 Chemin de Bully
08140 BREVILLY
499 573 640 RCS Sedan

L'Assemblée Générale réunie le 31 DECEMBRE 2024 au 1 Chemin de Bully 08140 BREVILLY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Stéphanie MANSART, demeurant 1 Chemin de Bully 08140 BREVILLY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur

M2503822



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

DHL RUE DE LA PAIX 08

Société civile en liquidation
Au capital de 120 Euros
Siège social :
17 rue Etienne Dolet
08000 VILLERS SEMEUSE
Siège de liquidation : 1 allée des Jonquilles
08440 LUMES
903 781 383 R.C.S. Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'AG du 11/03/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Florian Hoche, demeurant 1 Allée des Jonquilles 08440 Lumes, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sedan, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2503970



CANTARELLI

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 8.000 Euros
Siège :
7 rue de la Claire
08350 BOSSEVAL ET BRIANCOURT
Siège de liquidation :
7 rue de la Claire
08350 BOSSEVAL ET BRIANCOURT
482 114 105 R.C.S. Sedan

L'Assemblée Générale réunie le 31 OCTOBRE 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal CANTARELLI, demeurant 7 rue de la Claire à BOSSEVAL ET BRIANCOURT (08350) de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2504001

EARL «DU GRAND TRIOT»

Société en liquidation
Société civile
au capital de 238.770 Euros
1 rue de l'Audry
08150 LOGNY-BOGNY
338 838 881 RCS Sedan

Avis de clôture de liquidation

Par AGE du 13/02/25, les associés ont approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet rétroactif du 31/12/24. Quitus a été délivré aux liquidateurs. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08).

Pour avis : Les liquidateurs.

M2504074

SCI BOUCLAU

Société civile immobilière
au capital de 152,45€euros
Siège social :
27 Le Buvinet
08160 NOUVION SUR MEUSE
Immatriculée au R.C.S. de SEDAN
Numéro SIRET : 421 069 048

Liquidation de société

L'assemblée générale extraordinaire du 4 mars 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Luc CLAUDE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 4 mars 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2502629

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 12 mars 2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée de la

S.C.M. DU VIEUX Puits

(SIREN 305 378 861), 12 rue Jean Jaurs - 08200 SEDAN.

Juge commissaire : Etienne THOMAS.
Juge commissaire suppléant : Jérôme DENOUIL LE GRAND.

Mandataire judiciaire et représentant des créanciers : SELARL BRUCELLE CHARLES prise en la personne de Me Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Date de cessation de paiement : 3 Février 2025.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les 2 mois suivant la publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier, D. RABIER.

M2503972

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 12 mars 2025 ouvrant une procédure de sauvegarde au profit de

M^{me} Amandine CARLIER

(SIREN 832 572 242) siège social 2 le Hasard - 08290 AOUSTE.

Juge commissaire : Etienne THOMAS.
Juge commissaire suppléant : Jérôme DENOUIL-LE-GRAND.

Mandataire judiciaire : Me Isabelle TIRMAnt, 34 rue du Moulin - 51100 REIMS.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les 2 mois suivant la publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier, D. RABIER.

M2503973

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 12 mars 2025 arrêtant le plan de redressement par voie de continuation de

M. PAUBON Thierry

5siren 398 704 270), 5 avenue des Ecoles - 08310 JUNIVILLE.

Selon les modalités suivantes

- Paiement immédiat des créances dès leur admission définitive au passif
Commissaire à l'exécution désigné: SELARL BRUCELLE CHARLES, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

Juge commissaire : Etienne THOMAS.
Juge commissaire suppléant : Jérôme DENOUIL-LE-GRAND.

Le Greffier, D. RABIER.

M2503974

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 12 mars 2025 arrêtant le plan de cession de l'association

RADIO FUGI

n° SIREN 387 866 601, siège social 23 avenue Jules Lartigues - 08600 GIVET.

Le Greffier, D. RABIER.

M2503975

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

AVIS DIVERS



SCP VILLEMIN-JANIK
Notaires Associés
37 Rue Chanzy
08700 NOUZONVILLE

COMMUNE DE LES HAUTES RIVIERES

Vente de parcelle de bois

Conformément aux dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désignés :

Diverses parcelles de terrains sises commune de LES HAUTES RIVIERES, (Ardennes), savoir :

- Lieudit « Le Pré Tisset », cadastré section B numéros 133 et 139, en nature de taillis et futaie, d'une contenance de 40 ares 05 centiares ;

- Lieudit « Le Chour Maret », cadastré section B numéros 140, 141, 142, 147, 148, 158 et 159, en nature de taillis et futaie, d'une contenance de 1 hectare 34 ares 40 centiares ;

- Lieudit « Rivette », cadastré section B numéros 179, 180, 213 et 214, en nature de taillis, d'une contenance de 51 ares 48 centiares ;

Moyennant le prix principal de six mille sept cent soixante dix sept euros et quatre vingt dix cents (6.777,90€), payable comptant à la date de signature, auquel il y a lieu d'ajouter les frais d'acte.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de LES HAUTES RIVIERES pour faire connaître à Maître VILLEMIN, Notaire à MONTHERME (Ardennes), 9 rue Pasteur, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.
M2503544



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES
Maître Quentin NAVAU
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M^{me} Ginette DELIZEE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 mai 2022,

Madame Ginette DELIZEE a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin NAVAU, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Office Notarial d'Arches», titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis, rue de Lorraine, le 31 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Quentin NAVAU, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2503934

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. HASNAOUI Karim décédé le 03/03/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808142466.
M2503881

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} SCHAFFER Ingeborg décédée le 09/01/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808135437.
M2503882

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LEPRETRE Mauricette décédée le 15/04/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808141012.
M2503883

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 12/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MAQUIN Yannick décédé le 02/11/2013. Réf. 0808143840. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2503888

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 18/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GUENOT Denise décédée le 29/06/2024. Réf. 0808144064. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2503889

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BOTELLA Serge décédé le 16/03/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808133962.
M2503978

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BERODIAUX Gisele décédée le 06/03/2018 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808098965.
M2503979

Recevez désormais GRATUITEMENT votre justificatif numérique par mail



TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 25 mars 2025

SAS GARD&N, 9 rue André Pingat, BP 441, 51065 Reims, RCS Reims 877 638 130. Stockage, préparation des produits et des expéditions, séchage de plantes. Jugement du tribunal de commerce de Reims prononçant en date du 25 Mars 2025 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Juillet 2023, désignant liquidateur Maître Isabelle Raimant 34, rue des Moulins - 51100 Reims.
M2503737

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ECONOMIQUES DE PARIS

Jugement du 24 mars 2025

SAS CAP SAMBP, 67 rue des Forges Saint-Charles, 08000 Charleville -Mézières, RCS Sedan 847 885 845. Fabrication et négoce de menuiseries et fermetures métalliques, aluminium, Pvc, bois et tous types de matériaux. Négoce de Semi produits aluminium et composites, à titre accessoires installation par tous moyens de tous produits finis. Le Tribunal des Activités Economiques de Paris, a prononcé, en date du 24-03-2025, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202501186, date de cessation des paiements le 15-02-2025, et a désigné : juge commissaire M. Pascal Gagna, et nomme administrateurs SCP Cbf associées en la personne de Me Lou Fléchar, 41 rue de Liège 75008 Paris, Selarl El Baze-charpentier en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve, 41 rue du Four 75006 Paris, liquidateur Selarl Athena en la personne de Me Camille Steiner 16 rue Friant 75014 Paris, Selas étude Jp en la personne de Me Jérôme Pierrel 98 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc l'activité est maintenue jusqu'à 24-05-2025.
M2503739

Aube CONSTITUTION DE SOCIETE

BENOIST RBM AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22/03/2025, il a été constitué une Société Civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : BENOIST RBM

FORME : Société Civile

OBJET : La prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises à l'exception des participations conférant la qualité de commerçant

CAPITAL SOCIAL : 350.290,00 euros
SIÈGE SOCIAL : Ferme des Mignons 10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE
DURÉE : 99 ans
GÉRANCE : Monsieur Romain BENOIST demeurant Ferme des Mignons 10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion : La gérance.
M2503870

FLO-SOLAR Immatriculation

Par acte sous seing privé en date du 31/03/2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : FLO-SOLAR.

OBJET : Tous travaux agricoles et ruraux ainsi que toutes prestations de services dans le domaine agricole et rural ; Négoce de produits agricoles ; Stockage de produits agricoles et de matériels agricoles ; production d'énergie nouvelle et renouvelable.

CAPITAL : 12.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue Saint Loup - 10800 ROUILLY SAINT LOUP.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Sylvain ROGER, demeurant à ROUILLY SAINT LOUP (10800), 1 rue Saint Loup.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion, la gérance.
M2503989

SARL MADELON Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/04/2025, il a été constitué une société. Dénomination sociale : MADELON Siège social : 13 RUE DU LAVOIR, 10100 LA FOSSE CORDUAN

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, la fabrication, vente et location de costumes historiques et accessoires, y compris sur marchés, foires et salons, ainsi que prestations associées. et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant s'y rattacher, directement ou indirectement, ou susceptibles d'en permettre ou faciliter la réalisation ou le développement. Capital social : 1 000,00 € La société sera immatriculée au RCS de TROYES. Durée : 99 années

Agrément : La faculté d'agrément s'applique à tous les associés de la Société dans le cas de cessions de parts sociales à l'attention de tiers étrangers à la Société. En complément des dispositions légales, la faculté d'agrément s'étend à tous les associés de la Société. Inaliénabilité : La cession des parts sociales est libre. Prémption : La cession des parts sociales ne fait l'objet d'aucune faculté de prémption. Premier dirigeant Gérant Madame Natalia LAGOGUEY, née le 27/01/1975 à OULIANOVSK (FÉDÉRATION DE RUSSIE), de nationalité Française, demeurant 13 RUE DU LAVOIR, 10100 LA FOSSE CORDUAN (France), nommée pour une durée illimitée.
M2504027

FIDAL AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

LE BOIS DES MESANGES Avis de constitution

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 03/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière.

DÉNOMINATION : LE BOIS DES MESANGES.

SIÈGE SOCIAL : 34 rue Jean Jaurès - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES.

OBJET : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; la construction, la réhabilitation et plus généralement la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.

GERANT : Madame Céline LARBALETIER, domiciliée 34 rue Jean Jaurès - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de TROYES.
Pour avis : Le président.

M2504063



BONTE & ASSOCIÉS
FISCAL • PATRIMOINE • SOCIÉTÉS

SCI IMMOTEL FAGNIERES
Société civile immobilière au capital de 50.000 Euros
Siège social : 5 rue Robert Schuman 10300 SAINTE SAVINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14 mars 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI IMMOTEL FAGNIERES.

Siège social : 5 rue Robert Schuman - 10300 SAINTE SAVINE.

Objet social :

- l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la vente, la mise en valeur, la gestion, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la conservation et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ;

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières ;

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la Société ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 50.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Hervé HAMELET demeurant 27 rue Pierre Gauthier - 10000 TROYES.

La SARL THOMAS CAPITAL INVEST dont le siège social est 13 place des Vosges - 75004 PARIS, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 433 760 964.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
M2503215

HANDEL

Par acte sous seing privé du 15/03/2025, il a été constitué une Société Civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HANDEL.

FORME : Société civile.

OBJET : prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue de la Libération - 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Benoît HANDEL, demeurant 7 rue de la Libération - 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion : La gérance.
M2503659



Notaires

Etude de Maîtres Philippe PELLETIER et Frédéric VLEUGELS
Notaires associés
à MARCILLY LES BUXY (Saône-et-Loire)
Le Martrat

SCI DES JARDINS Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Philippe PELLETIER, Notaire associé membre de la société à responsabilité limitée «Philippe PELLETIER et Frédéric VLEUGELS, Notaires Associés», titulaire d'un Office notarial à MARCILLY LES BUXY (Saône-et-Loire), Le Martrat, le 13 mars 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DES JARDINS.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue neuve des jardins - 10000 TROYES.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €) par apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GÉRANT : Madame BOUTITON Mélanie épouse FLIPON, demeurant 7 rue neuve des jardins - 10000 TROYES.

IMMATRICULATION : R.C.S. TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2504071

MODIFICATION DE STATUTS

LADJ COMPANY

LADJ COMPANY Société par actions simplifiée au capital de 1 000 € porté à 188 500 €. Siège social : 8 Rue Aristide Briand 10350 MARGNY LE CHATEL, RCS TROYES 942 008 228 : Le 31/03/2025 Augmentation du capital de 187 500 € par apport de titres et statuts modifiés.
M2503893

CABINET NOE IMMOBILIER

Par décisions unanimes du 25/03/2025 les associées de la société CABINET NOE IMMOBILIER, SARL au capital social de 28.800 € ayant son siège social 11 Rue Colbert 10000 TROYES et immatriculée au RCS de TROYES sous le n°390 457 745, ont décidé d'étendre l'objet social initial et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

ANCIENNE MENTION : L'activité d'agence immobilière comprenant notamment les opérations et transactions immobilières portant sur des immeubles bâtis ou non bâtis, individuels ou collectifs, à réaliser sous toutes ses formes. Toute opérations de marchand de biens sur tous immeubles. Correspondant d'agents immobiliers et marchand de biens à l'étranger.

NOUVELLE MENTION : L'activité d'agence immobilière comprenant notamment les opérations et transactions immobilières portant sur des immeubles bâtis ou non bâtis, individuels ou collectifs, à réaliser sous toutes ses formes. Toute opérations de marchand de biens sur tous immeubles. Correspondant d'agents immobiliers et marchand de biens à l'étranger. La gestion locative y compris la gestion locative commerciale.

Modification sera faite au RCS de TROYES.
M2503938

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

T.E.I.R.A.

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 9 Bis Chemin de Saint-Phal
10190 BUCEY EN OTHE
RCS de TROYES n°934 854 472

Avis de transformation

L'AGE du 15/03/2025 a décidé de transformer la société en Société à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 15/03/2025 et a nommé en qualité de co-gérants M. HERRMANN Vincent, demeurant 9 Bis Chemin de Saint-Phal 10190 BUCEY EN OTHE et M. DAVEIGA FERNANDES Danilson, demeurant 109 Avenue de Verdun 91520 EGLY et M^{me} HERRMANN Sandrine, demeurant 9 Bis Chemin de Saint-Phal 10190 BUCEY EN OTHE. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président. Modification au RCS de TROYES. M2502091

**SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR**

Notaire associés
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI MARIANNE

SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 15, rue Jean Moulin, Hameau «Mesnil-Vallon»
10300 MACEY
RCS de TROYES n°982 714 842

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 03/04/2025, il a été décidé à compter du 03/04/2025 de transférer le siège social au 12 Rue Nationale, 51260 CONFLANS SUR SEINE.

Radiation du RCS de TROYES et immatriculation au RCS de REIMS
La Gérance
M2503254



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

HERVE LAMBERT CONSEIL

SASU au capital de 3 000 €
Siège social : 3 Voie Pillée - GRANGE L'EVEQUE
10300 MACEY
RCS de TROYES n°918 123 068

Transfert de siège

En date du 29/03/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 3 Rue des Bouvreuils, 10150 PONT STE MARIE à compter du 29/03/2025.
Mention : RCS de TROYES
M2503590



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

FTJ

PARTICIPATIONS
SASU au capital de 969 000 €
Siège social : 11 Rue Argence - 10000 TROYES
RCS de TROYES n°915 190 631

Avis de modification

Par décisions du 30/01/2025 et du 31/03/2025, l'associé unique a décidé de diminuer le capital social de 675 000 € par rachat et annulation d'actions en le portant de 969 000 € à 294 000 €. L'article 8 des statuts modifié en conséquence. Modification au RCS de TROYES. M2503677



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

GR FI

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 33 rue André Rongéot
10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
948 233 671 RCS Troyes

Par décisions de l'associé unique en date du 1^{er} mars 2025, il a été décidé de transformer la société en Société à Responsabilité Limitée à associé unique et de nommer en qualité de gérant :

- Monsieur Gwendal ROBACH, né le 19 juillet 1991 à SAVERNE (BAS-RHIN) demeurant 33 Rue André Rongéot, 10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS à compter du 01/03/2025.

La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Par décisions de l'associé unique en date du 1^{er} mars 2025, il a également été décidé d'étendre l'objet social à compter du 01/03/2025 aux activités suivantes :

« L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, agricole, immobilière ou autres. La gestion de titres de participation. L'exercice de tous mandats sociaux et l'exécution des prestations de direction y associées. L'animation de ses filiales et participations à travers la participation active à la politique du groupe et le contrôle de ses filiales et participations. Toutes prestations de services, conseils, études, assistances, formations aux entreprises sur les plans administratif, juridique, comptable, technique, commercial, financier ou autres. L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers. Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, toutes opérations de maîtrise d'oeuvre, de promotions immobilières et de construction vente. La construction, l'acquisition, l'administration, la gestion pour compte propre par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire. L'achat et la vente de tous véhicules neufs et d'occasion, ainsi que de toutes pièces détachées et accessoires. Toute activité de courtage et d'intermédiation en financement et assurances pour les particuliers, les professionnels et les entreprises. Conseils, animation, formations pour le financement dans le secteur de la distribution automobile et établissements financiers.»

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TROYES.
Pour avis
M2503821

MG 2 ROUES**Transfert de siège social**

Dénomination : MG 2 ROUES.
Forme : SAS.
Capital social : 5.000 €.
Siège social : 6 avenue du General Leclerc - 10110 BAR SUR SEINE.
901748624 R.C.S. de TROYES.
Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2025, l'actionnaire unique a décidé, à compter du 1 avril 2025, de transférer le siège social à 17 Faubourg de Bourgogne - 10110 BAR SUR SEINE.
Mention sera portée au R.C.S. de TROYES.
M2503879

LR CHAUFFAGE

LR CHAUFFAGE - Société par actions simplifiée - au capital de 100 000 euros - Siège social : 21 B Avenue du Général de Gaulle, 10400 NOGENT SUR SEINE - 524 115 466 RCS TROYES : AGE du 31/03/2025, Démission de Monsieur Lionel RALLIERE de ses fonctions de Président, remplacé à compter du 31/03/2025 par la Société LADJ COMPANYY, Société par actions simplifiée au capital de 188 500 euros, dont le siège social est 8 Rue Aristide Briand 10350 MARGNY LE CHATEL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 942 008 228 RCS TROYES, représentée par son Président Lionel RALLIERE. M2503894

KAPS ARCHITECTURE

Société à responsabilité limitée au capital de 18.000 euros
Siège social :
2 Avenue Maréchal Joffre
10000 TROYES
818 288 565 RCS Troyes

Aux termes d'une décision du 10/02/2025 l'associé unique, a décidé de transférer le siège social du 2 Avenue Maréchal Joffre - 10000 TROYES au 124 Chemin du Vivier - 38660 LE TOUVET à compter du 10/02/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2504029



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

CHAMPAGNE GREMILLET

Société par actions simplifiées (SAS) au capital de 4185 Euros
Siège social : 1 envers de Valeines
10110 BALNOT SUR LAIGNES
503879348 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions unanimes en date du 2 avril 2025, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 4.185 € à 3.000.000 €.
Mention sera portée au R.C.S. de TROYES.
M2504056



annoncelegale.pamb
@legalnet.org
03 26 40 21 31

POURSUITE D'ACTIVITE**SARL CENTRE RE-SENTEZ**

SARL au capital de 1.000 Euros
5 Rue de Roises
10400 SOLIGNY LES ETANGS
954 049 656 RCS TROYES

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/01/2025, il a été pris acte qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Mention en sera faite au RCS de TROYES.
M2504038

SARL ROBIC PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000 Euros
Siège social : 7 bis rue du Poste
10290 POUY SUR VANNES
798 760 104 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 03 avril 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La gérance
M2504083

**Expertise-comptable Audit - Conseil**

12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 73 82 92

GIROST AUTOMOBILES

Continuation de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2024 l'assemblée générale extraordinaire de la société GIROST AUTOMOBILES, société par actions simplifiée au capital de 300.000 €, dont le siège social est 2 rue du Mouton - 10150 LAVAU, R.C.S. TROYES 722 880 077 statuant en application de l'article L.225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis :
Le Président.
M2503761

FIDAL AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

CONAT SERVICES

Société à responsabilité limitée au capital de 2.500 euros
Siège social :
8 rue Jean Monnet
10300 SAINTE SAVINE
889 667 580 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique du 25.10.2024, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L 225 -248 du Code de commerce.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis :
Le représentant légal.
M2503980

DISSOLUTION**DE SOCIETE****SCI DU 6 RUE DE LA REPUBLIQUE**

Au capital de 232 637,20 Euros
Siège social : 1 bis rue de Madagascar
10000 TROYES
R.C.S. TROYES 402 488 977

Suivant décision collective des associés en date du 21 décembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 décembre 2024 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Monsieur Guillaume BERNARDEAU demeurant 13 rue des Collinettes 17220 LA JARRIE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES
Pour avis
M2503837

ETHER

Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 7.700 Euros
Siège social :
5 Chemin des Granges
10440 LA RIVIERE DE CORPS
518 044 607 RCS de Troyes

Dissolution anticipée

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 mars 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société SELARL CARDON & BORTOLUS, administrateurs judiciaires SELARL, sise 12 rue du Ravelin 10000 Troyes, immatriculé au greffe de Troyes sous le numéro 483 394 664 a été nommé liquidateur et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
M2503942

CHANGEMENT DE**REGIME MATRIMONIAL****Maître Robin CUISANCE**

Notaire,
Titulaire d'un office notarial à SAINT-ANDRE-LES-VERGERS (10120), 122 route d'Auxerre

ÉPOUX ODOT/ SYLVESTRE**Changement de régime matrimonial**

Par acte de Maître Robin CUISANCE, le 29 mars 2025, Monsieur Christophe ODOT, né à TROYES (10) le 14 janvier 1971 et Madame Sandrine SYLVESTRE, née à TROYES (10) le 09 août 1965 demeurant à SAINTE-SAVINE (10), 25 rue plaine des Gardes. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINTE-SAVINE (10), le 26 janvier 2019. Ont changé leur régime matrimonial et ont adopté le régime de la SEPARATION DE BIENS. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Robin CUISANCE, notaire à SAINTE-ANDRE-LES-VERGERS.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention.
M2503811

ÉPOUX RICHARD/ CARCHON**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte en date du 4 février 2021 dressé par Me Isabelle NICOLAS, Notaire associé à TROYES (10000), 30 Bd Gambetta,
Monsieur Patrick Gabriel Jean -Jacques RICHARD né(e) le 10 septembre 1961 à TROYES.

Et
Madame Sophie Nelly RICHARD née CARCHON. né(e) le 25 août 1964 à TROYES.

Demeurant ensemble 10 Bis rue Hippolyte Suchetet - 10000 TROYES.

Mariés le 8 avril 1995 par devant l'officier de l'Etat civil de TROYES sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.
M2503812

**OFFICE NOTARIAL SAINT-LYE Me Amélie GRAMMATICO**

3 Place de l'église - 10180 SAINT LYE

EPOUX DANNER**Insertion - Aménagement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Amélie GRAMMATICO, Notaire à SAINT-LYE (10180), 3 Place de l'église, le 31 mars 2025, a été effectué un apport à la communauté aménageant le régime matrimonial entre Monsieur Marc Gustave DANNER et Madame Nelly Monique GIPPON demeurant ensemble à BOULAGES (10380), 17 rue de la Marne. Monsieur est né à LUXEUIL LES BAINS (70300), le 31 octobre 1959, Madame est née à PLEURS (51230), le 17 juillet 1959. Mariés à la mairie de BOULAGES (10380) le 20 avril 2024 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Bien propre appartenant à Monsieur DANNER apporté à la communauté : A BOULAGES (AUBE) 10380, 17 Rue de la Marne, cadastré section A numéro 464 d'une contenance totale de 6 ares 16 centiares. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Maître Amélie GRAMMATICO, notaire à SAINT LYE (10180), où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion en vertu des dispositions de l'article 1397 du Code Civil.

Me Amélie GRAMMATICO.
M2503927

CLOTURE**DE LIQUIDATION****HR Chameleon**

société par actions simplifiée unipersonnelle en cours de liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 rue Charles Baltet
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
902 801 158 RCS Troyes

Par décision du 30 janvier 2025, l'associée unique, statuant au vu du rapport de la liquidatrice, Madame Margaux STENNER demeurant 6 Rue Charles Baltet - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS, a approuvé les comptes de liquidation au 31 décembre 2024, donné quittance à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 décembre 2024. Mention au RCS de TROYES.
M2501840

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

AVIS DIVERS

AUDECCA
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

4 Rue Aristide Briand
10000 TROYES

AGRI-EXPERT

Avis de reconstitution des capitaux propres

Aux termes d'une décision de l'AGE en date du 28/03/2025, il a été décidé de procéder à une reconstitution des capitaux propres de la société AGRI-EXPERT, SARL au capital de 1.000 €, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 502 325 558, ayant son siège social situé au 4 rue Aristide Briand - 10000 TROYES.

Cette décision fait suite à la constatation de la perte de plus de la moitié du capital social de la société, en conformité avec les dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

En conséquence, le résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 permet la régularisation de la situation financière de la société.

Pour avis : Le 28/03/2025, Thierry FRANCOIS, gérant.

M2503770

Monsieur Alfred DA ROIT

Par testament olographe en date du 24 novembre 2010 déposé au RANG DES minutes de Maître Corinne PAGEOT, notaire à ANGLURE (51260), 5, Place de la République, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de TROYES le 15 mars 2024,

Monsieur Alfred, Giordano DA ROIT, retraité, veuf de Madame Louise, Liliane RIBERA, demeurant à ROMILLY SUR SEINE (10100), 8 Rue Victor Hugo, né à BOURDEAU (73370), le 25 mai 1927, de nationalité Française, et décédé à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 22 février 2024 a institué des légataires universels.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 20 février 2025 auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Benoît VINOT, notaire à ANGLURE (51260), 5 Place de la République, référence CRPCEN : 51026.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.
Maître Benoît VINOT.

M2503806

Monsieur Gérard André Emile THIEBLEMONT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition

Suivant testaments olographes en date du 5 août 2004 et 6 février 2023, Monsieur Gérard André Emile THIEBLEMONT, en son vivant retraité, demeurant à BAYEL (10310), 42 rue Pasteur, né à BAR-SUR-AUBE (10200), le 17 juillet 1939, veuf de Madame Géraldine Henriette Albertine MAGNETTE et non remarié, décédé à PERPIGNAN (66000) (FRANCE), le 28 octobre 2024, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie ROYER, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial « Catherine DEPOISSON, Stéphanie ROYER et Jocelyn NICOLAS » dont le siège social est à Bar-sur-Aube (Aube), 26 rue du Général Vouillemont, le 26 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie ROYER, Notaire à Bar-sur-Aube, référence CRPCEN : 10064, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de Troyes de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ces testaments.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2503807

Aisne

CONSTITUTION DE SOCIETE

ETUDE DU FORUM NOTAIRES

SCI DU LEZARD

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Lydia GUENARD, Notaire à REIMS, le 27 mars 2025, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : SCI DU LEZARD

Siège : 53 rue Saint Waast à LA FERTE MILON (02460)

Durée : 50 années

Capital : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 EUR)

Apports : réalisés en numéraire.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la gérance.

Gérant : Monsieur Benoît POINT, 53 rue Saint Waast à LA FERTE MILON (02460)

Immatriculation : RCS SOISSONS

Pour avis Le Notaire.

M2503727

SCEA DES QUATRE FONTAINERS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} février 2025 à REGNY (02), il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCEA DES QUATRE FONTAINERS.

FORME : Société civile d'exploitation agricole.

CAPITAL : 1.353.000,00 €.

SIÈGE SOCIAL : 60 Grande rue - 02240 REGNY.

OBJET : activités agricoles.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

GÉRANT : M. Emmanuel DEFFONTAINES, demeurant 60 Grande rue - 02240 REGNY.

IMMATRICULATION : R.C.S. SAINT QUENTIN.

Agrement de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire.

M2503847

SCEA DES QUATRE FONTAINERS

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans matot-braine.fr du 1/04/25, concernant la SCEA DES QUATRE FONTAINES 60 Grande rue à Regny, il fallait lire FONTAINES et non FONTAINERS.

M2503908

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA «AVIBIO JAUQUET»

Société civile au capital de 1.000 Euros

10 Hameau de la longue rue

02140 JEANTES

833 843 931 R.C.S. Saint Quentin

Avis de modification

Suivant PVAGE du 20/03/2025, il a été décidé, à compter du 20/03/2025 de modifier la dénomination sociale de la société pour la SCEA «JAUQUET».

Pour avis : Les gérants.

M2503469

LOREM AVOCATS

LES NONNETTES

SARL au capital de 1 000 €

7, rue de la Fosse des Huguenots

02250 - MARLE

RCS SAINT-QUENTIN : 893 965 608

En date du 17/03/2025, les gérants ont décidé à compter du 23/03/2025 de transférer le siège social du 7, rue de la Fosse des Huguenots à MARLE (02250) au 4, rue Olivier Métra, Résidence La Signature - A503, 51100 REIMS.

Radiation du RCS de SAINT-QUENTIN et immatriculation au RCS de REIMS

M2503614

LOREM AVOCATS

TESSERA

SCI

Au capital de 1.000 Euros

7, rue de la Fosse des Huguenots

02250 - MARLE

RCS ST QUENTIN : 909 353 781

En date du 17/03/2025, les gérants ont décidé à compter du 23/03/2025 de transférer le siège social du 7, rue de la Fosse des Huguenots à MARLE (02250) au 4, rue Olivier Métra, Résidence La Signature - A503, 51100 REIMS.

Radiation du RCS de SAINT-QUENTIN et immatriculation au RCS de REIMS

M2503628

EMMANUEL BROCARD AVOCAT À LA COUR

DERM'ATOUT

Société civile immobilière au capital social de 1 500 €

Siège social : 2 rue de la 3^{ème} Dim

02100 SAINT QUENTIN

RCS SAINT-QUENTIN n°900 672 619

AVIS DE MODIFICATION DES STATUTS ET CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes d'une délibération du 31/01/2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Fanny BRIGANT de ses fonctions de cogérante à effet du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et mention la gérance

M2503728

EMMANUEL BROCARD AVOCAT À LA COUR

SCI LEMOINE

Société civile

au capital de 1.000 Euros

Siège social : ZI La Plaine-BP 6

02160 BEAURIEUX

501 898 738 R.C.S. SAINT QUENTIN

Aux termes d'une délibération en date du 19/03/2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Christiane LEMOINE née DEHU, demeurant 9 rue du Général de Gaulle - 02160 BEAURIEUX, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Modification sera faite au greffe de SAINT-QUENTIN.

Pour avis : La Gérance.

M2503920

EMMANUEL BROCARD AVOCAT À LA COUR

DERM'ATOUT

Société civile de moyens

Au capital de 1.500 euros

Siège social :

2 rue de la 3^{ème} DIM

02100 SAINT-QUENTIN

RCS SAINT-QUENTIN N° 909 694 598

AVIS DE MODIFICATION DES STATUTS ET CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes d'une délibération du 31/01/2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Fanny BRIGANT de ses fonctions de cogérante à effet du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et mention la gérance

M2503729

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SELARL PHARMACIE BROCHOT-RUELLE

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée

de Pharmaciens d'Officine au capital de 30.000 Euros

Siège social :

10 rue des Bordeaux,

02210 COINCY

505 096 982 RCS Soissons

EMMANUEL BROCARD AVOCAT À LA COUR

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 13/01/2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 03/03/2025, le capital social a été réduit d'une somme de 14.970 € pour le ramener de 30.000 € à 15.030 € par rachat et annulation de 4.900 parts sociales.

CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 30.000 €

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 15.030 €

Suivant délibérations en date du 03/03/2025, l'Associée unique a décidé :

1/ d'adopter à compter du 03/03/2025 comme nouvelle dénomination sociale «SOCIETE CAROLEX».

2/ de modifier l'objet social de la Société : en supprimant l'activité d'exercice de la profession de pharmaciens d'officine par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux ; et en la remplaçant par les activités d'acquisition, de cession et de gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; d'acquisition, de cession et de gestion d'un patrimoine mobilier ; d'acquisition, de cession et de gestion d'un patrimoine immobilier ; et la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères.

3/ de transférer le siège social du 10 rue des Bordeaux, 02210 COINCY au 83 bis rue du Buisson, 02400 CHATEAU-THIERRY à compter du 03/03/2025.

4/ la transformation de la Société en société civile à compter du 03/03/2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui réintègre désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet social son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 15.030, divisé en 501 parts sociales de 30 € chacune. M^{me} Caroline BROCHOT, demeurant 83 bis rue du Buisson, 02400 CHATEAU-THIERRY, reste gérante de la Société sous sa nouvelle forme sociale.

Pour avis

M2503869

LEGI CONSEILS

Société d'avocats

CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats

21 avenue Albert Camus

21000 DIJON

SOCIETE FINANCIERE DAMERON

13 Rue Charpentier, 02200 SOISSONS

Avis de transformation et augmentation de capital

DAU du 31/03/2025 décide la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a nommé en qualité de président M. Arnaud DAMERON demeurant 7 RUE STEPHANE ROEBROECK 51370 CHAMPIGNY. Il a également été décidé d'augmenter le capital de la société de 3770 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt-trois mille cinq cents euros (83 500 euros) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt-sept mille deux cent soixante-dix euros (87270 euros) ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales TRANSMISSION DES ACTIONS : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

M2503907

IDEA

Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél. : 03.24.59.70.41

FUNEBAT ORFANI VIOT

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

au capital de 10.000 Euros

Siège social : 9 Route d'Acouste

08290 LIART

802 895 623 R.C.S. Sedan

Par décisions du 17/03/2025, l'Associé Unique a transféré le siège social au 4 bis rue du Culot - 02550 ORIGNY EN THIÉRACHE à compter du 01/04/2025, et a modifié l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le numéro 802 895 623 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de SAINT QUENTIN.

GÉRANCE : Monsieur Yohan Orfani, demeurant 4 bis rue du Culot - 02550 ORIGNY EN THIÉRACHE.

Pour avis : La Gérance.

M2503990

LA BOITE A PAINS

Société Par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 545.000 Euros

Siège social :

13 rue Corbier Thiebaut

60270 GOUVIEUX

RCS Compiègne 814 381 810

Par délibération de l'associée unique en date du 19/03/2025 :

- Transfert du siège social de la société du 13, rue Corbier Thiebaut - 60270 GOUVIEUX au 39 bis, rue Emile Duploye - 02300 SINCEY, et ce à compter du 19/03/2025.

- L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

- Président : M. Félix LOIAL demeurant 39 bis, rue Emile Duploye - 02300 SINCEY.

La société sera radiée du RCS de Compiègne et sera inscrite au RCS de SAINT QUENTIN.

M2503993

FAM

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 Euros

Siège social :

13 rue Corbier Thiebaut

60270 GOUVIEUX

R.C.S. Compiègne 832 809 974

Par AGE en date du 19/03/2025 :

- Transfert du siège social de la société du 13 rue Corbier Thiebaut - 60270 GOUVIEUX au 39 bis rue Emile Duploye - 02300 SINCEY, et ce à compter du 19/03/2025.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

- PRÉSIDENT : M. Félix LOIAL, demeurant 39 bis rue Emile Duploye - 02300 SINCEY.

La société sera radiée du R.C.S. de COMPIÈGNE et sera inscrite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

M2503998

CLS TP

SAS au capital de 3.000 Euros

Siège social :

9 bis rue Robert Cizelle

02220 MONT NOTRE DAME

981 300 502 RCS Soissons

Par décisions du 24/03/2025, l'associé unique a décidé de, à compter du même jour : nommer M. Stanislav NEMIROVSKII, Directeur Général démissionnaire, demeurant 14 bis rue du Moulin - 51170 SERZY ET PRIN, en qualité de Président en remplacement de la société GROUPE CLS, démissionnaire, et a pris acte de la démission de M. Cédric ESTEVES et de M. Loïc WAGNER de leur mandat de Directeur Général ; remplacer la dénomination sociale par NeMmi Group ; modifier l'objet social aux activités de travaux de rénovation et de construction, de marchand de biens et autres opérations immobilières, de création, vente et exportation de produits cosmétiques, de commerce de vêtements, de marketing digital, communication, conseil et assistance. Les articles 2, 3 et 27 des statuts ont été modifiés en conséquence.

M2504006

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

BAKERY BEAUTOR

société à responsabilité limitée unipersonnelle

au capital de 5.000 Euros

1 rue de Tergnier

02800 BEAUTOR

897 402 947 RCS Saint Quentin

Par décision du 4 mars 2025 l'associée unique personne morale de l'EURL BAKERY BEAUTOR, la société CHISSON EMERY Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.000 € dont le siège social est situé 5, Boulevard Gambetta 02700 TERGNIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT QUENTIN sous le numéro 819 947 136 a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de l'EURL BAKERY BEAUTOR.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de l'EURL BAKERY BEAUTOR au profit de la société CHISSON EMERY, associée unique personne morale de l'EURL BAKERY BEAUTOR, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du Tribunal compétent, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN dont l'adresse est la suivante Place du Palais de Justice 02100 SAINT QUENTIN.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT QUENTIN s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Mention sera faite au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2504059

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur matot-braine.fr

Actualités économiques, annonces légales,
ventes aux enchères...



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

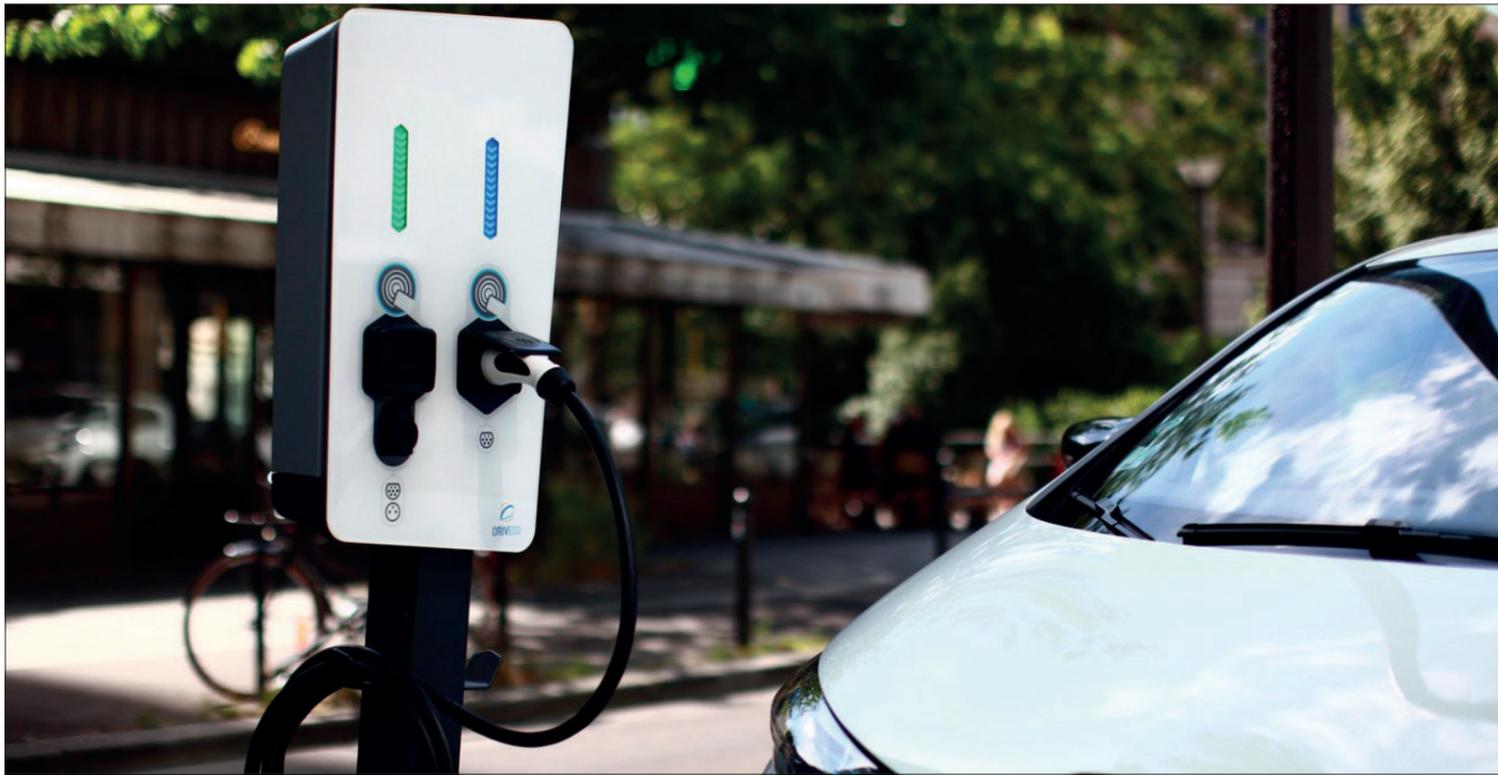
pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



matot-braine.fr

Électrique. Avec une augmentation de 30% en un an, le nombre de points de recharge disponibles sur le territoire a fait un bond en avant appréciable. Un effort à poursuivre.

160 000 bornes publiques de recharge



Désormais, le réseau français compte 234 bornes pour 100 000 habitants avec une répartition assez inégale.

Une bonne nouvelle arrive rarement seule. Jamais les automobilistes roulant en voiture 100% électrique ou en hybride rechargeable n'ont disposé d'autant de bornes de recharge ouvertes au public. Le 1^{er} mars, on en dénombrait exactement 159 963 pour 49 731 stations selon Avere-France, organisme chargé de la promotion de la mobilité électrique. Au cours des deux premiers mois de l'année, près de 1 500 nouvelles stations ont été ouvertes avec à la clé 5 269 points de recharge supplémentaires. Petit rappel pas inutile : en 2020, selon des promesses gouvernementales inconsidérées,

on aurait dû disposer de 100 000 bornes. On en dénombrait moins du tiers. De quoi mieux mesurer l'effort accompli pour résorber ce retard colossal.

L'autre point positif majeur est la disponibilité de ces bornes. On est passé d'un taux de fonctionnement de 75% à 87%. Une différence notable. 45% étaient en service à 99% du temps et seulement 5% en rade pendant plus de 7 jours, soit un taux d'accès immédiat évalué à 95%. Indispensable pour rendre plus vivable le quotidien de ceux qui ont choisi de passer à l'électrique et qui ne disposent pas de solution de recharge privée comme

c'est souvent le cas dans les agglomérations.

Désormais, le réseau français compte 234 bornes pour 100 000 habitants avec une répartition assez inégale non seulement en fonction des régions, des départements, des zones rurales ou urbaines mais aussi du nombre de voitures électriques ou hybrides rechargeables en circulation. Selon Avere-France, on comptait en 2024 environ 1,3 million de véhicules 100% électriques auxquels il convient d'ajouter quelque 700 000 hybrides rechargeables. Les besoins en bornes publiques sont-ils suffisamment couverts ?

Dans l'absolu, on s'en rapproche. La réalité est complexe et difficile à appréhender, compte-tenu d'une couverture nationale disparate avec des zones bien pourvues et d'autres déficitaires.

CAP SUR LES 200 000 PRISES

Cependant, les données chiffrées permettent de constater que les points de charge publique sont loin d'être saturés avec moins d'une session de charge quotidienne par borne. Exemple : on en comptait 20,8 en moyenne au mois de février dernier. Il y a de la marge. Mais là encore, les situations varient beaucoup d'un cas à l'autre.

Autre élément témoignant de la diversité des situations, les sites d'implantation de ces stations. Une écrasante majorité d'entre elles sont installées sur les zones de stationnement des commerces (46%) ou dans des parkings publics (33%) pour un total de plus de 121 000 bornes. 17% sont disponibles sur la voie publique, c'est très peu, et 5% dans les entreprises.

Si cette évolution rapide du nombre de points de recharge est positive, un point négatif demeure : la faible ou moyenne puissance des bornes. C'est le cas de 80% d'entre elles avec, à la clé, des temps d'immobilisation importants. Cela alors que les constructeurs automobiles commercialisent de plus en plus de modèles performants, susceptibles de faire le « plein » en moins d'une demi-heure ou de récupérer plusieurs centaines de kilomètres d'autonomie en dix minutes environ. Encore faudrait-il pouvoir utiliser pleinement ce potentiel. Mais il existe seulement 2 000 bornes de 50 kW ou plus.

Avec là encore d'importantes différences de disponibilité selon les régions. D'un côté, la Corse où trouver un point de recharge rapide tient de la gageure et, de l'autre, la Bourgogne-Franche-Comté avec environ 30% du total du réseau.

En 2024, près de 37 000 points de recharge publique nouveaux ont été ouverts. Près de 3 000 par mois ! Ce rythme soutenu semble se maintenir depuis le début de l'année. Désormais cap sur les 200 000 bornes, objectif qui pourrait être atteint début 2026. De quoi supprimer un des freins majeurs à l'expansion de la mobilité électrique.

DOMINIQUE MAREE

Malus alourdi pour les occasions importées

Depuis le premier mars, les règles ont changé et les voitures d'occasion achetées à l'étranger sont désormais frappées d'une ponction progressive jusqu'à quinze ans d'âge.

Acheter une occasion à l'étranger, une bonne affaire ? C'est de moins en moins certain avec l'évolution du barème du malus écologique s'appliquant lors de leur immatriculation en France. Non seulement, il suit l'évolution depuis le 1^{er} mars des nouvelles dispositions touchant les véhicules neufs, tant en matière d'émissions de CO₂ avec un seuil de déclenchement abaissé à 113 g/km et un

maximum porté à 70 000 € que des pénalités financières liées au poids mais aussi d'une nouvelle grille spécifique pour les modèles d'occasion importés.

Jusqu'à lors, les choses étaient à peu près simples. Une décote de 10% était appliquée en fonction de l'âge de la voiture importée. Cela signifie qu'au bout de dix ans, les véhicules étaient exonérés de malus. Désormais, ils sont taxés

jusqu'à 15 ans en fonction d'une grille plus complexe, affectée de coefficients d'abattement progressifs, variant de 3% pour les modèles jusqu'à trois mois à 94% pour ceux de 169 à 180 mois. Petit bénéfice pour les voitures de moins de neuf mois qui auront droit à une petite réduction mais alourdissement généralisé pour tous les autres.

Notamment pour ceux de 10 ans qui devront passer à la caisse et

régler une taxe équivalente à 30% de celle affectant le même modèle neuf.

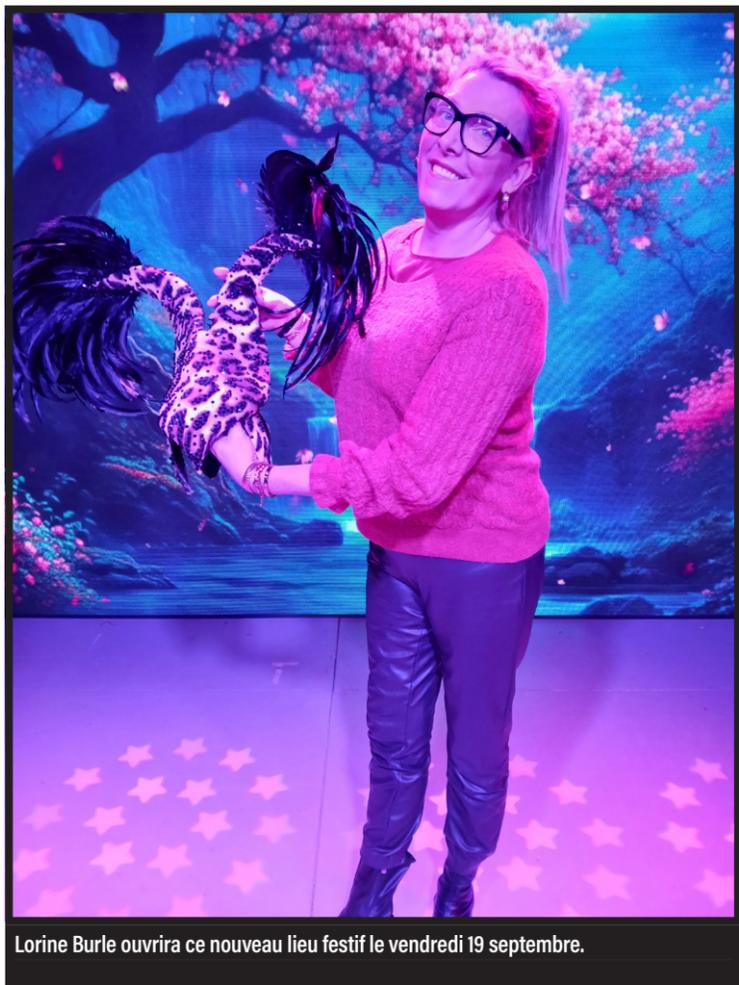
Même punition pour ceux de 10 à 15 ans. Compte-tenu des seuils des barèmes avec des évolutions parfois de deux mois, parfois de cinq ou de onze selon l'âge de l'occasion, il est impératif avant de franchir le pas de vérifier où se situe le modèle qu'on envisage d'acquérir au-delà de nos frontières.

Les choses se compliqueront encore davantage avec le projet de mettre en place en 2027 une décote qui portera non seulement sur l'âge du véhicule mais aussi sur son kilométrage annuel. Plus le compte affichera de kilomètres, plus importante sera la décote. Dès lors qu'il s'agit de taxer, la créativité française est sans limite.

D.M.

Lorine Burle. C'est un pari original et surprenant que cette Nordiste veut relever dans les Ardennes. Avec son mari, Romain, elle a décidé d'ouvrir un cabaret dîner spectacles à Bogny-sur-Meuse.

Meneuse dans l'âme



Lorine Burle ouvrira ce nouveau lieu festif le vendredi 19 septembre.

« J'étais présentée comme un futur espoir de la chanson et une petite voix en or. Je me suis tout de suite sentie à l'aise avec ces artistes amateurs ». À 17 ans, elle met ainsi un pied dans son futur métier. À cette période, elle découvre un spectacle offert par des danseuses munies de plumes, strass et paillettes. Elle est scotchée. « Ça a fait "tilt". Cela m'a décidé à prendre des cours au « Grenier de la danse » à Valenciennes. J'ai alors appris la danse classique, les pointes et les écarts car je rêvais de me produire sur scène ».

LA TOURNÉE DES DISCOTHÈQUES BELGES

Après avoir écumé différentes salles des fêtes, elle intègre à sa majorité l'Apollon, un haut-lieu belge du milieu de la nuit à Pérulwez. Elle y effectue ses premières chorégraphies « en body, cuissardes et talons aiguilles » et en faisant du playback. « C'est là que j'ai apprivoisé le monde du cabaret pour vite devenir meneuse de revue ».

Lorine prend son envol dans la profession et son parcours va aller crescendo. Elle se perfectionne et se produit dans les plus grandes discothèques belges. De la populaire Cherry Moon à Lokeren à la mythique La Rocca en passant par l'After-Club Le Balmoral qui présentait la particularité d'ouvrir à cinq heures quand la concurrence fermait ses portes, le night-club At the Villa à Koeigem ou le méga-dancing « Le Boccacio », temple de la House Music et de la New Beat.

« THE PLACES TO BE »

L'oiseau de nuit acquiert une notoriété auprès des clubbers et des DJ dans une ambiance toujours fes-

rentes missions en boîtes de nuit. Elle aura alors l'occasion de monter les marches du festival en 2003 avec une robe prêtée par le grand couturier Jean-Paul Gaultier. « Sur la côte d'Azur, j'ai côtoyé beaucoup d'artistes ».

En 2009, enfin, elle met le cap sur Toulouse pour œuvrer dans le plus grand cabaret du Capitole : « Le Crazy Moon Palace » où, au milieu d'une troupe d'artistes professionnels, elle participe à des dîners-spectacles.

« Sous la direction de Zaza Baldi, j'ai encore développé ma fibre artistique en présentant différents tableaux chorégraphiques, des numéros où j'étais mise en avant en mélangeant les genres : classique, music-hall, imitations de Céline Dion, et transformisme. J'ai adoré cette expérience qui a duré quatre ans. C'est l'un des lieux où j'ai le mieux travaillé ».

UN GRAND VIDE DE TREIZE ANS

Ce passage constituera sa dernière expérience car, en janvier 2013, son père décède d'un cancer généralisé foudroyant. « Un vrai coup de massue dont j'ai très longtemps eu du mal à me remettre », confie-t-elle, toujours très éprouvée en l'évoquant. Alors qu'elle avait atteint son Graal, elle fait une dépression et ses adieux au monde du spectacle. « J'ai pris 40 kg en mangeant tout et n'importe quoi et j'ai écopé en sus d'une maladie dégénérative très handicapante au niveau du dos, une discopathie ». Soit un processus d'usure d'un ou plusieurs disques au niveau de la colonne vertébrale, charge d'angoisses et de vertiges qui la contraindront à une opération.

Après un grand vide de treize ans, Lorine Burle sur les conseils de sa... chirurgienne décide de reprendre la scène. Et à l'aube de ses 50 ans, connaissant toutes les ficelles du métier, la Nordiste part en quête d'un local pour créer son propre cabaret et concrétiser « le rêve d'une vie ». Elle est transportée quand elle découvre « Le Scénario » suite à une petite annonce parue sur Le Bon Coin. C'est là qu'elle donnera un nouvel élan à sa vie. « J'ai fait quatre heures de route en novembre 2023 pour avoir un coup de cœur immédiat pour ce lieu ».

Pour que tout soit parfait le jour J, elle a entamé une course contre la montre et travaille sans relâche avant la première de son spectacle intitulé « Rêve ». « Il s'agira d'un parcours musical se rapprochant de mon parcours personnel. Pour ma part, je chanterai Tina Turner,

Céline Dion, Liza Minnelli et Freddie Mercury ».

Elle achète des costumes, organise des castings, embauche un ancien danseur du Bolchoï comme chorégraphe, un directeur de salle (Grégory Bilquez, bien connu dans le milieu associatif local) et des danseurs. Elle déniche aussi un bottier, un plumassier, un commis de cuisine et du personnel au lycée hôtelier de Bazeilles. Le premier cabaret ardennais comprendra des loges dans les coulisses, un écran led dernière génération et un site internet.

Sur place, elle compte profiter d'un parking pour aussi développer d'autres activités : brocante, radio crochets sur une scène extérieure qui surplombe la Meuse environnante, fêtes de fin d'année scolaire, bals populaires et spectacles avec drag queen et transformistes. « On bénéficie ici d'un potentiel incroyable qu'on veut exploiter au maximum ».

PASCAL REMY

Ancienne danseuse, cette quinquagénaire a « cassé sa tirelire en vendant tous ses biens » et investi plus de 600 000 euros, en mai 2024, pour racheter l'ancienne salle de spectacles « Le scénario », à Bogny-sur-Meuse, fermée depuis 2018. Elle s'active depuis à transformer ce lieu en un cabaret capable d'accueillir 100 à 120 convives, le premier du genre dans les Ardennes. D'ores-et-déjà baptisé « Le dîner du Moulin », il ouvrira le 19 septembre et proposera une revue musicale de deux heures.

UN PRIX À L'ÂGE DE 6 ANS

Très vite bercée dans ce milieu – son père Jean-Paul était accordéoniste professionnel dans le groupe « Les Commodores » et avait l'oreille absolue et sa grand-mère était violoniste – Lorine Burle participe à un radio-crochet à l'âge de 6 ans. Sous un chapiteau installé sur une place de Valenciennes et devant un public fourni, elle interprète sans complexe la chanson « Mille colombes » de Mireille Mathieu et remporte le premier prix. « À cette occasion, un voisin avait fait une

quête et récolté 50 francs. Ce fut mon premier cachet », se remémore-t-elle, hilare. « J'avais déjà des bases parfaites car mon père me donnait des cours de solfège ». Une première totalement réussie pour une gamine qui ne chantait alors qu'au catéchisme. À onze ans après plusieurs

« J'ai développé ma fibre artistique en effectuant différents tableaux chorégraphiques, des numéros où j'étais mise en avant en mélangeant les genres : classique, music-hall, imitations... »

concours de chant, un disc-jockey animateur de soirée sollicite son père pour l'autoriser à faire des galas. Elle signe alors son premier contrat en 1991 pour accompagner un orchestre philharmonique et participer à des bals populaires à Marly, Caudry, Cambrai et Condé-sur-Escaut et interpréter des chansons de Mireille Mathieu, Michèle Torr, Jane Manson et Madonna.

« J'étais une bombe à l'époque, j'avais un corps de dingue et je profitais de ces atouts pour exercer mon métier de danseuse en multipliant les expériences ».

Lorine Burle devient ensuite directrice artistique en France. À Valenciennes pour créer le spectacle « Le Roi Soldat » au Topaze, à Ajaccio au cabaret « Le Ricanto » et à Cannes pour assurer diffé-

1974

Naissance le 23 octobre à Valenciennes.

1981

Sa toute première scène à l'âge de 6 ans lors d'un radio-crochet.

1987

Découvre le monde de la danse en Belgique à l'Apollon 2000 à Pérulwez.

2013

Décès de son papa, Jean-Paul qui va déboucher sur un burn-out.

2024

Acquisition en mai du « Scénario » à Bogny-sur-Meuse où Lorine va créer son propre cabaret.



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr

